

# Procès-verbal



## Première séance — Mardi, le 15 novembre 2022 – 13 heures

Le président de la Fédération du commerce (CSN), Alexandre Laviolette, déclare le 16<sup>e</sup> Conseil fédéral ouvert à 13 heures.

Le président réclame une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui ont lutté dans l'histoire pour la cause des travailleuses et travailleurs et qui nous ont quittés.

### Ouverture et première partie du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération du 16<sup>e</sup> Conseil fédéral par Alexandre Laviolette, président

Le président sonde la salle sur l'utilisation de la solidarité pour gagner dans les 18 derniers mois.

Ensuite, le président présente la première partie du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération. (voir annexe 1)

### Allocution de Denis Beaudin, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie

Le président invite le président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, Denis Beaudin, à s'adresser aux délégué-es.

Le président remercie le président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, Denis Beaudin.

### Présentation des dirigeantes et dirigeants de la Fédération du commerce (CSN)

La secrétaire générale, Nancy Mathieu, présente aux délégué-es les membres du comité exécutif de la Fédération du commerce (CSN) :

Alexandre Laviolette, président, Serge Monette, vice-président et Michel Valiquette, trésorier.

Elle présente également Benoit Boucher et Francis Morin, coordonnateurs, ainsi qu'Alexe Raymond, secrétaire de direction.

### Présentation des invité-es

La secrétaire générale souligne la présence de David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN, de Denis Beaudin, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, d'Annette Herbeval, présidente du Conseil central de la Montérégie, de Chantal Maillé, présidente du Conseil central des Laurentides, de Véronique De Sève, directrice du

développement des affaires et réseaux militants de Fondaction et de Réjean Leclerc, président de la FSSS.

## Présentation et adoption des informations générales pour le conseil fédéral

La secrétaire générale présente les informations générales pour le présent conseil.

### Le droit de parole

1. 5 minutes au 1<sup>er</sup> tour
- 3 minutes au 2<sup>e</sup> tour

Le droit de parole est le même pour les délégué-es officiels et pour les salarié-es du mouvement et ils ont préséance sur les délégué-es fraternels dans l'ordre des interventions.

2. Le vote au scrutin secret, sauf pour les élections, doit obtenir l'appui de 25 autres délégué-es officiels.
3. Cinq délégué-es doivent avoir pris la parole avant qu'une question préalable ne soit acceptée. Cela prend les 2/3 pour qu'elle soit adoptée. À moins d'indication contraire, toute autre proposition est adoptée à la majorité des voix.
4. Les délégué-es s'adressent à la présidence, donnent leur nom et le nom de leur syndicat, lorsqu'ils interviennent au micro.
5. Lorsqu'une proposition est sur la table, un amendement et un sous-amendement peuvent être apportés. On peut se référer au *Code des règles de procédure de la CSN*.
6. Les propositions dilatoires, les propositions d'ajournement, les avis de motion et l'appel de la décision de la présidence sont sans discussion.

### Proposition n° 1

Audrey Benoit propose, appuyée par Robert Rioux,

**Que le conseil adopte les informations générales pour le 16<sup>e</sup> Conseil fédéral.**

*Adopté*

### Activité brise-glace

Le président explique le déroulement de l'activité brise-glace « Concours international de Roche-papier-ciseaux » et procède.

## Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire générale présente l'ordre du jour :

**Mardi, 15 novembre 2022**

<b>10 heures</b>	Inscriptions
<b>10 heures 45</b>	Session d'accueil aux nouveaux délégué-es
<b>13 heures</b>	Ouverture et première partie du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération du 16e Conseil fédéral par Alexandre Laviolette, président
	Allocution par Denis Beaudin, président du Conseil central de l'Estrie
	Présentation des invité-es
	Présentation et adoption des informations générales pour le conseil fédéral
	Activité brise-glace
	Lecture et adoption de l'ordre du jour
	Nomination de la secrétaire d'appui
	Adoption du procès-verbal du 15e Conseil fédéral
	Deuxième partie du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération par la coordination
<b>14 heures 45</b>	Rapport étape de la résolution sur la vie syndicale « Organisé-es pour gagner »
<b>15 heures 15</b>	<b>Pause-santé</b>
<b>15 heures 30</b>	Premier rapport verbal du comité des lettres de créance
	La minute « On aime la FC »
<b>15 heures 45</b>	Rapport étape sur le projet pilote en santé-sécurité-environnement
	Présentation des travaux du comité d'aide à la syndicalisation par Francis Morin, coordonnateur, Kim Boyer et Sophie Dupont, conseillères syndicales
<b>16 heures 30</b>	Allocution de Yvan Duceppe, trésorier de la CSN, sur les enjeux du 67e Congrès de la CSN de mai 2023
<b>16 heures 55</b>	Allocution par les représentants des outils collectifs Bâtirente par Éric Filion, directeur général, et Fondaction par Véronique De Sève, directrice, développement des affaires et réseaux militants
<b>17 heures</b>	Ajournement
	Cocktail de bienvenue offert conjointement par Bâtirente et Fondaction

**Mercredi, 16 novembre 2022**

<b>9 heures</b>	Deuxième rapport du comité des lettres de créance
	Finances :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des états financiers FC au 30 juin 2022</li> <li>- Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2022</li> <li>- Proposition sur les virements de crédit 2021-2023</li> <li>- Avis du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2021-2023</li> </ul>
<b>10 heures</b>	<b>Heure limite pour les questions de privilège</b>
<b>10 heures 30</b>	<b>Pause santé</b>

<b>10 heures 45</b>	Rapport étape de la résolution sur la syndicalisation « Organisé-es et plus nombreux »
<b>12 heures</b>	<b>Dîner</b>
<b>13 heures 30</b>	Présentation sur l'environnement et le rôle des syndicats par Alain Savard, conseiller syndical
<b>15 heures</b>	<b>Pause-santé</b>
<b>15 heures 15</b>	Conférence sur la négociation d'une convention collective « Une négo, ça se prépare »
<b>16 heures 30</b>	Ajournement et <b>fin des inscriptions au conseil</b>

**Jeudi, 17 novembre 2022**

<b>9 heures</b>	Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance
-----------------	---



## Procès-verbal

<b>9 heures 10</b>	Panel « L'action collective, c'est payant ! »
<b>10 heures 15</b>	<b>Pause-santé</b>
<b>10 heures 30</b>	« Pour vraiment protéger tout le monde » — la santé et la sécurité du travail à la FC
<b>11 heures 30</b>	Présentation des syndicats en conflit
<b>12 heures</b>	<b>Dîner</b>
<b>13 heures 30</b>	Inflation et pénurie de main d'œuvre — impacts et perspectives, avec Jean Dalcé, conseiller au Service de recherche et condition féminine, et François Enault, vice-président de la CSN
<b>15 heures</b>	<b>Pause-santé</b>
<b>15 heures 15</b>	Assemblées sectorielles
<b>17 heures 30</b>	Ajournement

### Vendredi, 18 novembre 2022

<b>9 heures</b>	Présentation du Camp Vol d'été Leucan CSN par Michel Valiquette, trésorier de la fédération et responsable du dossier Leucan
<b>9 heures 30</b>	Présentation de Katia Lelièvre, vice-présidente de la CSN, sur la campagne postpandémie « Le travail, mais en mieux ! »
<b>10 heures</b>	« L'arrivée des nouvelles générations : de nouveaux enjeux à négocier (Équité, Inclusion, Diversité) ! » par Carol Allain, M.Sc., M.Ed., conférencier, formateur et auteur Questions privilège Mot de clôture du conseil
<b>11 heures 30</b>	Clôture du 16e Conseil fédéral

### Proposition n° 2

Sylvain Ménard propose, appuyé par Nancy Morin,

**Que le conseil adopte l'ordre du jour du 16<sup>e</sup> Conseil fédéral tel qu'il a été présenté.**

*Adopté*

### Nomination de la secrétaire d'appui

### Proposition n° 3

Nancy Mathieu propose, appuyée par Chantal Joly,

**Qu'Alexe Raymond agisse à titre de secrétaire du conseil en appui à la secrétaire générale.**

*Adopté*

## Adoption du procès-verbal du 15<sup>e</sup> Conseil fédéral

### Proposition n° 4

James Grant propose, appuyé par Louise Ouellette,

**Que le conseil adopte le procès-verbal du 15<sup>e</sup> Conseil fédéral.**

*Adopté*

## Suite du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération

Le président invite les coordonnateurs, Benoit Boucher et Francis Morin, à livrer leur rapport. (voir annexe 2)

### Proposition n° 5

Patrick Aitken propose, appuyé par Josée Latulippe,

**Que le conseil reçoive le rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération.**

*Adopté*

## Rapport étape de la résolution sur la vie syndicale « Organisé-es pour gagner »

Le président invite le vice-président, Serge Monette, à présenter le rapport étape de la résolution sur la vie syndicale « Organisé-es pour gagner ». (voir annexe 3)

### Proposition n° 6

Chantal Joly propose, appuyée par Nejia Chehidi,

**Que le conseil reçoive le rapport étape de la résolution sur la vie syndicale « Organisé-es pour gagner ».**

*Adopté*

**Pause-santé à 15 heures 15.**

**Retour en plénière à 15 heures 30.**

## Premier rapport verbal du comité des lettres de créance

Le président présente les membres du comité des lettres de créance : Joan Anctil, représentante du secteur 4 — Tourisme, Nancy Boucher, représentante du secteur 1 — Commerce de détail, de gros et services divers et Matthieu Lafontaine, membre du comité de surveillance des finances.

Nancy Boucher fait la présentation du premier rapport verbal :

Délégué-es officiels	97
Délégué-es fraternels	25
Salarié-es FC	29
Salarié-es du mouvement	3
Dirigeant-es du mouvement	4
Visiteurs	7

Total : 165 personnes (55 femmes — 110 hommes) (voir annexe 4)

#### **Proposition n° 7**

Félix Pelletier propose, appuyé par Claude Pitre,

**Que le 16<sup>e</sup> conseil adopte le premier rapport verbal du comité des lettres de créance.**

*Adopté*

#### **La minute « on aime la FC »**

Le président invite les délégué-es du conseil à aimer la page Facebook de la Fédération du commerce (CSN) et à suivre les publications tout le long du conseil fédéral.

#### **Rapport étape sur le projet pilote en santé-sécurité-environnement**

Le vice-président présente le rapport étape sur le projet pilote en santé-sécurité-environnement. (voir annexe 5)

#### **Proposition n° 8**

Annie Berthiaume-Marois propose, appuyée par Alexandre Filiatrault,

**Que le conseil reçoive le rapport étape sur le projet pilote en santé-sécurité-environnement.**

*Adopté*

**Présentation des travaux du comité d'aide à la syndicalisation par Francis Morin, coordonnateur, Kim Boyer et Sophie Dupont, conseillères syndicales**

Le président présente les membres du comité d'aide à la syndicalisation :

- Kim Boyer, conseillère syndicale
- Sophie Dupont, conseillère syndicale
- Francis Morin, coordonnateur de la fédération

Le président invite les membres du comité d'aide à la syndicalisation à présenter leurs travaux.

**Proposition n° 9**

Benoît Filion propose, appuyé par Michel Valiquette,

**Que le conseil reçoive la présentation des travaux du comité d'aide à la syndicalisation.**

*Adopté*

**Allocution de David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN, sur les enjeux en vue du 67<sup>e</sup> Congrès de la CSN de mai 2023**

Le président invite David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN, à se joindre à la table en avant pour son allocution. Il s'adresse aux délégué-es.

Le président remercie David Bergeron-Cyr.

**Allocution par les représentantes des outils collectifs Bâtirente par Claire Servant, conseillère et Fondaction par Véronique De Sève, directrice développement des affaires et réseaux militants**

Le président invite les représentantes des outils collectifs Claire Servant, conseillère chez Bâtirente et Véronique De Sève, directrice développement des affaires et réseaux militants chez Fondaction à se joindre à la table en avant pour leur allocution. Elles s'adressent aux délégué-es.

Le président remercie Claire Servant et Véronique De Sève.

**Ajournement à 17 heures 10.**

## Deuxième séance — Mercredi, le 16 novembre 2022 – 9 heures

### Reprise des travaux

Le président souhaite la bienvenue aux délégué·es à cette 2<sup>e</sup> journée.

### Deuxième rapport du comité des lettres de créance

Matthieu Lafontaine présente le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

Délégué·es officiels	1
Délégué·es fraternels	0
Salarié·es FC	1
Salarié·es du mouvement	0
Dirigeant·es du mouvement	0
Visiteurs	1

Total : 3 personnes (0 femme — 3 hommes) (voir annexe 6)

### Proposition n° 10

Daniel Charette propose, appuyé par Steve Danis-Tremblay,

**Que le conseil adopte le deuxième rapport du comité des lettres de créance.**

*Adopté*

### Présentation des états financiers FC au 30 juin 2022

Le président présente les membres du comité de surveillance des finances, Matthieu Lafontaine du ST des Épiciers Unis Métro-Richelieu (CSN), Steve Danis Tremblay du SS de services et professionnelles de Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN) et Dan Tocu du ST de l'hôtel des Gouverneurs Place Dupuis (CSN) et les invite à se joindre au comité exécutif à l'avant pour le point finances.

Le trésorier, Michel Valiquette, fait la présentation des états financiers au 30 juin 2022. (voir annexe 7)

### Proposition n° 11

Nancy Morin propose, appuyée par Jean-Pierre Cyr,

**Que le conseil adopte les états financiers FC au 30 juin 2022.**

*Adopté*

## Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2022

Matthieu Lafontaine fait la présentation du rapport du comité de surveillance des finances. (voir annexe 8)

Le bureau fédéral recommande au conseil d'adopter le rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2022.

### Proposition nº 12

Luc Lafond propose, appuyé par Raymond Dionne,

**Que le conseil adopte le rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2022.**

*Adopté*

## Proposition sur les virements de crédit 2021-2023

Le président invite le trésorier à présenter aux délégué-es la proposition des virements de crédit 2021-2023. (voir annexe 9)

Le bureau fédéral recommande au conseil d'adopter la proposition sur les virements de crédit 2021-2023.

### Proposition nº 13

Sylvain Ménard propose, appuyé par Audrey Benoit,

**Que le conseil adopte la proposition sur les virements de crédit 2021-2023.**

*Adopté*

## Avis du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2021-2023

Le président invite Steve Danis-Tremblay à présenter l'avis du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2021-2023. (voir annexe 10)

**Proposition nº 14**

Jonathan Paradis-Lapointe propose, appuyé par Francis Cléroux,

**Que le conseil reçoive l'avis du comité de surveillance des finances sur la proposition sur les virements de crédit 2021-2023.**

*Adopté*

**Pause à 10 h 50.**

**Retour en plénière à 11 h 10.**

**Rapport étape de la résolution sur la syndicalisation « Organisé-es et plus nombreux »**

Le président invite le vice-président à présenter le rapport étape de la résolution sur la syndicalisation « Organisé-es et plus nombreux ». (voir annexe 11)

**Proposition nº 15**

Nejia Chehidi propose, appuyée par Julio Diaz,

**Que le conseil reçoive le rapport étape de la résolution sur la syndicalisation « Organisé-es et plus nombreux ».**

*Adopté*

**Panel sur THEU-CSN avec David Sanders et Marc Paquette**

Le président invite David Sanders, militant ontarien en hôtellerie et Marc Paquette, conseiller au Service de syndicalisation de la CSN à présenter THEU-CSN aux délégué-es.

Le président remercie David Sanders et Marc Paquette de leur présence.

**Dîner à 12 heures 10.**

**Retour en plénière à 13 heures 40.**

**Présentation sur l'environnement et le rôle des syndicats par Alain Savard, conseiller syndical**

Le président invite Alain Savard, conseiller syndical à la fédération à faire sa présentation sur l'environnement et le rôle des syndicats.

Le président remercie Alain Savard.

**Proposition n° 16**

Alexandre Filiatrault propose, appuyé par Annie Berthiaume-Marois

**Que le conseil reçoive la présentation sur l'environnement et le rôle des syndicats par Alain Savard, conseiller syndical.**

*Adopté*

**Pause-santé à 15 heures.**

**Retour en plénière à 15 heures 15.**

**Conférence sur la négociation d'une convention collective « Une négo ça se prépare ! »**

Le président présente Jonathan Aubin Beaumier et Jonathan Racine conseillers syndicaux à la fédération, et leurs invités : Chantal Joly du SE de bureau de SSQ vie (CSN) et Benoit Desrosiers du STT de Sucre Lantic — CSN. Il invite Benoit Boucher à venir animer le panel « Une négo ça se prépare ».

Le président remercie Jonathan Aubin Beaumier, Jonathan Racine, Benoit Boucher, Chantal Joly et Benoit Desrosiers.

**Proposition n° 17**

Nancy Morin propose, appuyée par Carl Mathieu,

**Que le conseil reçoive la conférence sur la négociation d'une convention collective « Une négo ça se prépare ! »**

*Adopté*

**Ajournement à 17 heures.**

## Troisième séance — Jeudi, le 17 novembre 2022 – 9 heures

### Reprise des travaux

Le président souhaite la bienvenue aux délégué·es à cette 3<sup>e</sup> journée.

### Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance

Joan Anctil fait la présentation du troisième rapport du comité des lettres de créance.

Délégué·es officiels	6
Délégué·es fraternels	4
Salarié·es FC	1
Salarié·es du mouvement	1
Dirigeant·es du mouvement	0
Visiteurs	2

Total : 14 personnes (5 femmes — 9 hommes)

### Rapport cumulatif

Délégué·es officiels	104
Délégué·es fraternels	29
Salarié·es FC	31
Salarié·es du mouvement	4
Dirigeant·es du mouvement	4
Visiteurs	10

Total : 182 personnes (60 femmes — 122 hommes) (voir annexe 12)

### Proposition n° 18

Louise Ouellette propose, appuyée par Sylvain Paquette,

**Que le conseil adopte le troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance.**

*Adopté*

## Panel « L'action collective, c'est payant »

Le président explique que le panel se déroulera en 3 étapes.

Il invite, en premier lieu, Martin Maurice du ST d'Olymel Vallée-Jonction (CSN), Martin Delage du ST d'Aliments Ultima inc. et Cheikh Fall du STT des Produits Bridor — CSN à partager leur lutte et comment ils se sont organisés pour gagner.

En second lieu, il invite Joan Anctil du STT de Hilton Québec (CSN) et Nicole Lambert du STT de la Coop Lanaudière CSN à partager la différence que les dons de solidarité ont fait dans leur lutte.

Finalement, il invite la secrétaire générale et le trésorier à présenter le modèle de politique de dons à adopter par les syndicats.

Le président remercie Martin Maurice, Martin Delage, Cheikh Fall, Joan Anctil, Nicole Lambert, la secrétaire générale et le trésorier.

### Proposition n° 19

Jonathan Paradis-Lapointe propose, appuyé par Pierre Lafleur,

**Que le conseil reçoive la présentation du panel sur l'exercice du rapport de force.**

*Adopté*

**Pause à 10 h 15.**

**Retour en plénière à 10 h 30.**

## «Pour vraiment protéger tout le monde» — La santé et la sécurité au travail à la FC

Le président invite à l'avant Patrick Ross, conseiller syndical à la fédération et André Boisvert, président du STT de Colabor Lévis (CSN). Il invite le vice-président à faire l'animation du panel.

Le président remercie le vice-président, Patrick Ross et André Boisvert.

### Proposition n° 20

Maxime Arcand propose, appuyé par Nancy Boucher,

**Que le conseil reçoive la présentation sur la santé et sécurité au travail.**

*Adopté*

## Présentation des syndicats en conflit

Le président invite le conseil à se lever pour accueillir le STT de la Coop Lanaudière CSN et le ST de la Station Mont-Tremblant (CSN) — Section Hilton Homewood suite, les deux syndicats en conflit.

Les syndicats expliquent les enjeux de leur conflit respectif.

### Proposition n° 21

Marie Beaudoin propose, appuyée par Ines Hajrovic,

**Que le 16<sup>e</sup> Conseil fédéral donne son appui à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs qui luttent, entre autres, pour la reconnaissance syndicale, l'obtention d'une convention collective négociée, le maintien et la création d'emplois, l'amélioration de l'ensemble des conditions de travail, et le maintien des droits acquis et invite tous les syndicats à les appuyer, notamment par l'achat de l'objet de solidarité ;**

**Que la Fédération du commerce (CSN) verse un montant de 500 \$ à chaque syndicat en conflit ainsi que le produit de la vente de l'objet de solidarité du présent conseil.**

*Adopté à l'unanimité*

Dîner à 12 h 45.

Retour en plénière à 14 h 15.

## **Inflation et pénurie de main-d'œuvre — Impacts et perspectives avec Jean Dalcé et François Enault**

Le président invite Jean Dalcé, conseiller au Service de recherche et condition féminine et François Enault, vice-président de la CSN à faire leur présentation sur l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre.

Le président remercie Jean Dalcé et François Enault.

### **Proposition n° 22**

Chantal Joly propose, appuyée par Alain Pelletier,

**Que le conseil reçoive la présentation sur l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre.**

*Adopté*

**Pause-santé à 15 h 30.**

**Retour en assemblées sectorielles à 16 h 00.**

## **Quatrième séance — Vendredi, le 18 novembre 2022 - 9 heures**

Le président souhaite la bienvenue aux délégué·es à cette 4<sup>e</sup> journée.

### **Présentation du Camp Vol d'été Leucan CSN par Michel Valiquette, trésorier de la fédération et responsable du dossier Leucan**

Le président invite le trésorier à présenter le Camp Vol d'été Leucan CSN.

### **Proposition n° 23**

Jean-Pierre Cyr propose, appuyé par Ines Hajrović,

**Que le conseil reçoive la présentation du Camp Vol d'été Leucan CSN.**

*Adopté*

## Présentation de Katia Lelièvre, vice-présidente de la CSN, sur la campagne postpandémie « Le travail, mais en mieux ! »

Le président invite Katia Lelièvre, vice-présidente de la CSN à faire sa présentation sur la campagne postpandémie « Le travail, mais en mieux ! ».

Le président remercie Katia Lelièvre.

### Proposition n° 24

Sylvain Ménard propose, appuyé par Audrey Benoît,

**Que le conseil reçoive la présentation de Katia Lelièvre, vice-présidente de la CSN, sur la campagne postpandémie « Le travail, mais en mieux ! ».**

*Adopté*

## Conférence : « L'arrivée des nouvelles générations » : De nouveaux enjeux à négocier (Équité, Inclusion, Diversité) par Carol Allain, M.Sc, M.Ed, conférencier, formateur et auteur

Le président invite monsieur Carol Allain, conférencier, à livrer sa conférence sur « L'arrivée des nouvelles générations : de nouveaux enjeux à négocier (Équité, Inclusion, Diversité). »

Le président remercie Carol Allain.

### Proposition n° 25

Nancy Morin propose, appuyée par Jonathan Paradis-Lapointe,

**Que le 16e conseil reçoive la présentation de monsieur Carol Allain, conférencier, sur « L'arrivée des nouvelles générations : de nouveaux enjeux à négocier (Équité, Inclusion, Diversité). »**

*Adopté*

## Questions de privilège

Il n'y a eu aucune question de privilège.

## Mot de clôture

Le président remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce conseil.

## Clôture du conseil fédéral

### Proposition n° 26

Nancy Boucher propose la levée du 16<sup>e</sup> Conseil fédéral de la Fédération du commerce (CSN), le vendredi 18 novembre 2022 à 11 h 55.

*Adopté*

Alexandre Laviolette, président  
Nancy Mathieu, secrétaire générale  
Alexe Raymond, secrétaire d'appui



## ANNEXE 1

# Rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération

## 1<sup>ère</sup> partie

*Rapport du comité exécutif*



Camarades,

Je vous souhaite la bienvenue à ce 16<sup>e</sup> conseil fédéral de la Fédération du commerce (CSN).

Le conseil fédéral est une instance démocratique d'une grande importance. C'est l'instance où nous faisons rapport des travaux accomplis au cours des 18 derniers mois du mandat. Elle vous permet de vous exprimer sur l'atteinte des résultats anticipés, de partager votre vision et de débattre sur de nouvelles propositions si nécessaire. Cette instance est la vôtre et n'hésitez pas à vous exprimer en grand nombre, car c'est grâce à vous que notre vision reste à l'image des membres que nous représentons.

Nous sommes réunis à l'hôtel Delta Sherbrooke, où les travailleuses et travailleurs font partie d'un syndicat affilié à la Fédération depuis 1993. Je tiens à les saluer, car ce sont eux qui nous offrent un excellent service et qui nous font vivre un beau séjour dans la magnifique région de l'Estrie. Salutations également au président du syndicat, Pierre Rodrigue, un militant depuis plus de 30 ans à la fédération.

Souhaitons aussi la bienvenue aux dirigeantes et dirigeants de la CSN qui sont parmi nous aujourd'hui. Salutations particulières à Denis Beaudin, président du conseil central de l'Estrie, qui vous adressera quelques mots un peu plus tard.

Je me dois de saluer également les membres de l'équipe de la fédération qui sont avec nous aujourd'hui et qui sont à vos côtés quotidiennement.

Au printemps dernier, vous étiez nombreux à participer aux congrès des conseils centraux et vous avez pu propager la vision portée par la fédération. Je vous invite à participer en grand nombre au prochain congrès de la CSN pour faire rayonner la FC et alimenter les débats. Ces instances définissent l'image que nous souhaitons donner à notre mouvement, il faut donc y participer en grand nombre.

Lors du dernier congrès, nous avons adopté des propositions fondamentales concernant la vie syndicale, la syndicalisation et la santé et sécurité au travail. Le fil d'Ariane qui transcendait l'ensemble de ces propositions est l'organisation de la solidarité afin d'être organisé·es pour gagner.

L'ingrédient principal pour être *organisé·es pour gagner* est la proximité de notre organisation avec les syndicats et les membres. Elle nous permet d'identifier rapidement les enjeux importants et mobilisant. D'ailleurs l'exécutif de la fédération était à vos côtés, car depuis le dernier congrès nous sommes allés près de 365 fois à la rencontre des membres et des officiers syndicaux.

Plusieurs syndicats se sont mobilisés en cours de convention collective ou lors de son renouvellement et ça a porté fruit.

La nouvelle formation « Organiser la solidarité » fait salle comble à chaque session. Les commentaires reçus sont unanimes : cette formation répond à un besoin, soit l'organisation collective dans nos milieux de travail pour gagner.

« Organiser la solidarité », c'est revenir aux bases de notre raison d'être comme syndicalistes, car sans la solidarité nous ne sommes rien de plus qu'une compagnie d'assurances. C'est pourquoi nous réactivons l'âme du mouvement syndical. Cette solidarité vous a permis de vous organiser en

syndicat pour faire face à votre employeur. Cette solidarité vous a permis d'avoir des conditions de travail collectives, soit votre convention. Cette solidarité vous permet également de faire progresser vos conditions de travail même si vous êtes en cours de convention. D'ailleurs, c'est lorsque nous mettons en action cette solidarité qui nous définit que nous obtenons une vie syndicale forte.

Passons en survol la vie syndicale de la fédération par secteur:

### Vie syndicale

Secteur 1 : Commerce de détails, de gros et service divers

#### 1A – Magasins d'alimentation

La négociation coordonnée des marchés d'alimentation 2019-2021 regroupant 24 syndicats est officiellement terminée. Il ne reste plus que le bilan à produire et adopter. Le thème de cette ronde était « Ensemble vers un meilleur équilibre ». On peut sans conteste dire que cette ronde de négociation, malgré le fait qu'elle se soit étendue sur 2 ans, a été un succès et a permis d'améliorer nos conditions de travail au-delà de ce que nous aurions pu faire seul. Les gains sont multiples. D'abord, les clauses de liberté d'action syndicale ont été améliorées par des heures de libération syndicale payées par l'employeur, ce qui est une première dans ce sous-secteur. Ensuite, nous avons obtenu des périodes de formation pour permettre l'adaptation aux changements technologiques. La retraite a aussi été bonifiée d'au moins 1% pour tous les salariés. Finalement, les échelles salariales ont été bonifiées d'un minimum de 2% par année et nous avons accéléré la progression dans l'échelle salariale. La durée de ces conventions est de 6 ans.

Les autres enjeux à surveiller sont la hausse du salaire minimum et l'impact de la loi 27 en santé et sécurité au travail. Un comité de santé et sécurité au travail devra être mis en place dans chaque établissement ou sur une base multi-établissements.

#### 1B – Magasins non alimentaires

Une grosse négociation a eu cours avec nos camarades du S d'IKEA Montréal (CSN). Ils ont dû exercer quelques jours de grève de leur banque de 10 jours pour obtenir un excellent règlement, dont voici le plan de construction : bonification du nombre de jours de libération syndicale payée par l'employeur, augmentation du nombre de représentants et une plus grande transparence de l'employeur en santé et sécurité au travail, bonification des ratios de vacances, réduction des échelles salariales, création de plus de 16 postes réguliers, garantie de travail de 12 heures minimum pour tous les salariés, rémunération équivalente au salaire régulier durant le premier mois de congé parental, bonification du REER de 3 % à 5 % et une adhésion plus rapide à ce dernier, amélioration du salaire d'entrée, réduction du nombre d'échelles salariales ce qui veut dire que 30 % des membres obtiendront 32 % d'augmentation grâce au repositionnement et des augmentations de salaire de 5,5 %, 3 % et 3 %. Félicitations camarades, le plan de la solidarité vous a permis de gagner.

Une tradition s'est créée dans ce sous-secteur. Plusieurs de nos quincailleries ont décidé de se réunir sur une base régulière afin de parler des différents enjeux et créer de la solidarité intersyndicale. Les syndicats de la région de Montréal et Québec se sont rencontrés en mode hybride pour échanger sur leurs réalités respectives.

Un nouveau créneau s'est développé au cours des dernières années, soit les magasins de plein air. Nous avons deux magasins affiliés, dont la Cordée qui a conclu une première convention collective, et ce, bien que leur employeur se soit mis sous la loi de la protection de la faillite. La coopérative MEC a suivi peu de temps après en se syndiquant sous le STT du commerce – CSN. De belles conditions de travail ont été mises en place, particulièrement au niveau des congés sans solde, car dans ce secteur, plusieurs membres aiment partir à l'aventure. Cette liberté leur permet d'offrir un service à la clientèle rehaussé. Ils ont aussi intégré la question de l'environnement à leurs relations de travail. Finalement, ils ont mis en place une échelle salariale qui reconnaît l'expertise des travailleuses et travailleurs.

Finalement, la fermeture des commerces le dimanche s'est invitée dans la conjoncture politique québécoise. La CAQ a réanimé ce débat après avoir pris la décision de fermer les commerces le dimanche en début de pandémie. La pénurie de main-d'œuvre a aussi fait ressortir cette option pour atténuer les impacts. D'ailleurs, certains commerçants se sont fait rappeler à l'ordre pour avoir orchestré une fermeture le dimanche. Nous continuerons de suivre ce débat et de regarder les impacts sur les membres qui y travaillent.

#### 1C - Entrepôts

Nous avons vu beaucoup d'action dans ce sous-secteur depuis le début du mandat. Nos camarades du ST des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN), juste avant la poussée inflationniste, ont réglé leur convention collective. Grâce à leur mandat de grève adopté à 93%, ils ont obtenu des augmentations de salaire moyennes de 2,25% sur 5 ans, l'intégration du télétravail pour le secteur bureau, la création de 3 postes de chauffeurs, une augmentation des avantages sociaux des salariés à temps partiel, le transfert de leur régime de retraite vers Bâtirente et des ratios élargis pour la prise des congés.

Nos camarades du SE de Ben Deshaies – CSN en Abitibi ont su tirer avantage de la pénurie de main d'œuvre. Au niveau salarial, le salaire d'entrée passera de 17,67\$ à 22,52\$ en 2026. Les augmentations de salaire totalisent 24,8% sur 5 ans, la retraite a été bonifiée de 2%, les primes seront majorées au taux de temps supplémentaire pour les salariés travaillant en heures supplémentaires et l'employeur ne peut refuser les libérations syndicales pour la formation des officiers.

Nos camarades du STT de Iron Mountain – CSN sont allés chercher des augmentations de 15 % sur 3 ans, atteignant le 18\$ l'heure minimum dans cet entrepôt.

Des gains majeurs également chez le STT de Colabor Lévis (CSN) et chez le STT de Colabor -CSN à Boucherville avec de courtes grèves. Le syndicat de Colabor à Lévis a parti le bal : ils étaient en position de rattrapages face aux conditions de travail de l'entrepôt de Boucherville. Des gains importants en santé et sécurité ont été faits. Leur contrat de 5 ans leur a permis d'augmenter leurs salaires de 16,5 % à 46% pour les salariés d'entrepôts et de 24 à 44% pour les camionneurs. Ce n'est pas rien! Il s'agissait de la première fois qu'ils faisaient grève et je crois qu'ils ont aimé l'expérience, qui fut pour le moins lucrative.

L'entrepôt de Boucherville a levé la barre un peu plus haute : la moitié des échelons inférieurs ont été supprimés, l'accès au taux double après 5 heures supplémentaires, les augmentations salariales qui varient de 21,5% à 26,3% sur 4 ans.

Les camarades du STT du commerce – CSN- Fruits et légumes Beauport inc, nouvellement syndiqués, ont rapidement compris la force de se joindre à la Fédération du commerce (CSN) pour faire avancer leurs conditions de vie. Ils ont obtenu une convention mature, et ce, dès la première convention collective. Ils ont eu une convention collective très similaire à nos camarades de Colabor à Lévis.

Camarades du STT de Sysco Grand-Montréal (CSN), la table est mise pour votre négociation à venir!

Terminons avec un dossier fort important en syndicalisation, les travailleuses et travailleurs de l'entrepôt d'Amazon à Montréal tentent de se syndiquer face à un employeur réputé pour être antisyndical. Rappelons également que le premier syndicat Amazon vient tout juste de voir le jour au États-Unis et espérons que celui de Montréal sera le premier entrepôt syndiqué au Canada.

#### 1D -Services divers

Nos camarades du STT de la Coopérative funéraire des Deux Rives – CSN ont mené toute une bataille lors de leur 2<sup>e</sup> renouvellement de convention collective. Près de 12 semaines de conflit qui leur ont ultimement permis d'élever leurs conditions de travail. En rafale, une augmentation de salaire de 18,5% à 35% sur 5 ans, ce qui veut dire que certains salariés obtiendront 7\$ de plus de l'heure, d'importants gains en matière de santé et sécurité au travail et de liberté d'action syndicale, 5 semaines de vacances après 20 ans d'ancienneté et la bonification des avantages sociaux pour les salarié-es à temps partiel.

Avec un mandat de moyen de pression en poche, nos camarades du STT des Créations Morin - CSN dans le Cœur-du-Québec ont atteint le 18\$ l'heure et ils obtiennent des augmentations de salaire de 11% à 14% la première année et 3% pour les 3 années suivantes. De plus, l'employeur assumera 60% de la prime d'assurance collective et il y aura plus de flexibilité au niveau des horaires de travail.

Pour ce qui est des stationnements, tant de la région de Montréal que de Québec, ils ont réussi à obtenir des échéances de convention collective qui ont seulement 4 mois d'intervalle. Dans nos stationnements Indigo, nous avons obtenu une clause de protection d'IPC avec de l'enrichissement de 1,25%, ce qui est une première. Finalement, ils ont aussi obtenu une augmentation du nombre de libérations syndicales.

#### Secteur 2 - Agroalimentaire

##### 2A -Transformation des viandes

Je citerais le président du STOVJ (ST d'Olymel Vallée-Jonction (CSN)), Martin Maurice, pour débuter cette section « Les employées d'abattoirs méritent plus, méritent mieux, » et le fruit de leur bataille leur a permis d'obtenir mieux et plus. Lors du dernier congrès, le conflit de travail avait cours chez Olymel Vallée-Jonction et nous avions fracassé notre record de dons. Nous avons plus que triplé les dons que nous faisons habituellement. Quel beau geste de solidarité! Ils ont fini par obtenir ce qu'ils voulaient. Conflit de travail très médiatisé où les producteurs de porc ont couiner dans les médias parce qu'il y avait une quantité importante de porcs en attente et ils ne voulaient pas faire d'abattage humanitaire. Leur solution s'apparente au purin et c'est de restreindre notre droit de grève sous prétexte que ça éviterait l'abattage humanitaire, qui n'a jamais eu lieu au final. Que les producteurs de porc se le tiennent pour dit, ils vont nous retrouver sur leur chemin, car nous n'accepterons jamais de concéder un droit aussi fondamental que notre droit de grève, surtout face à un employeur comme Olymel. En plus, le ministre du Travail, Jean Boulet, a tenté de nous vendre son arbitrage de

convention. Solution qui revient à nous priver de notre rapport de force et à mettre notre destinée dans les mains d'un tiers. Il n'y a que par la négociation que ce conflit devait se régler. Nos camarades ont pavé la voie dans le secteur de l'abattage et ont établi le standard des autres règlements qui sont intervenus au Québec avec Olymel. Les gains sont considérables pour ce contrat de 6 ans : des augmentations de l'ordre de 26,4%, dont 10%, la première année, un montant de 65\$ par année de services sera donné à chaque membre, l'employeur rehaussera de 50% sa part de l'assurance collective et finalement, le syndicat a introduit un régime de retraite simplifié avec une contribution de l'employeur de 1,5%. La table était donc mise pour la revalorisation des emplois dans ce secteur et c'est ce qui s'est produit.

Fort de leur mandat de grève de 5 jours, les membres du syndicat des travailleurs (euses) d'abattoir de volaille de St-Jean-Baptiste (CSN) ont obtenu des augmentations de salaire de 22% sur 6 ans, une hausse de 20% de la contribution de l'employeur à l'assurance collective, une amélioration des ratios de vacances, la majoration des primes et l'intégration d'une clause sur la formation en emploi.

Pour ce qui est des travailleurs du STT de la compagnie de Volailles Maxi (CSN), le salaire d'entrée est passé de 14,27\$ à 20,30\$ l'heure, atteignant le 18\$ l'heure. La prime de soir a plus que doublé, la prime de nuit est passée de 0,65\$ à 2\$, les congés de maladie sont passés de 3 à 5, une 6<sup>e</sup> semaine de vacances pour les salariés de 25 ans et plus a été ajoutée et un régime de retraite Bâtirente avec une contribution de l'employeur de 2% a été instauré.

Ensuite nos camarades du SE de l'usine de transformation de volaille de Ste-Rosalie (CSN) ont obtenu un règlement à la hauteur du secteur. Fort d'un mandat de grève de 5 jours, ils ont gagné des augmentations de 9,8% la première année. L'échelle salariale est passée de 5 échelons répartis sur 5 ans à 2 échelons répartis sur 4 mois. L'écart moyen entre les 2 échelons est de plus de 5\$ l'heure. Pour la maintenance, ils obtiennent des augmentations de 8\$ l'heure sur 6 ans, dont 4,50\$ la première année. Les primes ont également été bonifiées de 45% à 70% et la contribution de l'employeur à l'assurance collective passe de 36% à 70%.

Notre combativité et notre rapport de force ont obligé Olymel à changer d'approche avec les syndicats de l'ensemble de son entreprise et il a opéré une revalorisation des conditions de travail dans toutes ses usines.

La convention collective a été réouverte dans le SE de l'abattoir de Berthierville (CSN). Leur échelle salariale comprend seulement 2 échelons qui se terminent à 4 mois après l'embauche. Les employées de productions ont obtenu 2\$ l'heure et les salariés de maintenance, 5,20\$. En contrepartie, la convention a été prolongée de 2 ans.

La même chose s'est produite à Princeville où la convention a été prolongée jusqu'en 2030. Leurs augmentations varient de 7,44\$ à 7,64\$ l'heure, ce qui représente environ 35% d'augmentation. La première année l'augmentation est de 1,50\$ l'heure. Les primes de quart ont été bonifiées à 2\$ l'heure, l'échelle salariale de 24 mois est réduite à 4 mois répartis sur 2 échelons. L'employeur augmentera sa contribution à l'assurance collective de 4% par année.

Sur une note plus sectorielle, les syndicats d'Olymel ont continué de se rencontrer pour partager différentes informations et pratiques au niveau des relations de travail et de la santé-sécurité au travail. Ces rencontres permettent également de consolider la nécessaire solidarité pour affronter un employeur comme ce dernier.

Nos camarades du STT de Bacon Inter-América (CSN) à Drummondville sont à préparer leur prochaine convention collective, fort à parier qu'ils seront inspirés par ces belles victoires syndicales. Rappelons qu'ils avaient obtenu une excellente convention collective lors du dernier mandat et je leur souhaite d'obtenir encore plus lors de cette bataille à venir.

Il n'y a pas que chez Olymel que nous avons fait des gains majeurs, nous en avons observés plusieurs chez le STT Viandes Du Breton (CSN) également. Fort d'un mandat de grève générale illimitée adoptée à 93%, nos camarades ont obtenu des augmentations de salaires variant de 7% à 30 % la première année, 3,5%, 3% et 3% les années subséquentes. L'employeur a plus que triplé sa contribution au régime de retraite qui s'appliquera à toutes les sommes gagnées (heures supplémentaires, primes, etc.) une 6<sup>e</sup> semaine de vacances a été ajoutée pour les salariés détenant plus de 25 années de service. Pour les travailleurs étrangers, ils pourront recevoir une allocation voyage de 1125\$ pour un billet d'avion, afin de retourner dans leur pays d'origine pour voir leur famille ou lors d'un décès.

Pour ce qui est de la section expédition et réception, grâce à leur ténacité et à leur solidarité et après avoir fait la grève durant 7 semaines l'été dernier, ils ont également obtenu des conditions de travail à la hauteur. Les anciennes primes covid ont toutes été intégrées au salaire, en plus d'obtenir du ratrappage salarial le tout totalisant des augmentations de plus de 2,50\$ l'heure la première année et des augmentations de 3.5% la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année et une augmentation de 3% la 4<sup>e</sup> année. Une prime de reconnaissance de l'ancienneté a été octroyée et une plus grande protection contre la sous-traitance a été obtenue.

Disons que la solidarité et le rapport de force étaient à l'œuvre dans ce sous-secteur en début de mandat. Et ce fut payant !

## 2B – Production alimentaire

La production alimentaire a également produit de beaux résultats. Commençons avec nos camarades du SE de la Biscuiterie Harnois de Joliette (CSN) qui ont atteint l'objectif du 18\$ l'heure. La convention collective d'une durée de 2 ans et 7 mois prévoit des augmentations variant entre 13,1% et 41%, une majoration des différentes primes, une bonification de 8 heures de la banque de congés maladie, une augmentation de la contribution de l'employeur à l'assurance collective qui passe de 30% à 50% et des gains en santé et sécurité concernant les coups de chaleur.

Nos camarades du STT de Sucre Lantic – CSN ont réussi, grâce à leur solidarité qui s'est reflétée par un mandat de grève adopté à 98%, à raffiner encore une fois leur convention collective. Les alliances stratégiques avec les autres syndicats de l'industrie du sucre leur ont également permis d'avoir un meilleur portrait de leur rapport de force. Ils ont bonifié leur régime de retraite à prestation déterminée et amélioré leur clause de sous-traitance. Le nombre de congés maladie passe de 3 à 6 et les augmentations salariales sont de l'ordre de 13,6% sur 5 ans. Les salaires à la fin de la convention varieront entre 34,68 \$ et 38,01 \$.

Les travailleuses et travailleurs du STT de la Ferme St-Zotique – CSN méritent « d'eggcellentes conditions » et c'est-ce qu'ils ont obtenu grâce à leur mobilisation et à l'exercice de leur droit de grève. L'entente de principe prévoit une convention collective de quatre ans avec des hausses de salaire totale de 15 % à 20 %. Parmi les gains, nous comptons aussi l'équité salariale pour certaines fonctions à prédominance féminine, l'instauration d'une prime équivalente à 5% du salaire pour compenser

les heures supplémentaires obligatoires pour les salarié-es de l'expédition et une majoration de près de 25% des différentes primes. Les syndiqué-es ont également obtenu le report des jours fériés tombant la fin de semaine et la fin du travail obligatoire lors de ceux-ci, ce qui semble être une norme dans l'industrie de l'œuf. Aussi, les salarié-es ont obtenu des gains notables sur les procédures d'octroi des vacances et l'élimination des semaines où la prise de vacances était interdite, un encadrement plus strict du recours au personnel d'agence et des clauses de liberté syndicale améliorées. Tout cela s'ajoute aux augmentations de salaire de 1,50\$ obtenues en cours de convention collective résultant d'une importante mobilisation il y a 2 ans.

Les travailleurs (euses) du ST de Distribution Multi-Marques Laval – CSN grâce à leur solidarité et l'exercice de leur mandat de moyen de pression adopté à 82%, ont obtenu des augmentations moyennes de 15,3% sur 5 ans, dont 5% la première année. Les primes ont été bonifiées de 28% et le versement de l'employeur au régime de retraite de 17%.

Après 3 mois de lock-out, ils ont finalement gagné! Bridor pensait briser la solidarité des travailleuses et travailleurs en décrétant un lock-out le 24 avril dernier, mais la solidarité aura eu gain de cause. Une convention de 4 ans avec des augmentations de salaire variant entre 21% et 25%. Le 18\$ l'heure a été atteint et le salaire d'entrée sera à 21\$ l'heure. Une prime d'ancienneté qui varie de 250\$ à 1500\$ a été octroyée. Les primes ont été bonifiées, la contribution REER augmentée de 1% et la part de l'assurance collective passe de 50% à 55%.

Chez le SE de la Cie Montour – CSN, les travailleuses et travailleurs ont été en grève du 15 juin au 7 août inclusivement. Grâce à leur solidarité, ils ont pu maintenir leur clause de protection contre l'IPC et ils ont obtenu des augmentations de salaire de 7 % la première année et 3% pour les 4 années suivantes. Les augmentations pourront varier en fonction de l'IPC.

Une importante négociation est en cours de préparation, il s'agit de nos camarades du STT de la Brasserie Labatt (CSN). Ils font face à une multinationale monstre. Face à un employeur comme AB InBev, il faut être prêt! Les analyses nécessaires pour bien évaluer le rapport de force sont en cours. Fort à parier qu'ils auront besoin de l'appui de l'ensemble de la FC et de la CSN pour obtenir leur dû.

### Secteur 3 - Finances

#### 3A – Mouvement Desjardins

L'ensemble des unités d'accréditations regroupées par le SS de services et professionnelles de Desjardins du Saguenay-Lac-St-Jean (CSN) sont en négociation actuellement pour renouveler leur convention collective dans un contexte économique difficile. Desjardins, comme acteur économique majeur au Québec reconnaît que les mois seront difficiles au niveau économique, mais fait la sourde oreille quand vient le temps d'augmenter le salaire de ses employés. Le syndicat a dû se donner un mandat de moyen de pression, incluant 5 jours de grève, pour le forcer à sortir son chéquier. L'employeur est très loin d'offrir l'augmentation faite au PDG, soit 37% d'augmentation sur un salaire déjà dans les 6 chiffres. La fédération est avec vous! Vos demandes sont légitimes et l'employeur a la capacité de payer. Il manque juste de volonté et la solidarité est justement une source de motivation très efficace.

Actuellement, nous sommes en renouvellement de conventions collectives dans plusieurs caisses en Gaspésie, la caisse des Portugais de Montréal et la caisse d'économie et solidaire. Les grands enjeux aux tables de négociation sont le télétravail, la rémunération et l'évaluation de rendement.

Un processus de restructuration salariale a également été négocié dans plusieurs de nos caisses. Ceci a permis à certaines salariées d'obtenir des augmentations de salaire de 17% pour certains titres d'emploi.

La question du télétravail est un enjeu dans ce secteur. Des présentations ont été faites à ce sujet lors de nos assemblée sectorielle et nous allons débattre d'une proposition afin que nous puissions tenir cette instance en mode hybride. Avec la réalité familiale de nos militantes, nous croyons que cela permettra à un plus grand nombre de syndicat de participer à cette instance.

### 3B - Finances

#### SSQ Beneva

La négociation coordonnée chez SSQ a démontré la nécessité de mettre en place la solidarité face à ce type d'employeur. Les 3 syndicats CSN se sont dotés de mandat de grève à 90%, 93% et 94,9%. Les syndicats représentant le personnel de bureau ont exercé plusieurs jours de grève pour s'assurer que l'employeur mette la main dans sa poche pour rencontrer les attentes des membres. Ils ont obtenu une lettre d'entente sur le télétravail, une convention collective de 2 ans avec des augmentations de salaires incluant un montant forfaitaire de 5,78% et de 3,5% en 2023. Une clause de protections contre l'inflation a également été incluse pour la dernière année de la convention. Le processus de fusion de SSQ et la Capitale pour devenir Beneva est en cours.

Les négociations sont en cours chez le STT de Bâtirente – CSN. Évidemment, la question de la rémunération est à l'agenda et la question du télétravail est un incontournable dans ce secteur.

#### Secteur 4 Tourisme

##### 4A - Hôtellerie

La négociation coordonnée de l'hôtellerie a pris fin au cours de ce mandat et a débuté durant le mandat précédent. La covid a fait en sorte que cette négociation s'est échelonnée sur plus de 2 ans. Les employeurs voyaient avec la Covid l'opportunité de faire reculer de 30 ans les conditions de travail de ce secteur. Mais encore une fois, ils se sont butés à la solidarité à toute épreuve des travailleuses et travailleurs de ce secteur qui ont dû se battre à chaque ronde pour gagner, et ce, depuis près de 40 ans. Sur les 24 syndicats participants, 50% ont fait la grève, dix syndicats ont dû recourir à des journées de grève et deux syndicats ont dû faire la grève générale illimitée pour gagner. Les plus longs conflits se sont déroulés au STT de l'Hôtel Méridien de Montréal (CSN) où ils ont fait la grève générale illimitée du 27 août 2021 au 8 février 2022, soit près de 6 mois de piquetage et au STT de Hilton Québec (CSN) où la grève a duré près de 7 mois, soit du 7 septembre 2021 au 4 avril 2022. Ces deux syndicats se sont tenus debout jusqu'à la fin, sans rien concéder! Courage, détermination et solidarité résument bien ces deux conflits. Impressionnant!

Il n'y a pas que dans la négociation coordonnée que nous avons fait de beaux gains. En Abitibi, le STT de l'Hôtel Le Noranda – CSN est allé chercher 12 à 21% d'augmentation de salaire et six semaines de vacances après 20 ans d'ancienneté.

Pour ce qui est du STT du Château Cartier (CSN) en Outaouais, les augmentations de salaire varient de 24,4% à 28,45% sur six ans. En plus d'introduire une cotisation de 1% de la part de l'employeur à Fondaction, un jour de vacances supplémentaires à chaque deux ans après 20 ans d'ancienneté.

#### 4B - Loisirs

Les travailleuses et travailleurs du ST de la station Mont-Tremblant (CSN) ont dû se mobiliser pour ramener leurs conditions au sommet. Concrètement une augmentation de 1,25\$ l'heure pour 2021, 3% pour 2022 et 2023 et de 2,5% pour 2024 avec une clause d'IPC garantissant des augmentations variantes entre 2,5 % et 5,5%, selon l'IPC. Ils ont réduit l'instabilité des statuts plus précaires en introduisant un mécanisme permettant aux travailleurs d'occuper plusieurs postes pour maximiser les heures de travail, ils ont bonifié les primes de nuit et les dispositions concernant la formation, des gains significatifs en santé et sécurité et j'en passe.

Au STT du Mont Habitant (CSN), ils ont obtenu une convention de 4 ans et le 18\$ l'heure a été atteint. Ils ont optimisé leur rapport de force en se donnant un mandat de grève la veille de la relâche scolaire, ce qui leur a permis d'arracher des augmentations salariales variant de 5 à 15% la première année, 5 heures de congés de maladie supplémentaires et la reconnaissance de l'expertise des préposé-es à l'entretien des remontées en créant une classe salariale de compagnon. Pour ces derniers, cela représentera une augmentation de salaire de 30% au sommet de l'échelle.

Nos clubs de golf ont aussi fait d'importants gains. Au SE du Club de golf Murray Bay (C.S.N.), c'est 17% d'augmentation salariale sur 3 ans qu'ils ont obtenus.

#### 4C - Restauration

Au ST des rôtisseries Au Coq (CSN) à Anjou, c'est de la chair autour de l'os qu'ils ont remporté, forts de leur mandat de moyen de pression. Un processus d'accueil des nouveaux salariés avec un représentant du syndicat, l'octroi de congé les fins de semaine en rotation pour les salariés occasionnels, augmentation des primes de livraison de 2\$ pour les grosses commandes, les salariés à pourboire verront leurs salaires augmenter de 7% à 12%. Pour les salarié-es de la cuisine et des caisses, les salaires d'entrée passent de 15,25\$ à 19\$ l'heure au sommet de l'échelle.

Les fantômes du forum étaient derrière les travailleurs du SE de la restauration – CSN – Section Groupe Compass du Centre Bell. Ils ont lancé et compté! Les hôtes et hôtesses, les débarrasseuses et débarrasseurs, les serveuses et serveurs obtiennent 2\$ l'heure. Pour les monteurs de salles de banquet, les postes en cuisine et à la plonge, c'est 4\$ l'heure. Il s'agit d'un impressionnant tour du chapeau. Ça, c'était en novembre 2021. 6 mois plus tard, l'employeur voulait que la lettre d'entente se termine. Ils se sont donc mobilisés et ils ont gagné que les augmentations salariales se poursuivraient jusqu'à la fin de la convention, allant ainsi chercher des augmentations allant de 13% à 48% pour 2022!

Sur un aspect plus sectoriel, l'association des restaurateurs du Québec (ARQ) revient encore une fois à la charge pour s'ingérer dans le partage des pourboires. C'est fou comment ils sont imaginatifs quand vient le temps de trouver une solution afin d'éviter de mettre la main dans leurs poches. La solution pour rehausser le salaire misérable des cuisiniers et des plongeurs? La poche des serveurs! La solution pour augmenter les profits des restaurateurs? S'ingérer dans le processus du partage des pourboires, question d'être bien certains d'appauvrir les serveurs. Nous ne sommes pas contre le

partage, mais ce partage doit être déterminé uniquement par celles et ceux qui le reçoivent et personne d'autre. C'est le message qui fût porté par la FC au groupe de travail du gouvernement mis en place pour étudier la question. Mon petit doigt me dit qu'il n'y aura pas le consensus nécessaire à un changement législatif. Bravo camarade Valiquette!

Ce survol de nos récentes luttes est plutôt impressionnant, n'est-ce pas? S'il y en a qui se questionnent encore sur ce que donne la solidarité, la démonstration est faite. C'est payant en terme monétaire et en termes de vie syndicale.

### Syndicats en conflit

Au moment d'écrire ces lignes, nous avions deux syndicats en conflit. Le plus long conflit de travail au Québec est au STT de la Coop Lanaudière CSN où ils ont franchi l'année de grève générale illimitée. Un an debout, face à un employeur qui souhaite faire reculer leurs conditions de travail de près de 30%. Ça ne fait pas de sens! Ce conflit est idéologique avec un employeur antisyndical. Camarades, nous serons avec vous jusqu'au bout, on ne lâche pas! L'autre conflit est au ST de la station Mont-Tremblant (CSN) - Section Hilton Homewood suite qui est en lock-out depuis le 26 août dernier face à un employeur tout aussi déconnecté que celui de la Coop Lanaudière. Leur bataille est pour obtenir des conditions de travail équivalentes à leurs collègues qui effectuent les mêmes tâches ailleurs à la station. La FC est à vos côtés, camarades! N'oubliez pas de faire ou refaire des dons pour nos syndicats en conflit, cet argent leur permet de tenir la minute de plus pour gagner.

Concernant le contenu de la semaine, nous vous présenterons les rapports de nos différentes propositions, soit les propositions « Organisé-es pour gagner », « Organisé-es et plus nombreux » et notre projet pilote en santé-sécurité au travail. Vous verrez que nous avons bien progressé et que nous naviguons dans la bonne direction. Un panel sur la préparation d'une négociation vous sera présenté, le panel l'action collective c'est payant est à l'ordre du jour et une présentation sur la conjoncture actuelle concernant l'inflation et la pénurie de main d'œuvre vous sera faite. Nous espérons que ces partages et mises en valeur sauront vous inspirer pour vos luttes à venir.

### Conjoncture politique au Québec

Ça fait longtemps que l'on n'avait pas vu les partis politiques nous lancer de l'argent à coup de millions dans nos services publics. Ça fait du bien, mais je dirais qu'il était temps, disons. Ça aura pris la covid pour démontrer que des politiques publiques guidées par l'austérité ça ne donne rien de bon tant pour les travailleuses et travailleurs qui y œuvrent et la population qui bénéficie de ces services. On est la province qui dépense le moins en services publics mais où nous payons le plus. Ça peut bien aller mal dans nos services publics.

La moitié de la CSN se retrouvera en négociation dans le secteur public, en front commun en plus. Ce front commun représente près de 500 000 personnes. Ils ont des objectifs ambitieux et bien au-delà de ce qu'ils ont obtenu au cours des dernières négociations. Je suis convaincu que les luttes que nous avons réalisées au cours des dernières années vont les inspirer. Difficile de ne pas être inspirés en regardant le survol que nous venons de faire. S'ils veulent y parvenir, ils devront faire preuve de solidarité et s'organiser pour gagner. Nous serons là pour les soutenir. Ce qu'ils demandent est loin d'être déraisonnable au contraire, c'est nécessaire. Nécessaire pour la qualité des services publics que nous utilisons tous. Nécessaire pour reconnaître l'apport qu'ils ont dans notre société et dans nos vies. Tout comme l'apport que nous avons dans chacun de nos milieux pour la fabrication des

biens et services que nous produisons pour la société. Le fonctionnement de l'ensemble de la société dépend de nous, les travailleuses et travailleurs, sans nous les boss ne font pas de profit et ne produisent pas de services. Alors, soyons solidaires avec ces camarades afin qu'ils puissent obtenir leur dû. On le sait les *boss* ne sont pas gênés de se remplir les poches ou de prendre des décisions politiques qui vont enrichir cette même classe dominante. Solidarité avec nos camarades du secteur public!

Il n'y a pas qu'au Québec que les travailleuses et travailleurs sont tannés de se faire exploiter, nos camarades aux États-Unis également. On y voit une importante vague de syndicalisation dans l'industrie des services, dont les Starbucks. Le premier entrepôt d'Amazon s'est syndiqué. La délégation de la Fédération du commerce les a rencontrés à la Conférence de Labor Notes qui s'est tenue en juin dernier et nous avons pris des notes afin de nous inspirer de leurs méthodes pour faire grandir les rangs de la famille CSN.

Nous aimons toujours terminer en souhaitant la bienvenue à nos nouveaux camarades, soit la section des Sauveteurs de Val Cartier inc du STT du commerce – CSN et la section Archibald de ce même syndicat. Camarades, bienvenue à la FC où la solidarité nous anime et nous fait gagner.

En conclusion, je n'ai pas souvenir de mon vivant d'avoir vu des gains aussi significatifs en termes de conditions de travail. La combinaison de notre rapport de force et de notre solidarité nous a permis de rendre ce que nous trouvions, il n'y a pas si longtemps, impossible en une réalité bien concrète. La conjoncture nous est favorable et nous devons en profiter au maximum. Cessons d'être gênés de revendiquer et de se servir de notre rapport de force ultime, soit la grève, pour gagner. En ce sens, plus de 32 syndicats ont exercé leurs mandats de grève au cours de 2 dernières années. Du jamais vu! Continuons l'offensive!

Solidarité camarades!

Vive la Fédération du commerce (CSN) et vive la CSN!

Bon conseil fédéral!



## ANNEXE 2

# Rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération

## 2<sup>e</sup> partie

*Rapport de la coordination*



## Introduction

Délégué-es,

Les dix-huit premiers mois du mandat ont été occupés pour l'équipe de la Fédération du commerce (CSN). Au cours du présent rapport, vous constaterez que l'ensemble des composantes de l'équipe a travaillé avec acharnement au cours de cette première partie de mandat.

Tout d'abord, le principal mandat adopté lors du dernier congrès a nécessité la création de la toute nouvelle formation *Organiser la solidarité*. Bâtir cette formation et préparer les nouveaux formateurs a mobilisé plusieurs composantes de l'équipe. Nous avons relevé le défi, puisque plusieurs séances de formation ont déjà été dispensées aux militant-es ainsi qu'à l'équipe de conseillers et conseillères.

Ensuite, l'équipe a fait face à un important renouvellement de main-d'œuvre depuis le début de l'année 2022. De janvier à juillet seulement, nous avons procédé à l'affichage de 8 postes permanents, et de 10 postes temporaires, ce qui est considérable pour une équipe qui compte 32,5 postes.

La bonne nouvelle est que nos recrues nous épateront chaque jour par leur détermination et leur combativité. Nous estimons avoir relevé ce défi de renouvellement, mais cela a grandement sollicité la coordination, l'équipe de parrains et marraines et notre équipe de pompiers. Nous entrevoyons enfin un ralentissement des nombreux mouvements de main-d'œuvre et une stabilisation au cours des prochains mois. Certainement, les défis de main-d'œuvre sont au cœur de nos préoccupations.

L'équipe de travail s'est également penchée sur la question du télétravail afin de s'assurer d'offrir des services de qualité aux syndicats tout en s'adaptant aux réalités actuelles du marché du travail.

Nous ne pouvons passer sous silence les multiples occasions qui ont mené l'équipe de travail à appuyer sans relâche les syndicats dans leur négociation lors de cette première partie de mandat. Depuis le dernier congrès, nous ne comptons plus le nombre de syndicats qui se sont mobilisés afin de faire face à leur employeur. Cela a occasionné beaucoup de travail pour l'équipe, mais nous sommes fiers de vous dire qu'elle a accompli cette mission avec brio.

Concernant l'opérationnalisation des résolutions du dernier congrès, vous constaterez dans le présent rapport que les travaux sont bien entamés et vont bon train.

Bon conseil!

## État des ressources à la FC

### Postes et budget

Tout d'abord, voici la répartition des postes à la FC en fonction des régions telle qu'adoptée au budget de la fédération lors du congrès de juin 2021.

	Conseillers syndicaux	Employé-es de bureau	Élu-es
<b>Québec</b>	5	1	
<b>Montérégie - Estrie - Cœur-du-Québec</b>	5	1	
<b>Montréal</b>	8	6.5	4
<b>Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord</b>	3	1	
<b>Outaouais - Lanaudière - Laurentides</b>	3	1	
<b>Régions</b>	2.5	1	
<b>Coordination</b>	2		
<b>Bloc d'appui</b>	4		
<b>Total</b>	32.5	11.5	4

### Accueil des nouveaux salarié-es à la fédération

Depuis le dernier congrès, nous avons tenu quatre sessions d'accueil et nous avons accueilli les salarié-es suivants ;

- » Marie-Laurence Rho
- » Jean-Daniel Daigle
- » Jean-Michel Savard
- » Marc-André Labrèche
- » Misha Denault
- » Peggy Courcy
- » Nadia Kladi
- » Jimena Ruiz-Aragon
- » Valérie Martel
- » Vincent Mercille Barrette
- » Catherine Bergeron
- » Mario Maranda
- » Martin-Pierre Mercier
- » Julie Touchette
- » Louise Labrie
- » Ian Fillion
- » Ricardo Andrew Cleophat
- » Nicolas Johnston
- » Mario Frenette
- » Marie-Claude Montpetit
- » Yanic Beaudry

## Organisation des ressources

Au cours des 18 premiers mois du présent mandat, l'équipe de travail a fait face à plusieurs défis de taille concernant la gestion des ressources. Voici un résumé des faits et des décisions qui ont été prises par l'équipe de travail au cours de cette période.

- Au cours de la période de décembre 2021 à mai 2022, l'équipe s'est retrouvée avec plusieurs postes vacants de conseillers syndicaux. La majorité des absences était due à des congés maternité-paternité, à des congés de maladie et à des postes vacants.

Afin de maintenir les services aux syndicats, l'ensemble des conseillers ont repris les dossiers les plus urgents comme les arbitrages et les renouvellements de convention collective.

Toujours au cours de cette période, l'équipe a pris la décision de laisser vacants temporairement 3 postes de pompier sur 4. Cette décision a été prise en avril 2022 afin de ne pas retirer les conseillers de leur charge et maintenir le service direct aux syndicats.

- L'équipe a pris la décision de remplacer en partie l'absence de Marylène Robitaille à l'appui à l'arbitrage par Salvador Calderon. Salvador assume aussi une partie des tâches d'appui juridique effectuées par Marylène alors que la coordination a repris les tâches administratives et les mandats au service juridique.
- En aucune circonstance nous n'avons refusé de remplacer les absences et les postes vacants lorsque c'était possible de le faire. Il est toutefois arrivé que le manque de conseillers disponibles à la CSN a été plus grand que les besoins à combler et que la particularité de certaines régions du Québec ait fait en sorte qu'il y a eu certaines périodes où il était plus difficile, voire impossible, de remplacer les absences.

C'est dans ce contexte que nous avons dû user d'imagination en gardant des ressources avec nous plus longtemps dans certaines régions pour donner un coup de main, tout en sachant qu'il nous était impossible de pourvoir un poste dans une autre région. Le tout a toujours été fait en respect du budget adopté par le congrès.

## Perspectives

Nous tenons à souligner le règlement de la nouvelle convention collective convenue entre la partie confédérale et le STTCSN. Cette entente comporte deux volets que nous trouvons fort intéressants.

Tout d'abord, les parties ont revu de manière importante toute la question des mouvements de main-d'œuvre à la CSN avec l'objectif de stabiliser les ressources dans les équipes. Bien que nous soyons conscients que ce règlement n'empêchera pas tous les mouvements main-d'œuvre à la CSN, cette entente revoit de manière importante la façon de les gérer ainsi que la méthode d'affichage des postes.

Étant nous-mêmes responsables de coordonner les ressources ainsi que les affichages de postes, nous avons reçu le 22 septembre dernier une formation sur ces nouvelles dispositions de la convention collective.

En second lieu, les parties ont convenu d'un imposant programme de mentorat afin d'accompagner et de former les nouvelles personnes salariées à la CSN. Ce programme vise à permettre aux nouvelles personnes conseillères d'assimiler plus rapidement et efficacement les fonctions de conseiller ou conseillère syndicale.

Ce projet entrera en fonction au cours des prochains mois et devrait avoir pour effet de financer deux postes de conseillers dans l'équipe FC afin d'agir comme mentor pour aider les membres des équipes en fonction de leur expérience. Cela aura pour effet d'enlever beaucoup de pression sur les diverses composantes de notre équipe, telles que les équipes régionales, la coordination et le bloc d'appui.

## Renouvellements des conventions collectives FC

Les années 2020 et 2021 ont été chargées en renouvellement de conventions collectives et en périodes de maraudage. En 2020, 70 conventions collectives venaient à échéance. La grande majorité de ces négociations ont été ralenties durant plusieurs mois par la crise pandémique. Alors que plusieurs de ces négociations étaient toujours en cours, s'est ajoutée plus d'une centaine de renouvellements de conventions collectives en 2021.

Pour 2020 et 2021, c'est près de 50 % des syndicats affiliés qui ont renouvelé leur convention collective.

Pour 2022, la convention collective de 55 (15 %) de nos syndicats affiliés venait à échéance. Cela représentait 1,69 renouvellement par conseiller ou conseillère syndicale pour l'année 2022, ce qui est bien peu en comparaison avec 2020 et 2021.

Voici les perspectives des prochaines années concernant le renouvellement de conventions collectives :

	Conseillers	2023	2024	2025
<b>Québec</b>	5	6	19	8
<b>Montérégie - Estrie - Cœur-du-Québec</b>	5	10	11	3
<b>Montréal</b>	8	9	24	6
<b>Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord</b>	3	7	5	13
<b>Outaouais - Lanaudière - Laurentides</b>	3	3	9	3
<b>Régions</b>	2,5	7	4	6
		<b>42</b>	<b>72</b>	<b>39</b>

#### Prochaines rondes de négociation coordonnée :

- Hôtellerie : 2024 (environ 24 syndicats à Montréal, Québec, Estrie)
- Magasins d'alimentation : 2025 et 2026 (environ 24 syndicats Saguenay-Lac-Saint-Jean, Estrie, Québec, Cœur-du-Québec)

#### Campagne CISP

Le CISP s'est doté d'un mandat de cinq ans ayant pour but d'éliminer les salaires sous les 18 \$ l'heure, de bonifier les protections en matière de santé et sécurité au travail dans les conventions collectives, et prendre les moyens pour déjudiciariser les relations de travail. Les syndicats affiliés à la fédération auront du pain sur la planche lors de leur prochain renouvellement de convention, puisque ces trois enjeux seront au cœur de nos luttes pour les années à venir. Une présentation sur le sujet a été réalisée par Christian Cyr lors des assemblées sectorielles en avril 2022 et la question sera traitée dans le cadre du présent conseil fédéral.

#### Fin des négociations coordonnées

#### **Magasins d'alimentation**

En juin de cette année, le dernier syndicat en liste en est venu à une entente de principe que les salariés ont entériné dans une proportion de 91 %. Cette entente signifiait en quelque sorte la fin de la présente ronde de négociation coordonnée pour les 24 syndicats qui y ont adhéré.

Cette ronde de négociation a été longue en raison de la crise pandémique. Rappelons toutefois que le premier syndicat à avoir déposé son cahier de demandes est le STT du marché IGA Chicoutimi (CSN), le 26 février 2020. C'est plus de deux ans plus tard, en juin 2022, que le dernier syndicat a entériné et signé sa nouvelle convention collective.

L'heure est maintenant au bilan. La totalité des syndicats a complété le bilan de leur négociation. L'équipe de travail se rencontrait le 17 octobre dernier afin de dresser son propre bilan. Le tout sera présenté à l'ensemble des syndicats au cours des prochains mois afin de déterminer des recommandations pour les prochaines rondes à venir.

## Hôtellerie

La 10<sup>e</sup> ronde de négociation, ronde dite « marathonienne », qui a débuté au printemps 2021, s'est conclue en juin 2022 par une entente de principe au ST du Ramada Inn (Centre-Ville) (CSN), dernier syndicat en lice à combattre les hôteliers qui ont tout tenté pour faire échouer encore une fois le modèle de la négociation coordonnée, mais en vain.

Après avoir affronté subséquemment plusieurs vagues de la COVID-19 qui ont provoqué l'intermittence de leurs rapports de forces, la détermination des 23 syndicats participants à répéter leurs actions collectives a fini par être payante. Que ce soit la simple menace de les exercer alors que l'hôtelier espérait faire transaction ou tenir événement, ou que ce soit pour opérer le supplice de la goutte chinoise en multipliant les séances de conciliation ou en répétant subversivement les mêmes actions nocturnes, toutes les démonstrations d'action de solidarité et de stratégies ont opéré les résultats escomptés à divers degrés.

Cette ronde de négociation passera à l'histoire comme celle de la résistance aux reculs. Les patrons ont essayé d'abuser de la crise sanitaire avec d'innombrables demandes que les syndiqués ont repoussées avec détermination, le tout sur fond de pénurie. Pénurie de main-d'œuvre et... pénurie de scabs aussi.

## Travaux des différentes équipes FC

### 1- Équipe provinciale

D'entrée de jeu, nous considérons important de rappeler le rôle de l'équipe dans notre organisation.

L'équipe de travail est composée des employé-es de bureau, des conseillères et conseillers syndicaux et des membres de l'exécutif de la fédération. Leur principal rôle est d'assurer les services aux syndicats affiliés afin de les soutenir dans leur quotidien et d'opérationnaliser les orientations politiques prises lors du dernier congrès de la fédération. Le rôle de la coordination est notamment de s'assurer des services aux syndicats.

Depuis le dernier congrès, l'équipe provinciale s'est donc rencontrée officiellement à trois reprises, soit en octobre 2021, avril et octobre 2022. Elle a également tenu une rencontre extraordinaire par visioconférence en juin 2022.

Lors de la réunion d'équipe d'octobre 2021, tenue à la suite du dernier congrès de la fédération, l'équipe provinciale s'est dotée d'un plan d'amélioration continue et c'est la coordination qui est responsable de son suivi. Ce vaste plan comporte plusieurs objectifs :

**A. L'amélioration de l'accueil des nouveaux membres de l'équipe**

- Sessions d'accueil des nouvelles et nouveaux;
- Système de parrainage et de marrainage.

**B. Renforcer l'appartenance à l'équipe**

- Journal pour les membres de l'équipe;
- Moments informels;
- Tournée de l'exécutif et de la coordination.

**C. Favoriser la compréhension des rôles et responsabilités de chacun et améliorer le travail collaboratif**

- Tenir un atelier sur le rôle de chacun dans l'équipe;
- S'assurer des communications efficientes dans l'équipe;
- Mettre en place un comité sur le travail collaboratif;
- Se réapproprier les diverses lignes d'équipe.

**D. Valoriser le travail de l'équipe d'appui**

- Valoriser le travail d'appui par le parrainage.

**E. Développer les compétences de l'équipe**

- Plans et objectifs de formation.

Formation continue des membres de l'équipe

À la fédération, nous sommes d'avis que la formation continue est un élément essentiel pour devenir une équipe plus forte, plus compétente et être en mesure de répondre aux besoins grandissants des syndicats.

Depuis le dernier congrès, voici quelques exemples de formations auxquelles les membres de l'équipe ont participé :

- Le 26 octobre 2021, Mélanie Laroche, professeure à l'Université de Montréal, est venue nous rencontrer pour un **Séminaire sur les stratégies de négociation** à l'attention des conseillers syndicaux;
- Le 3 février 2022, nous avons reçu une formation sur **l'économie, notamment sur l'inflation, l'IPC et les perspectives économiques futures** par Jean Dalcé, conseiller au Service de recherche et condition féminine CSN;
- Les 4 et 10 février 2022, l'équipe de travail a participé à une formation sur les nouveaux outils informatiques à la CSN;

- Le 5 avril 2022, le Service juridique et le SAMVR sont venus nous donner une formation sur la **Mobilisation en cours de convention collective**;
- Lors de l'équipe d'avril 2022, une formation sur les **régimes de retraite** ainsi qu'une formation sur la Loi 27 en santé et sécurité ont été données;
- La formation **Organiser la solidarité** a été donnée en juin 2022 à l'ensemble de l'équipe et elle sera dorénavant dispensée à tous les nouveaux et nouvelles conseillères qui joindront les rangs de l'équipe FC;
- Lors de l'équipe d'octobre 2022, une formation sur **la mise sur pied de plans de travail** a été donnée.

#### Développement des compétences en matière de négociation

Il y a un an nous avons jumelé un conseiller d'expérience avec une nouvelle personne dans l'équipe afin de permettre à cette nouvelle conseillère de parfaire ses connaissances et de voir un conseiller d'expérience dans le quotidien d'une négociation.

Avant même la conclusion de cette première expérience, nous avons pris la décision de répéter ce genre d'exercice. La combinaison de jeunes et anciens conseillers dans un dossier de négociation complexe est selon nous bénéfique, au point où cela devrait devenir une pratique plus répandue lorsque cela est possible. Voici l'état de ce projet :

- Projet d'origine - région de Montréal, avec Pierre Duchesneau (terminé)
- Projet no 2 - région de Québec avec Yanic Beaudry (en cours)
- Projet no 3 - région de Montréal avec Yanic Beaudry (en cours)

Sans être des projets officiels, Benoit Boucher, Yanic Beaudry et Salvador Calderon ont accompagné deux conseillers dans la région des Laurentides-Lanaudière dans deux négociations complexes.

#### Formation des employé-es de bureau :

- Formation sur la gestion des comportements difficiles;
- Diverses formations informatiques;
- Le comité de la condition féminine FC avait organisé une activité avec les militantes FC le 15 février 2022 et désirait inviter l'équipe des employées de bureau de la FC dans les cas où des places demeuraient disponibles. En raison des contraintes sanitaires, l'activité a dû être reportée au 14 octobre 2022.

## 2- Équipes régionales

Les équipes régionales ont pour mission de faire un portrait de l'état de santé de l'ensemble des syndicats de la fédération. Chacun des syndicats est diagnostiqué au moins deux fois par année et le conseiller au dossier doit déterminer des actions à entreprendre afin d'améliorer chacun des quatre axes suivants, et ce, pour chacun de ses syndicats :

- 1- La structure syndicale;
- 2- Les relations de travail;
- 3- L'appartenance des membres envers leur syndicat, la fédération et la CSN;
- 4- La communication aux membres.

Cette approche nous permet d'être en action et de réfléchir en équipe au développement des syndicats et de leurs membres plutôt que d'être dans une dynamique de rapport des activités des syndicats lors de ces réunions.

Cela permet également aux autres membres de l'équipe de suivre le portrait et la progression de chacun des syndicats.

Les équipes régionales se tiennent deux à six fois par année en fonction des besoins de chacune d'elle. Voici les principales caractéristiques de nos équipes régionales :

### Bas-Saint-Laurent — Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine – Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec

Ces trois régions administratives ont été regroupées en une seule équipe à la suite du dernier congrès en raison des grandes similitudes entre les dossiers et la réalité territoriale.

Dans cette équipe, un conseiller et une employée de bureau sont basés à Rimouski, un conseiller est basé au bureau de Chandler et un conseiller est basée au bureau de Rouyn-Noranda.

Cette équipe régionale se rencontre deux fois par année, la veille de chacune des réunions d'équipe provinciale, afin de réduire le temps de déplacement des salarié·es qui la compose. Des rencontres virtuelles peuvent aussi se tenir au besoin.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, les secteurs du commerce de détail, de gros et services divers, de l'agroalimentaire et du tourisme sont représentés et c'est le secteur 2 - agroalimentaire qui compte le plus grand nombre de membres.

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, nous retrouvons plusieurs syndicats du secteur financier ainsi qu'un nombre important de syndicats œuvrant dans la production alimentaire, principalement concentrés dans le secteur de la pêche.

Finalement, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec, le conseiller syndical partage sa charge de travail entre notre fédération et la FEESP. La quasi-totalité des dossiers de cette région est regroupée dans les sous-secteurs 1A - Magasins d'alimentation et 1C - Entrepôts.

### **Laurentides - Lanaudière - Outaouais**

Les quatre secteurs de la fédération sont présents et représentés de manière presque égale dans cette région. Nous y avons quatre salarié·es, soit une employée de bureau et trois conseillers syndicaux.

### **Montérégie - Cœur du Québec - Estrie**

C'est dans cette région que nous retrouvons la plus grande concentration des syndicats du secteur 2 - Agroalimentaire. Le sous-secteur 3A - Mouvement Desjardins et le secteur 1 - Commerce de détail, de gros et services divers sont également présents dans cette région. Nous avons quatre conseillers syndicaux et une employée de bureau qui travaille à Saint-Hyacinthe.

### **Montréal**

L'équipe Montréal est la plus grosse équipe de la fédération, comptant huit conseillers et deux employées de bureau. Dans cette région, nous avons une forte concentration des syndicats du secteur 4 - Tourisme et du secteur 2 - Agroalimentaire. Le secteur financier est également présent tout comme le sous-secteur 1C - Entrepôts.

### **Québec — Chaudière-Appalaches**

Ici, nous comptons cinq conseillers syndicaux ainsi qu'une employée de bureau.

L'ensemble des secteurs et sous-secteurs sont regroupés dans cette région. Le secteur le plus représenté est le secteur 1 - Commerce de détail, de gros et services divers avec plusieurs syndicats de l'alimentation et la distribution alimentaire. L'équivalent d'une charge complète de conseiller est dédié au secteur agroalimentaire.

La région comprend également de nombreux syndicats dans le sous-secteur 4A - Hôtellerie, mais également dans le sous-secteur 4B - Loisirs, avec pas moins de quatre stations de ski.

Finalement, cette région regroupe la grande majorité des syndicats et des membres du sous-secteur 3B — Institutions financières.

### **Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord**

Nous y retrouvons trois conseillers syndicaux et une employée de bureau. C'est dans cette région que se trouve la plus grosse concentration de marchés d'alimentation, et nous avons également la plus forte représentation dans le sous-secteur 3A — Mouvement Desjardins.

### 3- Équipe des employé·es de bureau

L'équipe se rencontre formellement deux fois par année dans les semaines précédant l'équipe provinciale en avril et en octobre de chaque année.

Au cours des dernières rencontres de l'équipe, les membres ont travaillé sur le classement informatique ainsi que sur l'archivage. Nous avons aussi travaillé sur des méthodes de travail afin de bonifier et uniformiser le français dans les conventions collectives. Nous avons également suivi les travaux du comité sur le travail collaboratif ainsi que les travaux sur le télétravail à la CSN.

À cet effet, la convention collective prévoit une présence à 50% du temps des employé·es de bureau sur le lieu de travail et nous travaillons sur des solutions pour améliorer l'organisation du travail en général dans ce contexte.

Finalement, ces rencontres sont de grande importance afin de permettre aux membres de l'équipe de partager sur leur charge de travail et sur la collaboration entre elles.

La place des employé·es de bureau est déterminante dans le quotidien des syndicats et des conseillers syndicaux de la fédération. Nous avons donc le souci que ces dernières aient un rôle à jouer dans les différentes lignes d'équipe qui sont et seront mises de l'avant par l'équipe de travail.

### 4- Équipes sectorielles

Les équipes sectorielles visent à parfaire nos stratégies de négociation selon les différents sous-secteurs et à développer des lignes sectorielles dans le but d'avoir une meilleure cohésion syndicale.

Plus concrètement, nous souhaitons que les problématiques vécues par les syndicats puissent être partagées pour que nous puissions proposer des solutions communes afin d'améliorer nos conditions de travail. C'est un peu la même logique qu'une négociation coordonnée, mais sur le plan des relations de travail.

#### Secteur 1 — Commerce de détail, de gros et services divers

Nous avons fait le tour des dossiers de négociation en cours et des négociations à venir. De plus, l'équipe est à mettre en application les orientations sectorielles suivantes :

- Suivi de la négociation coordonnée, des échelles salariales, de la rémunération des salarié·es, etc.;
- Suivi de l'évolution du commerce en ligne;
- Ajout ou modification des dispositions des conventions collectives au sujet des changements technologiques;
- Suivi de la bonification des salaires en cours de convention collective dans plusieurs syndicats;
- Stratégies sur les erreurs de paie.

## Secteur 2 — Agroalimentaire

Lors de nos rencontres, il a été question des nombreuses négociations et des conflits de travail avec Olymel, mais également avec d'autres employeurs, comme Bridor.

Avec un taux de roulement important parmi le personnel actuel et l'embauche massive dans les usines, nous avons misé sur la formation des nouveaux, nouvelles salarié-es ainsi que la formation en cours d'emploi. Nous avons également suivi les nombreuses démarches d'intégration des travailleurs étrangers temporaires.

## Secteur 3 — Finances

Les orientations sectorielles tournent autour de la prolongation d'une année des conventions collectives chez Desjardins. La question du télétravail a également fait partie de nos discussions.

L'équipe sectorielle poursuit toujours son plan de consolidation des syndicats du secteur en plus de faire le suivi du renouvellement de la convention collective du SS de services et professionnelles de Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN) ainsi qu'une amorce de préparation de la prochaine ronde de négociation dans plusieurs unités à travers le Québec.

## Secteur 4 — Tourisme

Dans le secteur, les orientations sectorielles portaient principalement sur le suivi des nombreuses négociations découlant de la négociation coordonnée. Nous avons également fait le suivi de l'utilisation croissante des travailleurs et travailleuses d'agence dans les hôtels.

### Salarié-es en appui aux sous-secteurs

Comme beaucoup de mouvements de main-d'œuvre se sont produits, plusieurs changements sont également survenus pour les salarié-es en appui aux sous-secteurs. Les membres de l'équipe ont procédé au remplacement de ceux-ci. Vous pouvez consulter la structure actuelle qui se trouve en annexe du présent rapport.

## 5- L'équipe du bloc d'appui

Durant la première partie du présent mandat, il y a eu beaucoup de mouvement sur les postes d'appui à l'équipe, de sorte que nous ne nous sommes pratiquement jamais retrouvés avec une équipe complète.

Au début du mandat de trois ans qui a commencé en octobre 2021, Isabelle Vaillancourt, Salvador Calderon et Pierre Duchesneau ont été nommés par l'équipe comme « pompiers » alors que Marylène Robitaille a été nommée comme appui à l'arbitrage.

- Isabelle Vaillancourt a obtenu un poste à la FP-CSN au début de l'année 2022 et l'équipe a pris la décision de ne pas la remplacer à court terme ;

- Bien qu'il ait conservé quelques dossiers, Pierre Duchesneau a été libéré de ses fonctions sans être remplacé de janvier à octobre 2022, afin de participer à la négociation entre le STTCSN et la CSN ;
- Marylène Robitaille est en congé de maternité pour une année, du mois de mai 2022 à mai 2023. C'est Salvador Calderon qui accomplit une partie de ses tâches ;
- Lors d'une équipe provinciale spéciale tenue en juin 2022, Yanic Beaudry a été nommé comme « pompier » afin de remplacer Isabelle Vaillancourt.

La situation actuelle est la suivante :

- Pierre, Yanic et Salvador occupent leur poste ;
- Seule l'absence de Marylène n'est pas comblée.

C'est dans ce contexte que nous avons dû travailler au cours des derniers mois. Nous avons donc pris la décision d'affecter l'ensemble de l'équipe des « pompiers » aux quatre principaux éléments :

1. L'accompagnement de conseillers lors de négociations, arbitrages ou dossiers complexes ;
2. Parrainage des nouveaux conseillers ;
3. Prise en charge d'arbitrage ;
4. Prise en charge de renouvellement de convention collective.

#### « Pompiers » occasionnels

Puisque le climat d'entraide et le souci d'assurer des services de qualité sont bien présents dans notre équipe de travail, nous devons mentionner et remercier l'ensemble des membres de l'équipe qui, en plus de leur charge de travail, ont joué les « pompiers ou pompières » occasionnels, afin de venir en aide aux syndicats des autres conseillers ou des autres régions.

Un nombre important de renouvellements de convention collective ont été conclus par des « pompiers » occasionnels.

#### **Parrainage et encadrement des membres de l'équipe**

Afin de mieux soutenir les nouveaux membres de l'équipe, il a été convenu de nommer plusieurs parrains à travers la province. Ceux-ci s'assurent d'orienter les nouvelles personnes salariées vers les ressources appropriées, de les écouter et de discuter avec elles des défis auxquels elles ont à faire face. Les parrains informent la coordination sur une base régulière de l'évolution de chacun des nouveaux salariés.

L'équipe a également mis en place une structure de marrainage pour les employé·es de bureau.

La coordination, quant à elle, a fait beaucoup de rencontres de suivi avec près de la moitié des membres de l'équipe, tant les conseillers que les employé·es de bureau. Ces rencontres ont pour objectif de développer de bonnes méthodes de travail, de s'assurer que les besoins des salarié·es sont

comblés, que la vision de la fédération soit transmise et partagée, et que les attentes de l'organisation envers les membres de l'équipe soient communiquées, comprises et appliquées. Ces rencontres sont grandement appréciées et permettent un meilleur développement des nouveaux membres de l'équipe.

### Priorités de la coordination

Nous l'avons mentionné à plusieurs reprises au cours des derniers mois, le besoin d'accompagnement des membres de l'équipe est au cœur des priorités de la fédération. Si nous avions une seule priorité à identifier pour les prochains mois, ce serait très certainement l'accompagnement et le développement des membres de l'équipe. Cette tâche occupera une place encore plus importante au cours des prochains mois en raison du nombre important de nouvelles personnes dans l'équipe.

Au cours des prochains mois, nous tâcherons de collaborer avec les instances de la CSN pour mener à bien le projet de mentorat à travers la CSN. Nous nous assurerons également que le projet de télétravail fonctionne bien à la FC.

Concernant les deux négociations coordonnées, les efforts devront être mis afin de terminer la majeure partie des travaux pour débuter les préparatifs en vue des bilans. Concernant la négociation coordonnée de l'hôtellerie, nous devrons bientôt nous mettre en préparation pour la ronde de 2024.

Nous travaillerons également sur nos modes de fonctionnement interne au cours des prochains mois afin de développer au maximum les différentes équipes de travail dans le but de faciliter le travail et d'accroître l'offre de service aux syndicats. À cet effet, nous continuerons de travailler de manière soutenue avec les différents services de la CSN tels que la syndicalisation et la mobilisation afin de mener à bien les deux mandats adoptés au dernier congrès.

La priorité pour les prochaines années demeure une présence soutenue de l'équipe sur le terrain afin de s'assurer d'être près des membres et de prévenir les problèmes de vie syndicale. À cet effet, la mise sur pied de plan de travail sur la vie syndicale nous apparaît être un incontournable.

### Conclusion

Nous tenons à prendre un instant pour souligner l'immense travail de notre équipe qui a travaillé avec acharnement dans les dernières années. Plus de 170 renouvellements de convention collective en moins de 2 ans c'est tout un exploit pour une équipe de 33 conseillers et 12 employées de bureau !

Comme vous avez pu le constater au fil du présent rapport, nous avons pris les moyens afin que notre équipe développe ses compétences et qu'elle se rapproche des syndicats et de leurs membres. Nous avons mis les efforts nécessaires pour que les syndicats s'organisent et se mobilisent afin d'accroître leur rapport de force.

Il y a moins de deux ans, notre équipe opérait un grand changement en termes d'organisation du travail dans le but d'établir une meilleure synergie entre les orientations politiques et l'opérationnalisation des services de la fédération. Nous pouvons dire aujourd'hui que cette synergie s'est bien réalisée puisqu'un nombre impressionnant de syndicats se sont organisés, mobilisés et ont

démontré à leur employeur qu'ils étaient prêts à se battre pour faire progresser leurs conditions de travail.

Nous vivons actuellement de nombreuses turbulences économiques qui affectent le quotidien de tous les membres que nous représentons. Cela risque de durer pour les 18 mois restants au présent mandat.

Avis à tous les employeurs qui tentent de profiter de cette situation sur le dos des travailleurs, vous trouverez sur votre chemin l'équipe FC, les syndicats, les exécutifs et leurs membres, bref toute une fédération qui est organisée pour gagner !

Bon conseil !

Benoit Boucher et Francis Morin  
Coordonnateurs

## Annexe A

### Rencontres tenues depuis mai 2021

<b>Régions éloignées</b> (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine — Bas-Saint-Laurent — Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec)	13 mai 2021 4 avril et 17 octobre 2022
<b>Laurentides — Lanaudière — Outaouais</b>	21 juin, 15 octobre et 2 décembre 2021 1 <sup>er</sup> mai, 8 juin, 16 septembre et 17 octobre 2022
<b>Montérégie — Estrie — Cœur-du-Québec</b>	11 juin, 14 octobre et 14 décembre 2021 20 juin et 12 octobre 2022
<b>Montréal</b>	8 juin, 21 octobre et 7 décembre 2021 11 février, 31 mai et 23 septembre 2022
<b>Québec — Chaudière-Appalaches</b>	6 mai, 11 juin, 24 septembre et 7 décembre 2021 11 février, 31 mai et 23 septembre 2022
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean — Côte-Nord</b>	22 juin, 21 octobre et 30 novembre 2021 17 février, 8 juin et 12 octobre 2022
<b>Bloc appui</b>	27 mai, 21 juin, 8 septembre, 20 octobre, 26 novembre et 16 décembre 2021 25 janvier, 25 février et 31 mars, 5 mai, 7 juin et 8 septembre 2022
<b>Collectif de direction</b>	28 septembre et 16 novembre 2021 15 mars, 11 mai et 7 septembre 2022
<b>Équipe employé·es de bureau</b>	19 octobre 2021 1 <sup>er</sup> février, 13 avril et 6 octobre 2022

## Annexe B

### Composition de l'équipe

Bureau	Salarié-es	Notes
Chandler	Rémi Bellemare-Caron	Congé Paternité
Chicoutimi	Johanne Dufour	
	Dany Roy	
	Étienne Luce	
	Catherine Bergeron	À la suite du départ de Nadia Kladi
Drummondville	Dominique Dodier	
Montréal	Peggy Courcy	À la suite du départ de Marie-Ève Côté
	Geneviève Girard	
	Noémie Delisle	
	Jean-Michel Savard	À la suite du départ d'Andréanne Bhérer
	Sophie Dupont	
	Jean-Daniel Daigle	À la suite du départ de William Mejia. Actuellement en maladie remplacé par Marie-Laurence Rhô
	Kassandra Riendeau	
	Kim Boyer	
	Marylène Robitaille	Maternité fin avril 2022 pour 1 an non remplacée
	Élisabeth Béfort-Doucet	
Québec	Alain Savard	
	Mélissa Pouliot	
	Patrick Ross	
	Jonathan Racine	
	Francis Morin	Remplacé par Éric Moffet
	Michaël Tremblay	
	Éric Genois	Actuellement en maladie. Remplacé par Vincent Mercille-Barrette

<b>Rimouski</b>	Marie-Claude Montpetit	
	Ian Fillion	À la suite du départ de Sébastien Poulin. Actuellement remplacé par Jonathan Héroux
<b>Rouyn-Noranda</b>	Laurent Martineau	
<b>Sherbrooke</b>	Martin-Pierre Mercier	À la suite du départ Pascal Côté
	Louise Labrie	
	Jonathan Aspireault-Massé	
<b>Saint-Hyacinthe</b>	Mario Maranda	À la suite du départ de Maxime Larue-Bourdages et remplacé par Julie Touchette
	Jean-Nicolas Blais	
	Jessie Dubois Di Chiaro	
	Benoit Boucher	Remplacé par Jonathan Aubin Beaumier
	Pierre Duchesneau	
<b>Saint-Jérôme</b>	Salvador Calderon	
	Yanic Beaudry	À la suite du départ d'Éric Moffet
	Nicolas Johnston	À la suite de l'affectation de Yanic Beaudry (pompier)
	Ricardo Andrew Cleophat	
	Annie Daneau	
	Alexe Raymond	
<b>Services généraux</b>	Isabelle Proulx	Actuellement absente, remplacée par Louis-André Boulay
	Nicolas-Philippe Laplante	À la suite du départ d'Isabel Crispo
	Enya Lambert	Poste vacant

## Annexe C

### Salarié-es en appui aux sous-secteurs

<b>Secteur 1 — Commerce de détail, de gros et services divers</b>		
1A	Magasins d'alimentation	Dany Roy
1B	Magasins non alimentaires	Dany Roy
1C	Entrepôts	Kassandra Riendeau
1D	Services divers	Kassandra Riendeau
<b>Secteur 2 — Agroalimentaire</b>		
2A	Transformation des viandes	Jonathan Aubin Beaumier
2B	Production alimentaire	Jonathan Aspireault-Massé
<b>Secteur 3 — Finances</b>		
3A	Mouvement Desjardins	Étienne Luce
3B	Institutions financières	Étienne Luce
<b>Secteur 4 — Tourisme</b>		
4A	Hôtellerie	Sophie Dupont
4B	Loisirs	Jonathan Racine
4C	Restauration	Sophie Dupont



## ANNEXE 3

# Rapport étape de la résolution « Organisé-es pour gagner »



Lors du dernier congrès nous avons adopté la proposition phare « Organisé-es pour gagner ». Cette proposition a pour objectif de ramener l'organisation de la solidarité dans notre quotidien et elle inclut la méthode pour y arriver. Nous croyons que l'organisation de la solidarité est la méthode à privilégier pour dynamiser notre vie syndicale et pour l'avancement des conditions des travailleurs. Voici donc la proposition qui a été adoptée :

*Attendu l'importance pour les syndicats de pouvoir se déployer sur le terrain de façon organisée;*

*Attendu l'importance pour les syndicats d'avoir accès facilement et au besoin de la formation pour organiser la solidarité;*

*Attendu l'importance d'avoir des dispositions dans nos conventions collectives permettant d'agir librement sur les lieux de travail;*

*Attendu l'importance de mettre en valeur les syndicats qui réussissent à collectiviser leurs enjeux et d'en faire des modèles à suivre;*

*Attendu qu'il faut soutenir financièrement les syndicats qui désirent se donner les moyens de gagner leurs batailles;*

*Attendu que l'organisation de la solidarité est l'affaire de tous, à la CSN;*

*Il est proposé :*

*Que la Fédération du commerce (CSN) mette en place un comité de travail, composé d'un membre de l'exécutif, d'une coordination et d'une ou d'un salarié formateur, sur la redynamisation de la vie syndicale et sur l'organisation de la solidarité, ayant pour mandat d'identifier les syndicats affiliés nécessitant un soutien afin de développer la méthode préconisée pour redynamiser leur vie syndicale. Ce comité travaillera en étroite collaboration avec les conseillères et les conseillers responsables des syndicats. Également, ce comité aura pour responsabilité de faire le suivi de l'acquisition des compétences, la mise en place des plans d'action des syndicats dans le besoin ainsi que du bilan des résultats;*

*Que la fédération prévoit temps et espace afin que les syndicats puissent partager leur expérience en matière de vie syndicale et d'organisation de la solidarité, tant à l'intérieur de la fédération que du mouvement syndical en général;*

*Que la fédération incite les syndicats à négocier des clauses de convention collective au sujet de la liberté d'action syndicale leur permettant d'organiser la solidarité et de faciliter la proximité avec leurs membres;*

*Que la fédération augmente les remboursements et la disponibilité de la formation Organiser la solidarité pour les militantes et les militants qui participent à cette formation;*

*Que la fédération poursuive le développement des contenus de formation et d'ateliers sur les modes d'organisation et sur les modes d'action en cours de convention collective;*

*Que la fédération poursuive le développement des compétences de l'équipe de travail afin que celle-ci puisse épauler et conseiller les syndicats dans l'action collective;*

*Que la fédération invite les syndicats à adopter les principes de la proposition dans leurs assemblées générales.*

D'entrée de jeux, la Covid a ralenti certains travaux en lien avec la proposition. Nous avons dû reporter des sessions de formation, car nous n'étions pas en mesure d'offrir la formation en mode virtuel. Par contre, certains membres du comité ont assisté à cette formation en anglais à distance afin d'adapter la session à la nouvelle réalité qu'est le virtuel.

À la suite du congrès, l'équipe a formé un comité de travail pour débuter nos travaux. La composition du comité est la suivante :

- Jonathan Aspirault-Massé, conseiller à Saint-Hyacinthe et formateur pour la session « Organiser la solidarité »;
- Élisabeth Béfort-Doucet, conseillère à Montréal et formatrice pour la session « Organiser la solidarité »;
- Noémie Delisle, conseillère à Montréal et formatrice pour la session « Organiser la solidarité »;
- Laurent Martineau, conseiller en Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec et formateur pour la session « Organiser la solidarité »;
- Alain Savard, conseiller à Montréal et formateur pour la session « Organiser la solidarité »;
- Maxime Larue Bourdages, ancien conseiller de la FC
- Benoit Boucher, coordonnateur
- Nancy Mathieu, secrétaire générale et responsable de la formation
- Alexandre Laviolette, président

Le comité s'est rencontré à 5 occasions depuis le congrès. Lors de nos rencontres, nous avons fait le suivi des commentaires reçus lors de la formation « Organiser la solidarité » et nous avons analysé les éléments de la présentation qui pourraient être bonifiés. Certaines améliorations au niveau de l'appui visuel ont été faites. Nous avons convenu de répertorier le plus d'exemples possible dans tous les secteurs, afin de les intégrer à la formation pour imager concrètement les bons coups faits par nos syndicats.

Pour 2021-2022, nous avons donné la formation à Montréal et à Québec. Nous avons eu 57 inscriptions pour les 3 séances qui ont eu lieu. Pour 2022, considérant la forte demande, nous avons élargi notre offre de service. La formation a été donnée à Montréal, les 24-25 octobre 2022 et sera donnée à Québec, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2023 et à Brossard, les 22-23 février 2023.

Il est important de rappeler que cette formation s'adresse à tout le monde dans le syndicat que ce soit les dirigeantes et dirigeants syndicaux, délégué-es ou membres ayant de l'intérêt pour l'organisation de la solidarité.

Date de la formation	Nombre d'inscriptions
24-25 novembre 2021 à Montréal	17
17-18 février 2022 à Québec	Reportée à cause de la Covid
5-6 mai 2022 à Montréal	25
5-6 mai 2022 à Québec	15
24-25 octobre à Montréal	8

Un autre chantier important a été le suivi de l'acquisition des compétences des militants. Le comité a convenu que ce suivi incombeait à la secrétaire générale et au président. Nous avons donc créé un questionnaire de rétroaction au sujet de l'acquisition des compétences et nous avons convenu d'appeler chaque participant environ 2 mois après la formation. L'objectif est d'augmenter rapidement le suivi de l'acquisition des compétences. L'exercice est encore en cours de rodage et nous évaluerons les adaptations à mettre en place afin d'atteindre nos objectifs.

Toujours en lien avec cette formation, nous avons développé notre formatrice et nos formateurs militants afin qu'ils puissent offrir la formation avec les personnes conseillères formatrices. L'objectif est d'avoir la même structure de formateurs pour cette nouvelle formation. Nos formateurs militants sont maintenant prêts à donner la formation avec notre équipe de conseillers formateurs.

Voici donc l'équipe de formateurs FC qui offrira la formation Organiser la solidarité :

- David Allard du SS de Barry Callebaut Canada inc. (Usine de Saint-Hyacinthe) (CSN)
- Catherine Caron du STT de la Coopérative funéraire des Deux Rives – CSN
- Christian Curadeau du STT de la Brasserie Labatt (CSN)
- Alexandre Filiatrault du ST de la Station Mont-Tremblant (CSN)
- François-Guy Savaria-Raymond du STT de PJC entrepôt – CSN

L'ensemble de l'équipe de conseillers a suivi la formation les 6-7 juin 2022. Chaque nouveau conseiller syndical devra suivre cette formation. Ils s'ajouteront aux militants inscrits lors des formations prévues au calendrier de formation de la FC. Il en est de même pour les membres du bureau fédéral de la fédération. Nous croyons que cette façon de faire permettra à l'ensemble des composantes de la fédération d'être en phase avec notre vision.

Sur la portion concernant les clauses de conventions collectives au sujet de la liberté d'action syndicale, l'équipe de travail a développé des clauses types de conventions collectives. Ces clauses sont évolutives et s'adapteront aux différentes réalités auxquelles nous avons été confrontés. Une ligne d'équipe a été mise en place pour que les conseillers syndicaux suggèrent systématiquement des améliorations aux clauses de libertés d'action syndicale lors des renouvellements de convention collective.

Afin que cette formation puisse être -offerte plus largement, nous avons interpellé d'autres organisations de la CSN au sujet de notre formation. Nous avons donc présenté cette formation aux formateurs de la FEESP, à l'équipe de la FNCC et au responsable politique de la formation de la FNEEQ. Nous faisons également les suivis avec la CSN afin que cette formation soit accessible à l'ensemble des syndicats - et adaptée pour chaque salarié de la CSN puisse la donner. Nous avons donc rencontré la secrétaire générale de la CSN, Nathalie Arguin, afin de faire un suivi à ce sujet.

Sur un autre aspect de la proposition, nous devions mettre de l'avant des syndicats qui ont utilisé la solidarité pour gagner. C'est pourquoi une nouvelle tradition s'est mise en place depuis le dernier conseil fédéral et le dernier congrès. Il s'agit du point « L'action collective, c'est payant! ». Ce point permet aux syndicats présents d'entendre comment les panélistes se sont organisés pour gagner.

Rappelons que lors de l'adoption du budget au dernier congrès, il a été décidé que pour les sessions « Organiser la solidarité » et « Initiation au syndicalisme » la fédération rembourse à 100 % le salaire et les dépenses pour 2 militants par syndicat.

Le comité a également développé du contenu et les deux formations suivantes sont donc prêtes à être testées :

- Organiser nos instances, organiser nos victoires ;
- Capitalisme et luttes de classes.

Nous travaillons également au développement d'autres formations. Nous allons donc roder ces 2 formations avec des groupes témoins. Notre objectif est de donner ces 2 formations en ateliers lors du prochain congrès de la fédération.

En conclusion, vous pouvez constater que malgré la Covid nous avons réalisé la plupart des travaux devant être réalisés. Il nous reste pour la 2<sup>e</sup> partie du mandat à identifier les syndicats auxquels la formation « Organiser la solidarité » pourrait être donnée et qui pourraient faire adopter les principes de la formation en assemblée générale.

Nos travaux avancent bien et nous sentons un réel intérêt pour la vision de la fédération par un grand nombre de syndicats affiliés. Cet intérêt est également présent à l'intérieur de la CSN. Nous croyons bien humblement que nous répondons à un besoin des membres, soit celui de répondre rapidement et collectivement aux problèmes concrets vécus dans leur milieu de travail. Nous revenons au principe même qui a fait naître le syndicalisme, soit l'organisation de la solidarité, car c'est par ce chemin que nos plus grandes victoires ont été gagnées, c'est par ce chemin que les réformes sociales ont vu le jour au Québec et c'est par ce chemin que nous sculperons les conditions de vie et la société de demain.

Le comité exécutif



## ANNEXE 4

### 1er rapport du comité des lettres de créance



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>A</b>		
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	AITKEN, PATRICK
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	ALLARD, PASCAL
02-00-000	Fédération du commerce	ANCTIL, JOAN
02-25-180	STT de Sysco Grand-Montréal (CSN)	ARCAND, MAXIME
<b>B</b>		
02-22-025	STT DE BÂTIRENTE - CSN	BEAUDOIN, MARIE
02-13-091	STT DE MAXI STE-GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	BÉLANGER, LOUISE
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	BENOIT, AUDREY
02-13-081	STT DE LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS D'ALMA (CSN)	BERTHIAUME-MAROIS, ANNIE
02-11-347	SE DE L'HÔTEL DELTA QUÉBEC - CSN	BISSON, ALAIN
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	BOLDUC, CLAUDE
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	BOSSÉ, VINCENT
02-00-000	Fédération du commerce	BOUCHARD, STEEVE
02-00-000	Fédération du commerce	BOUCHER, NANCY
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL CSN	BOURGEOIS, MARTIN
02-25-031	SE DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE-ROSALIE, (CSN)	BOUSQUET, PASCAL
<b>C</b>		
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CARTIER, FRANK
02-00-000	Fédération du commerce	CHABOT, JEAN
02-00-000	Fédération du commerce	CHARETTE, DANIEL
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	CHEHIDI, NEJIA
02-40-001	SE DE LA RESTAURATION - CSN	CICCHILLITI, DANTE
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	CLEROUX, FRANCIS
02-25-031	SE DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE-ROSALIE, (CSN)	CÔTÉ, FRANÇOIS
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	CÔTÉ, NADINE
02-12-081	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	CYR, JEAN-PIERRE
<b>D</b>		
02-25-040	ST D'OLYMPIA (CSN)	DAIGLE, MICHEL
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	DALCOURT, GENEVIEVE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	DANIS-TREMBLAY, STEVE
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	DELAGE, MARTIN
02-25-134	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL - CSN	DIAZ, JULIO
02-12-081	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	DIBE, DIANNE
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	DIONNE, RAYMOND
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	DURAND, SONIA

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>E</b>		
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	EL HEDJIM, LAMYA
<b>F</b>		
02-25-072	STT DES PRODUITS BRIDOR - CSN	FALL, CHEIKH
02-00-000	Fédération du commerce	FILIATRAULT, ALEXANDRE
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	FILION, BENOIT
<b>G</b>		
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	GAGNON, MATHIEU
02-13-166	SE DU MARCHÉ MAXI ALMA (CSN)	GAUTHIER, DENIS
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	GAUTHIER, HÉLÈNE
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	GERVAIS, FRÉDÉRIC
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	GIGUÈRE, ALEXANDRE
02-25-180	STT de Sysco Grand-Montréal (CSN)	GRANT, JAMES
02-15-058	STT DE JOUVENCE (CSN)	GRENIER, SERGE
02-09-105	ST DU BONAVVENTURE (CSN)	GRONDIN, FRANCOIS
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	GUAY, STEEVE
<b>H</b>		
02-11-337	STT DE L'HÔTEL LE CONCORDE (CSN)	HAJROVIC, INES
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	HOULE, FRANÇOIS
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL CSN	HOULE, STEVE
<b>J</b>		
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	JOLY, CHANTAL
<b>L</b>		
02-09-468	ST DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	LAFLEUR, PIERRE
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	LAFOND, LUC
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	LAFONTAINE, MATTHIEU
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	LAMOUREUX, DANIEL
02-25-030	ST D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	LAPIERRE, GÉRALD
02-13-137	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	LAROCHE, ERIC
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	LAROCHE, LYDIA
02-09-215	ST DU RITZ CARLTON (CSN)	LATULIPPE, JOSÉE
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	LAUZON, LUC
02-00-000	Fédération du commerce	LAVIOLETTE, ALEXANDRE
02-11-296	ST DE MEUNERIE PURINA (CSN)	LEMIEUX, ALAIN
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	LESCAUWIER, NICOLAS
02-12-081	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	LIZOTTE, TOMMY

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>M</b>		
02-09-625	STT DU RÉSIDENCE INN BY MARRIOTT-CSN	MARCELUS, MARLÈNE
02-13-083	STT DE MAXI ROBERVAL - CSN	MARTEL, CÉLINE
02-13-129	SE DU SUPERMARCHÉ MAXI JONQUIÈRE (CSN)	MARTEL, LINE
02-00-000	Fédération du commerce	MATHIEU, CARL
02-00-000	Fédération du commerce	MATHIEU, NANCY
02-25-030	ST D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	MÉNARD, SYLVAIN
02-00-000	Fédération du commerce	MONETTE, SERGE
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	MOREAU, SYLVAIN
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	MORIN, NANCY
<b>N</b>		
02-02-065	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	NADIA, BOUFFARD
02-26-085	STT DE MCKESSON DRUMMONDVILLE - CSN	NAUD, JONATHAN
<b>O</b>		
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	OUELLETTE, CHARLES
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	OUELLETTE, LOUISE
<b>P</b>		
02-09-642	STT DE RONA L'ENTREPÔT ANJOU - CSN	PAQUETTE, PAUL-EMILE
02-00-000	Fédération du commerce	PAQUETTE, SYLVAIN
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	PARADIS LAPOLINTE, JONATHAN
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	PELLETIER, ALAIN
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	PELLETIER, FÉLIX
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	PICHETTE, CAROLE
02-13-089	SE DU SUPERMARCHÉ MAXI DE CHICOUTIMI - CSN	PINEAULT, STÉPHANE
02-02-005	STT DE G.E.P. DE BAIE-COMEAU - CSN	PITRE, CLAUDE
02-13-003	STT DE MAXI LA BAIE - CSN	POULIN, YVES
<b>R</b>		
02-09-228	ST DES RÔTISSERIES AU COQ (CSN)	RIOUX, ROBERT
02-15-063	STT DE L'HÔTEL DELTA DE SHERBROOKE (CSN)	RODRIGUE, PIERRE
02-07-074	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	RONDEAU, FRANCIS
02-13-011	ST DE PEPSI CSN DIVISION SAGUENAY LAC-ST-JEAN	ROY, BRUNO
<b>S</b>		
02-40-002	STT DU COMMERCE - CSN	SALAS LOAYZA, JOSEPH DANY
02-09-527	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	SLIMANI, CHOIROUQ
02-09-109	ST DE L'HÔTEL DES GOUVERNEURS PLACE DUPUIS (CSN)	SYLLA, MAMA AISSATA
<b>T</b>		
02-09-589	SE DE MARTIN BROWER - CSN	THÉORËT, MICHEL

**Officiel**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	THOMAS, MARIE-CHRISTINE
02-00-000	Fédération du commerce	TOCU, DAN
02-13-219	SE DU MARCHÉ MÉTRO SAGAMIE (CSN)	TREMBLAY, JOSEE
02-09-487	STT DE VAST-AUTO - CSN	TSHIOSHA KAPIAMBA, JACQUES

**V**

02-00-000	Fédération du commerce	VALIQUETTE, MICHEL
-----------	------------------------	--------------------

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>B</b>		
02-11-296	ST DE MEUNERIE PURINA (CSN)	BISSONNETTE, KARL
02-15-063	STT DE L'HÔTEL DELTA DE SHERBROOKE (CSN)	BOLDUC, ALEXANDRE
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	BONIN DULONG, JEAN FRANÇOIS
02-13-011	ST DE PEPSI CSN DIVISION SAGUENAY LAC-ST-JEAN	BOUCHARD, DANY
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL CSN	BOUCHER, ALAIN
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	BOUCHER, CHANTAL
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	BROWN, NICKHOLAS
<b>D</b>		
02-13-089	SE DU SUPERMARCHÉ MAXI DE CHICOUTIMI - CSN	DESCHÈNES, ANTHONY
02-13-081	STT DE LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS D'ALMA (CSN)	DESCHÈNES, MICHEL
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	DUFOUR, ANNIE
02-13-137	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	DUFOUR, ESTHER
<b>F</b>		
02-13-166	SE DU MARCHÉ MAXI ALMA (CSN)	FRADETTE, JULIE
<b>G</b>		
02-25-134	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL - CSN	GAGNON, ERIC
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	GAGNON, SONIA
02-09-468	ST DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	GARIÉPY, ROBERT
<b>L</b>		
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	LABELLE, JESSYKA
02-09-215	ST DU RITZ CARLTON (CSN)	LUIS ENRIQUE, CASTRO
<b>M</b>		
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	MALTAIS, PIERRE
<b>P</b>		
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	PALOMBO, MIKAI
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	PICARD, MÉLINA
<b>S</b>		
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	SAUVAGEAU, YANNICK
02-15-058	STT DE JOUVENCE (CSN)	SCHINCK, MAXIME
<b>T</b>		
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	TELLIER, GUILLAUME
02-26-085	STT DE MCKESSON DRUMMONDVILLE - CSN	TURNER-CLOUTIER, ALEX
<b>V</b>		
02-02-065	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	VAILLANCOURT, CHANTALE



## 16e Conseil fédéral

### Rapport du comité des lettres de créance

Rapport no 1

Du 2022-11-15 AM au 2022-11-15 AM

#### Dirigeant du mouvement

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>B</b>		BEAUDIN, DENIS BERGERON-CYR, DAVID
<b>L</b>		LECLERC, RÉJEAN
<b>M</b>		MAILLÉ, CHANTAL

## Salarié-e FC

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>A</b>		AUBIN BEAUMIER, JONATHAN
<b>B</b>		BEAUDRY, YANIC
		BÉFORD-DOUCET, ÉLISABETH
		BOUCHER, BENOIT
		BOULAY, LOUIS-ANDRÉ
		BOYER, KIM
<b>C</b>		CALDERON, SALVADOR
<b>D</b>		DANEAU, ANNIE
		DELISLE, NOÉMIE
		DENAULT, MISHA
		DODIER, DOMINIQUE
		DUCHESNEAU, PIERRE
		DUFOUR, JOHANNE
		DUPONT, SOPHIE
<b>G</b>		GIRARD, GENEVIÈVE
<b>H</b>		HÉROUX, JONATHAN
<b>J</b>		JOHNSTON, NICOLAS
<b>L</b>		LABRIE, LOUISE
		LUCE, ÉTIENNE
<b>M</b>		MARANDA, MARIO
		MONTPETIT, MARIE-CLAUDE
		MORIN, FRANCIS
<b>P</b>		POULIOT, MÉLISSA
<b>R</b>		RACINE, JONATHAN
		RAYMOND, ALEXE

**16e Conseil fédéral****Rapport du comité des lettres de créance****Rapport no 1****Du 2022-11-15 AM au 2022-11-15 AM****Salarié-e FC**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
		RIENDEAU, KASSANDRA
		ROSS, PATRICK
		ROY, DANY
<b>S</b>		SAVARD, JEAN-MICHEL

**16e Conseil fédéral****Rapport du comité des lettres de créance****Rapport no 1****Du 2022-11-15 AM au 2022-11-15 AM****Salarié-e du mouvement**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>B</b>		BERTRAND, LOUIS
<b>E</b>		ENYA, LAMBERT
<b>M</b>		MARQUIS, JULIE

**Visiteur**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>A</b>		ALAIN, CHRISTINE
<b>B</b>		BEAULIEU, YANNICK
<b>D</b>		DE SÈVE, VÉRONIQUE
<b>F</b>		FECTEAU, YVAN
<b>J</b>		JALBERT, SÉBASTIEN
<b>S</b>		SAVARIA-RAYMOND, FRANÇOIS-GUY SERVANT, CLAIRE

**Grand Total**

	Femmes	Hommes	Délégués-es	Syndicats
Officiel	29	68	97	59
Fraternel	8	17	25	21
Dirigeant du mouvement	1	3	4	0
Salarié-e FC	13	16	29	0
Salarié-e du mouvement	1	2	3	0
Visiteur	3	4	7	0
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>110</b>	<b>165</b>	



## ANNEXE 5

### Rapport sur le projet pilote en santé-sécurité- environnement



## Pour vraiment protéger tout le monde

Au cours des deux dernières années, il y a eu beaucoup d'action en santé-sécurité dans nos milieux de travail, autant à la fédération qu'au niveau confédéral. Lors du dernier congrès de la FC, la création d'un projet pilote en santé-sécurité-environnement a été votée pour remplacer notre ancienne façon de faire. Essentiellement, l'objectif est de remettre en priorité la santé et la sécurité au travail, en plus de relayer cette responsabilité aux quatre secteurs de la fédération. Les secteurs ont le devoir de développer la vie syndicale et nous pensons que la santé et la sécurité au travail sont des aspects importants de celle-ci. Nous avons assigné la responsabilité de la santé et sécurité au travail à la vice-présidence de la fédération. Des changements dans la logistique ont eu lieu, il y a un comité pilotage qui se rencontre régulièrement afin d'effectuer le suivi des travaux et développer de nouveaux chantiers en fonction des réalités sectorielles et locales. Ce comité est composé du conseiller en appui Patrick Ross, du coordonnateur Benoit Boucher et du vice-président de la fédération, Serge Monette.

## Plan de travail 2021-2024

- *Faire la publication des clauses de conventions collectives qui améliorent la prévention et la prise en charge des syndicats en matière de santé et sécurité.*

Les clauses sont écrites. Elles sont validées par le service juridique. Le STT de Colabor Lévis (CSN), ainsi que le STT du commerce — CSN, section Fruits et Légumes Beauport inc. peuvent déjà bénéficier de ces nouvelles clauses. Celles-ci sont en vigueur grâce aux négociations qui ont eu lieu dans les derniers mois. Une des clauses négociées dans ces conventions donne plus de liberté d'action syndicale lors des enquêtes d'accidents, plus de libérations et une plus grande transparence de la part de l'employeur en matière de SST. Le processus de réclamation ainsi que l'accompagnement des travailleuses et travailleurs (libérations payées) sont aussi prévus dans les clauses.

- *De concert avec les conseils centraux et les comités de liaison, participer à des activités dans les milieux de travail des syndicats affiliés lors de la semaine nationale en santé et sécurité de la CSN.*

Lors de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail en 2021, et en 2022, différentes activités ont été réalisées dans les milieux de travail de nos syndicats affiliés, et ce, grâce au partenariat avec les conseils centraux. Nous avons, au cours de l'année 2021, visité le ST de Volailles Marvid (CSN), le STT des Créations Morin-CSN, et le STT de Poirier-Bérard ltée (CSN), en plus d'avoir eu une rencontre en visioconférence avec notre secteur financier au cours de laquelle étaient présents des membres de Desjardins, Bâtirente, Fondaction et SSQ (maintenant Beneva). En plus des kiosques d'informations utilisés pour discuter de la santé et de la sécurité au travail, des documents, des affiches ainsi que des petites trousse de premiers soins ont été distribués pendant l'évènement. Des visites d'usines et d'entrepôts étaient aussi au programme.

Pour notre fédération, nous avons ciblé les endroits où la santé et la sécurité nous semblaient déficientes afin de créer un plan de travail qui aiderait à régler les problèmes à la source. Nous élaborons justement une stratégie pour le STT de Coraltex (CSN), un de nos syndicats affiliés où il est primordial d'organiser de l'action syndicale en prévention.

Voici la liste des syndicats de la fédération qui ont tenu des activités, de concert avec les conseils centraux en octobre 2022 : STT de Maxi La Baie – CSN, SE du Marché Maxi Alma (CSN), STT de la coopérative des consommateurs d'Alma, SE de Ben Deshaies — CSN, STT de Coraltex (CSN), STT de Tergel — CSN, STT de la Fromagerie St-Guillaume — CSN, ST d'Olymel Vallée-Jonction (CSN). De plus, lors de la journée organisée par le conseil central du Cœur-du-Québec, dans le cadre de la Semaine nationale en santé et sécurité au travail, une travailleuse du SE du groupe Olymel CSN a participé à un panel abordant les accidents de travail vécus par les travailleurs étrangers temporaires.

- *En collaboration avec les différents comités de liaison, faire la préparation de présentations touchant à la santé et la sécurité au travail lors des assemblées sectorielles de mai 2022 et de novembre 2023.*

Lors de la plénière de la dernière assemblée sectorielle, le 28 avril 2022, nous avons assisté à de nombreuses présentations choisies par nos comités de liaison. Nous avons observé une minute de silence en plénière, en lien avec cette journée de commémoration nationale. Mario Pellerin, vice-président et responsable en santé et sécurité du Conseil central du Cœur-du-Québec, a tenu un discours concernant la réforme de la Loi 27. Nous avons écouté le témoignage d'un accidenté du travail, monsieur Denis Gratton, travailleur du STT de Sysco Grand-Montréal (CSN). Son témoignage et sa capsule web étaient orchestrés par le Service des communications de la CSN et la fédération. David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN et responsable politique du dossier santé-sécurité est lui aussi venu nous entretenir sur la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail.

Lors des assemblées sectorielles des différents secteurs de la fédération, les sujets suivants ont été abordés :

Pour le secteur 1 — Commerce de détail, de gros et services divers : Gestion des comportements difficiles, par Natacha Laprise conseillère syndicale ;

Pour le secteur 2 — Agroalimentaire : une présentation sur la norme ISO 45001-2018 relative à la SST, par Aboubikr Sahli, ingénieur et expert en gestion de la qualité, de l'environnement et de la santé-sécurité ;

Pour le secteur 3 — Finances : une présentation au sujet des conséquences du télétravail en matière de santé-sécurité au travail ;

Pour le secteur 4 — Tourisme : la question de la santé et sécurité au travail a été abordée lors de la journée thématique des stations de ski le 9 novembre. Une présentation sur le cadenassage dans les stations de ski par Benoît Laberge, conseiller au Service santé-sécurité-environnement CSN, a été présentée.

- *Conscientiser les syndicats affiliés à la sous-déclaration des accidents à la CNESST, avec l'apport de l'équipe de travail.*

Le message de la sous-déclaration doit circuler dans nos syndicats, par nos conseillères et conseillers et à l'occasion des visites dans les milieux de travail.

- *Faire rapport aux rencontres du bureau fédéral des travaux réalisés en santé-sécurité.*

Deux rapports concernant l'avancement des travaux du plan de travail, des rencontres santé et sécurité, et de la coordination nationale ont été présentés au bureau fédéral. Les rapports couvrent les activités auxquelles participe le vice-président de la FC, incluant sa participation à l'organisation des manifestations des 6 avril et 6 octobre 2022 pour la dénonciation de la mise en vigueur de la nouvelle Loi 27.

De plus, une analyse des travaux en santé-sécurité pour la première partie du mandat a été présentée par la vice-présidence au bureau fédéral d'octobre 2022. Un rapport étape est présenté aux délégué-es dans le présent conseil. Des recommandations peuvent être faites par la même occasion par le comité en santé-sécurité-environnement.

Rappelons que dès la première rencontre du présent mandat, le comité a établi un plan d'opérationnalisation couvrant la totalité du mandat 2021-2024. Les travaux à effectuer et les échéanciers pour chacun des points sont ainsi déjà planifiés. Nous croyons être en mesure de respecter cet échéancier dans les délais prévus d'ici mai 2024.

Daniel Lamoureux, STT de la Coop-IGA Rimouski (CSN) – Responsable santé-sécurité-environnement du secteur 1 – Commerce de détail, de gros et services divers

Line Allard, ST de Couvoir Scott (CSN) – Responsable santé-sécurité-environnement du secteur 2 – Agroalimentaire

Alexandre Filiatrault, ST de la station Mont-Tremblant (CSN) – Responsable santé-sécurité-environnement du secteur 4 – Tourisme

Patrick Ross

Benoit Boucher

Serge Monette

## Annexe

### Plan de travail en santé-sécurité-environnement

À la fin de chacun des mandats, l'heure est au bilan. Lors du dernier bureau fédéral, tous les rapports des comités fédéraux, des comités de liaison et des groupes de travail sont analysés et tous les plans de travail pour le prochain mandat y sont soumis. C'est donc au bureau fédéral des 28, 29 et 30 avril 2021 que les membres ont pris part aux discussions qui s'imposaient au sujet du comité fédératif *santé-sécurité-environnement*. Il a été constaté que ce comité, depuis plus d'un mandat, n'a pas l'apport voulu dans le déploiement de ses actions. Sa forme actuelle n'est plus aussi efficace. Il a donc été mis de l'avant qu'un nouveau souffle est nécessaire en matière de santé et sécurité au travail à la fédération.

Lors du mandat 2018-2021, vous avez pu constater que l'aspect de la santé et de la sécurité a été redynamisé par les comités de liaison, comme prévu au plan de travail. Vous avez assisté à des présentations à ce sujet lors des assemblées sectorielles de chacun des quatre secteurs en mai 2019 et en novembre 2020. Force est de constater que la formation en santé et sécurité est nécessaire pour les militantes et les militants de la fédération, peu importe le secteur d'activité. Elle devrait même prendre une plus grande place. Nous croyons que c'est par le vecteur sectoriel qu'elle doit se déployer, selon la réalité vécue dans chaque milieu de travail par les travailleuses et les travailleurs.

Le projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail n'est pas étranger à ces réflexions. Il constitue un enjeu majeur pour le futur des travailleuses et des travailleurs au Québec. La CSN a fait grand cas de ce projet déficient depuis l'automne 2020. Un vaste plan de mobilisation a été mis de l'avant par les conseils centraux et les fédérations afin que les salarié-es de tous horizons soient entendus et que le gouvernement modifie l'actuel projet de loi qui nous est présentement défavorable.

Les discussions au bureau fédéral à propos de la santé et la sécurité ont porté sur les besoins des travailleuses et des travailleurs sur les clauses de conventions collectives, sur le déploiement du sujet dans les syndicats par la fédération ainsi que sur l'implication des comités de liaison des secteurs.

Comment peut-on se déployer autrement et avec plus d'efficacité dans les syndicats affiliés? Qui doit être le maître d'œuvre de la santé et de la sécurité? Est-il toujours aussi important de garder un volet environnement? Quelles activités sont importantes et nécessaires pour former en continu les militantes et les militants en santé-sécurité?

Après mûre réflexion, il a été convenu que la santé et la sécurité est un sujet des plus importants, et que le nécessaire doit être fait pour maintenir la formation et l'information. Le désir est maintenant de le faire sous une autre forme.

**Considérant** que le comité santé-sécurité-environnement ne remplit plus le mandat qui lui est confié, dans sa forme actuelle, comme stipulé dans les statuts et règlements de la fédération, depuis plusieurs mandats déjà;

**Considérant** que le peu de rencontres annuelles laisse place à la difficulté de faire certains suivis;

**Considérant** que la santé et la sécurité doivent être bien présentes dans la vie fédérative et qu'elles doivent être partie prenante de la vie sectorielle;

**Considérant** l'importance du sujet et qu'il faut une personne élue responsable de la santé et la sécurité pour le maintien et le déploiement des activités en matière de santé et sécurité;

Les membres du bureau fédéral ont convenu qu'il est opportun de suspendre, pour le mandat 2021-2024, le comité santé-sécurité-environnement tel que décrit dans les statuts et règlements de la fédération. Ils conviennent aussi que vu l'importance de ce dossier, un plan de travail doit être maintenu et des travaux doivent être réalisés. La formation aux militantes et aux militants en santé et sécurité doit aussi demeurer. La vice-présidence pourra mener à bien cet important dossier.

Pour ce faire, il est proposé par le bureau fédéral que le plan de travail en santé et sécurité à la Fédération du commerce (CSN) pour le mandat 2021-2024 soit le suivant :

- ▣ En collaboration avec la CSN, faire la mise à jour des guides et outils publiés par la FC en santé et sécurité du travail. À la suite de l'adoption du projet de loi 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, ces guides devront être revus et corrigés. Faire la promotion de ces outils à l'équipe de travail. Ces informations devront, par la suite, être déployées dans les syndicats affiliés.
- ▣ Faire la promotion des outils de travail en santé et sécurité sur la page Web ainsi que sur les médias sociaux de la fédération.
- ▣ Faire la publication des clauses de conventions collectives qui améliorent la prévention et la prise en charge des syndicats en matière de santé et sécurité.
- ▣ De concert avec les conseils centraux et les comités de liaison, participer à des activités dans les milieux de travail des syndicats affiliés chaque année lors de la semaine nationale en santé et sécurité de la CSN.
- ▣ Faire la mise à jour du guide de récupération de la FC à la suite de l'adoption du projet de loi 65, Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective. La FC devra faire la promotion des enjeux liés à cette loi à l'équipe de travail. Ces informations devront être connues des syndicats affiliés.
- ▣ En collaboration avec les différents comités de liaison, faire la préparation de présentations touchant à la santé et la sécurité au travail lors des assemblées sectorielles de mai 2022 et de novembre 2023.
- ▣ Créer un outil diagnostic pour les syndicats affiliés sur la santé et la sécurité dans les milieux de travail en consultant les responsables en santé-sécurité des syndicats affiliés.
- ▣ Conscientiser les syndicats affiliés à la sous-déclaration des accidents à la CNESST, avec l'apport de l'équipe de travail.
- ▣ Faire rapport aux rencontres du bureau fédéral des travaux réalisés en santé-sécurité.

- Participer à la coordination nationale en santé-sécurité de la CSN et faire rapport au bureau fédéral et en faire le suivi des travaux.

Pour aider la vice-présidence à mener à bien ces travaux, dès le début du mandat, les comités de liaison des quatre secteurs devront nommer un membre du comité responsable de la santé et de la sécurité pour le secteur. Tout au long du mandat, ceux-ci seront responsables des suivis et des activités de concert avec la vice-présidence, pour faire vivre au quotidien une *santé – sécurité* sectorielle représentative pour les militantes et les militants.

Une analyse des travaux en santé-sécurité pour la première partie du mandat sera faite par la vice-présidence au bureau fédéral d'octobre 2022. Un rapport étape sera présenté aux délégués au conseil fédéral à la mi-mandat. Des recommandations pourront être faites à cette occasion.

Par la suite, un rapport sera soumis au bureau fédéral d'avril 2024, où une conclusion sera apportée sur les travaux complétés par la vice-présidence de la fédération. Pour terminer, n rapport, incluant des recommandations, sera déposé au 53<sup>e</sup> Congrès de la fédération par le bureau fédéral.



## ANNEXE 6

### 2e rapport du comité des lettres de créance



**Officiel**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>D</b>		

02-26-082 STT DE LA FROMAGERIE ST-GUILLAUME - CSN DENONCOURT, HENRI

**Salarié-e FC**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>B</b>		BLAIS, JEAN-NICOLAS

**Visiteur**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>B</b>		BLAIS, MARTIN

**Grand Total**

	Hommes	Délégués-es	Syndicats
<b>Officiel</b>	1	1	1
<b>Salarié-e FC</b>	1	1	0
<b>Visiteur</b>	1	1	0
<b>Total</b>	3	3	



## ANNEXE 7

**États financiers  
au 30 juin 2022**



Délégué-es,

Le 52<sup>e</sup> Congrès de la Fédération du commerce (CSN), tenu en mode virtuel en mai 2021, votait un budget déficitaire de (185 385\$).

Après 18 mois d'exercice, nous obtenons des revenus supérieurs de 313 106 \$. Les revenus de per capita sont plus élevés de 405 243 \$ que ce que nous estimions. Une reprise un peu plus rapide que prévu dans le secteur de l'hôtellerie et des augmentations de salaire plus importantes que celles budgétées expliquent cette hausse. Les revenus de péréquation sont légèrement inférieurs de (6 270 \$) à la suite des nouveaux calculs de la CSN. Des revenus de péréquation extraordinaires inférieurs de (91 416 \$) à ceux estimés et des revenus d'intérêts supérieurs de 5 549 \$ dû à des taux d'intérêt plus élevés viennent compléter le bloc revenu.

En ce qui concerne les dépenses, vous constaterez des écarts favorables importants aux postes « Salaires et avantages sociaux » pour certaines régions. L'impossibilité de pourvoir les postes vacants pour une certaine période, malgré de nombreuses tentatives, explique ces écarts.

Globalement, les dépenses s'avèrent inférieures sur la période de 18 mois. Nous estimions des dépenses de l'ordre de 13 346 724 \$, alors que le réel s'établit à 12 448 388 \$, soit un écart de 898 336 \$.

Ce qui, dans l'ensemble, nous amène à terminer les premiers 18 mois d'exercice financier avec excédant des revenus sur les dépenses de 1 145 237 \$ alors que la fédération prévoyait un déficit de (66 205 \$).

L'exercice des prévisions budgétaires n'est jamais simple, mais le contexte pandémique l'a rendu encore plus complexe. Malgré la période incertaine que nous avons traversé dans les 30 derniers mois, on peut affirmer que la Fédération du commerce (CSN) se trouve en bonne santé financière et est prête à relever les défis qui se présenteront à elle.

Bon conseil!

Michel Valiquette  
Trésorier





**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**POUR L'EXERCICE DE 36 MOIS**

**TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

# FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

## TABLE DES MATIÈRES

### ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-13
Autres renseignements	
Annexes A - Direction	14
B - Services - Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord	15
C - Services - Cœur-du-Québec	15
D - Services - Bas-Saint-Laurent	15
E - Services - Gaspésie	15
F - Services - Laurentides-Lanaudière-Outaouais	16
G - Services - Montréal-Métropolitain	16
H - Services - Québec-Chaudière-Appalaches	16
I - Services - Montérégie	16
J - Services - Estrie	17
K - Services - Abitibi-Témiscamingue-Nord-Du-Québec	17
L - Services d'appui	17
M - Services généraux	17
N - Fonctionnement	18
O - Secteurs	18
P - Réunions	18
Q - Délégations	19
R - Comités et groupes de travail	19
S - Formation	19
T - Dons et souscriptions	19
U - Autres	19
V - Service de la dette	19
Annexes W - Autres renseignements - Estimation des per capita à recevoir	20-23

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	Réel 36 mois 2018-2020	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023
<b>PRODUITS</b>				
Per capita	15 816 777 \$	16 911 698 \$	7 958 978 \$	8 364 221 \$
Péréquation - CSN	9 961 297	9 965 268	4 913 917	4 907 647
Péréquation extraordinaire - CSN	385 124	385 124	385 124	293 708
Intérêts et autres produits	<u>74 244</u>	<u>45 000</u>	<u>22 500</u>	<u>28 049</u>
	<u>26 237 442</u>	<u>27 307 090</u>	<u>13 280 519</u>	<u>13 593 625</u>
<b>CHARGES</b>				
Direction				
Présidence (Annexe A)	548 833	516 890	243 243	244 987
Vice-présidence (Annexe A)	389 218	398 133	189 202	179 310
Secrétariat général (Annexe A)	378 067	395 575	195 612	218 925
Trésorerie (Annexe A)	<u>444 580</u>	<u>500 997</u>	<u>241 173</u>	<u>263 736</u>
	<u>1 760 698</u>	<u>1 811 595</u>	<u>869 230</u>	<u>906 958</u>
Services				
Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord (Annexe B)	1 887 099	2 098 251	996 467	942 788
Cœur-du-Québec (Annexe C)	473 815	544 575	266 601	282 303
Bas-Saint-Laurent (Annexe D)	886 055	941 858	450 686	415 554
Gaspésie (Annexe E)	550 421	608 630	289 060	139 391
Laurentides-Lanaudière-Outaouais (Annexe F)	1 909 100	2 018 315	1 005 130	834 334
Montréal-Métropolitain (Annexe G)	4 747 637	5 522 097	2 701 856	2 825 938
Québec - Chaudière-Appalaches (Annexe H)	2 830 853	3 117 909	1 526 368	1 466 121
Montérégie (Annexe I)	2 085 713	2 111 227	1 032 647	1 005 189
Estrie (Annexe J)	499 162	558 097	269 379	209 046
Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec (Annexe K)	199 646	335 715	170 913	157 157
Services d'appui (Annexe L)	1 569 978	1 872 541	973 422	728 244
Services généraux (Annexe M)	2 265 448	2 557 326	1 220 154	1 277 201
Fonctionnement (Annexe N)	<u>1 925 192</u>	<u>1 945 066</u>	<u>948 517</u>	<u>862 430</u>
	<u>21 830 119</u>	<u>24 231 606</u>	<u>11 851 200</u>	<u>11 145 696</u>
Secteurs (Annexe O)	192 232	388 764	184 740	100 319
Réunions (Annexe P)	585 675	495 359	190 912	138 363
Délégations (Annexe Q)	41 139	54 789	23 028	21 116
Comités et groupes de travail (Annexe R)	83 288	103 923	52 735	31 165
Formation (Annexe S)	159 534	358 615	151 218	75 863
Dons et souscriptions (Annexe T)	29 450	36 000	18 000	23 234
Autres (Annexe U)	7 596	9 324	4 662	5 186
Service de la dette (Annexe V)	<u>1 423</u>	<u>2 500</u>	<u>1 000</u>	<u>488</u>
	<u>24 691 153</u>	<u>27 492 475</u>	<u>13 346 724</u>	<u>12 448 388</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>1 546 289</u> \$	<u>(185 385)</u> \$	<u>(66 205)</u> \$	<u>1 145 237</u> \$

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	<b>Investis en</b>		<b>Pertes de</b>		
	<b>immobilisations</b>	<b>Non affecté</b>	<b>réévaluation</b>		<b>Total</b>
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2021</b>	57 726 \$	1 988 271 \$	(837 700) \$	1 208 297 \$	
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	*	1 344 251	-	1 344 251	
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION</b>	-	-	-	-	
<b>ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>	(2 358)	2 358	-	-	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>	55 368 \$	3 334 880 \$	(837 700) \$	2 552 548 \$	
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	*	1 145 237		1 145 237	
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION</b>	-	-	-	-	
<b>ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>	(3 189)	3 189	-	-	
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2022</b>	<hr/> 52 179 \$	<hr/> 4 483 306 \$	<hr/> (837 700) \$	<hr/> 3 697 785 \$	

\* Représente l'amortissement des immobilisations.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 30 JUIN 2022

	<u>31 décembre 2021</u>	<u>30 juin 2022</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	2 308 601	\$ 756 196
Parts sociales	10	\$ 10
Compte Avantage entreprise, 0,450 %	1 000 000	500 000
Dépôt à terme, 0,350 % échéant le 23 octobre 2022	500 000	500 000
Dépôt à terme, 0,450 % échéant le 23 octobre 2023	500 000	500 000
Dépôt à terme, 2,7 % échéant le 27 avril 2023	500 000	500 000
Dépôt à terme, 3,350 % échéant le 27 avril 2024	500 000	500 000
Dépôt à terme, 3,680% échéant le 02 mai 2025	500 000	500 000
Avances - Salarié(e)s/élue(e)s (note 4)	1 800	-
Débiteurs (note 5)	175 039	151 446
Débiteurs - CSN	9 230	8 641
Per capita à recevoir - Estimation (note 6)	1 616 664	1 438 687
Fonds de soutien aux luttes (note 3)	5 025	5 025
Frais payés d'avance	9 000	15 028
	6 125 369	5 375 033
<b>ACTIF À LONG TERME</b>		
Arrérages de per capita à recevoir (note 7)	42 498	41 876
Quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités de la CSN (note 14)	2 865 811	2 865 811
Immobilisations (note 8)	55 368	52 179
Actif au titre des prestations définies du régime de retraite (note 12)	1 043 600	1 043 600
	<u>10 132 646</u>	<u>\$ 9 378 499</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	1 828 534	\$ 1 475 303
<b>PASSIF À LONG TERME</b>		
Passif au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite (note 12)	1 339 600	1 339 600
Obligation pour le régime d'avantages complémentaires de retraite à cotisations définies (note 14)	2 865 811	2 865 811
Engagements (note 15)	6 033 945	5 680 714
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	55 368	52 179
Non affecté	4 881 032	4 483 306
Pertes de réévaluation	<u>(837 700)</u>	<u>(837 700)</u>
	<u>4 098 701</u>	<u>\$ 3 697 785</u>
	<u>10 132 646</u>	<u>\$ 9 378 499</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF

..... Présidence

..... Trésorerie

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

	<b>31 décembre 2021</b>	<b>30 juin 2022</b>
	(retraité, note 2)	
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 344 251	\$ 1 145 237
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	46 183	52 179
Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées	<u>-</u>	<u>-</u>
	1 390 434	1 197 416
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Avances - Salarié(e)s/élu(e)s	1 055	1 800
Avance - Régime de soins dentaires	<u>-</u>	23 593
Débiteurs	10 009	589
Débiteurs - CSN	<u>-</u>	177 977
Per capita à recevoir - Estimation	(133 524)	(117 647)
Frais payés d'avance	(5 662)	15 028
Arrérages de per capita à recevoir	5 486	34 009
Actif au titre des contributions forfaitaires	<u>-</u>	<u>-</u>
Créditeurs et charges à payer	336 594	(353 231)
	1 604 392	979 534
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des produits reportés - Programme d'autoassurance des syndicats participants	<u>-</u>	<u>-</u>
Diminution des produits reportés - Programme d'autoassurance des syndicats participants	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des dépôts à terme	(541 689)	(2 000 000)
(Augmentation) diminution du compte Avantage entreprise	<u>-</u>	(500 000)
Acquisition d'immobilisations	(2 358)	(31 939)
Produit de la cession d'immobilisations	<u>-</u>	<u>-</u>
	(544 047)	(2 531 939)
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 060 345	(1 552 405)
	<u>1 248 256</u>	<u>2 308 601</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>2 308 601</b>	<b>\$ 756 196</b>

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)****NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 30 JUIN 2022

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Fédération du Commerce inc. (CSN) (la « Fédération »), fondée en 1938, est constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* du Québec. Elle est une organisation syndicale sans but lucratif affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et des travailleurs qui lui sont affiliés.

Par sa constitution, la Fédération n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

**2. MÉTHODES COMPTABLES****Modification de méthode comptable**

## a) Avantages sociaux futurs

La Fédération a procédé à une modification de méthode comptable relativement à la méthode d'évaluation des obligations au titre des prestations définies du régime de retraite. La Fédération utilisait auparavant une évaluation aux fins de la comptabilisation pour l'évaluation des obligations au titre des prestations définies du régime de retraite. La Fédération a modifié sa méthode comptable en utilisant une évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation pour l'évaluation des obligations au titre des prestations définies du régime de retraite pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

La Fédération continue d'évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite en utilisant une évaluation établie aux fins de la comptabilisation.

Cette modification de méthode comptable a été appliquée de façon rétrospective et les soldes comparatifs de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et les soldes d'ouverture au 1er janvier 2015 ont été retraités de la façon suivante :

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	Soldes initialement comptabilisés	Ajustements	Soldes ajustées
	\$	\$	\$
Passif (actif) au titre des prestations définies du régime de retraite Solde au 31 décembre 2017	5 988 200	(6 526 800)	(538 600)
<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>			
(Pertes) gains de réévaluation Solde au 31 décembre 2014 Exercice 2015-2017 Solde au 31 décembre 2017	(8 303 300) 3 544 800 (4 758 500)	7 715 400 (4 010 000) 3 705 400	(587 900) (465 200) (1 053 100)
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>			
Charges Exercice 2015-2017	25 800 648	(2 821 400)	22 979 248
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges Exercice 2015-2017	(312 267)	2 821 400	2 509 133

## b) Adoption des modifications du chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif »

La Fédération a adopté par anticipation les modifications du chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Conformément aux dispositions transitoires, la Fédération a appliqué ces modifications prospectivement. Les modifications portent sur les exigences de ventilation du coût d'une immobilisation constituée d'importantes composantes distinctes, sur les apports d'actifs et sur la prise en compte des dépréciations partielles. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fédération au cours de la période considérée.

## FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2022

#### 2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

##### Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

##### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fédération devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN qui est présenté à la juste valeur. L'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN qui est présenté à la juste valeur est composé essentiellement d'une quote-part d'un portefeuille de placements comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés sont incluses à l'état des résultats sous le poste intérêts et autres produits.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fédération comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes suivantes :

	Méthodes	Taux et durée
Mobilier	Dégressif	10 %
Matériel informatique	Linéaire	3 et 5 ans

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charge à l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

##### Régimes d'avantages sociaux futurs des salariés

La Fédération offre à ses salariés qui remplissent certaines conditions un régime de retraite à prestations définies. Elle offre également un régime complémentaire à la retraite d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance dentaire qui est à prestations définies pour les employés ayant pris leur retraite avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, tandis que pour les autres employés, ce régime est à cotisations définies.

###### a) Régimes à prestations définies

La Fédération comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, la Fédération a adopté les méthodes suivantes :

Le coût du régime de retraite à prestations définies de la Fédération est établi périodiquement par des actuaires indépendants. La Fédération utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime de retraite, incluant une marge pour refléter la provision de stabilisation déterminée dans l'évaluation de capitalisation. La Fédération utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite. Ce régime d'avantages complémentaires à l'emploi n'est pas capitalisé.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

La Fédération constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value;
- dans l'état des résultats, le coût des régimes pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et le rendement calculé selon le taux d'actualisation définies des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre de prestations définies.

###### b) Régime à cotisations définies

Les coûts du régime à cotisations définies sont établis en fonction des services rendus et du taux de contribution en vigueur durant l'exercice.

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)****NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 30 JUIN 2022

**2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Constatation des produits**

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés, principalement les revenus de per capita, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

**3. FONDS DE SOUTIEN AUX LUTTES**

Au 31 décembre 2020, la Fédération possède un dépôt à terme à la Caisse d'économie solidaire Desjardins C.D.S. Montréal (la « Caisse d'économie ») d'un montant de 5 025 \$ (5 025 \$ au 31 décembre 2017) et dont les revenus d'intérêts sont versés directement au compte « soutien aux luttes » de la Caisse d'économie. Ce montant ne procure donc aucun rendement à la Fédération.

**4. AVANCES - SALARIÉ(E)S/ÉLU(E)S**

	31 décembre 2021	30 juin 2022
Avance salarié(e)s	<u>1 800</u> \$	<u>-</u> \$

**5. DÉBITEURS**

	31 décembre 2021	30 juin 2022
Facturation - Fédération	19 513 \$	19 461 \$
Débiteurs - Facturation	36 958	18 964
Débiteurs - Autres	<u>118 568</u>	<u>113 021</u>
	<u>175 039</u> \$	<u>151 446</u> \$

**6. PER CAPITA À RECEVOIR - ESTIMATION (ANNEXE W)**

	31 décembre 2021	30 juin 2022
La majorité des per capita à recevoir sont calculés d'après les encaissements subséquents jusqu'au 18 août 2022 Les autres per capita à recevoir sont estimés d'après la moyenne des encaissements précédant la fin de l'exercice pour chacun des syndicats.	<u>1 616 664</u> \$	<u>1 438 687</u>

**7. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR**

	31 décembre 2021	30 juin 2022
STT Viandes du Breton - Entente de paiement	41 385	40 763
STT-Quality Inn - Entente de paiement	1 113	1 113
	<u>42 498</u> \$	<u>41 876</u> \$

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 30 JUIN 2022

**8. IMMOBILISATIONS**

AU 30 JUIN 2022

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût non amorti</u>
Mobilier	172 846 \$	123 180 \$	49 666 \$
Matériel informatique	261 521	259 008	2 513
	<u>434 367 \$</u>	<u>382 188 \$</u>	<u>52 179 \$</u>

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût non amorti</u>
Mobilier	172 846 \$	120 566 \$	52 280 \$
Matériel informatique	261 005	257 917	3 088
	<u>433 851 \$</u>	<u>378 483 \$</u>	<u>55 368 \$</u>

**9. EMPRUNTS - CAISSE D'ÉCONOMIE**

La Fédération dispose de deux marges de crédit d'un montant total de 350 000 \$ (350 000 \$ au 31 décembre 2017), portant intérêt respectivement au taux préférentiel de la Caisse d'économie, soit 2,45 % majoré de 1,75 % à 2,25 % (3,00 % majoré de 1,95 % à 2,45 % au 31 décembre 2017). L'intérêt est payable sur tout solde résiduel quotidiennement, renouvelable annuellement. Le remboursement est garanti par un endossement de la CSN. Aux 31 décembre 2020 et 2017, les marges sont inutilisées.

**10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	31 décembre 2021	30 juin 2022
CSN	375 863 \$	258 692 \$
Fournisseurs	114 794	1 418
Vacances à payer	1 254 191	1 130 529
Salaires à payer	83 686	84 664
	<u>1 828 534 \$</u>	<u>1 475 303 \$</u>

**12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

La Fédération a un régime de retraite et un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi qu'un régime complémentaire de retraite à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

Le régime de retraite à prestations définies est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance maladie, d'assurance vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que le régime de retraite ayant pris leur retraite avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La Fédération évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation à chaque exercice de 36 mois. La Fédération utilise une évaluation actuarielle établie aux fin de capitalisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime de retraite, incluant une marge pour refléter la provision de stabilisation déterminée dans l'évaluation de capitalisation. Ces obligations sont donc augmentées du niveau de la provision de stabilisation de 16,20 % et sont réduites de 5,00 %. Pour l'évaluation du régime de retraite de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, l'évaluation actuarielle établie aux fins de capitalisation du 31 décembre 2019 a été utilisée pour la mesure des obligations au titre des prestations définies et l'évaluation actuarielle établie aux fins de capitalisation du 31 décembre 2017 a été utilisée pour la mesure du coût des services rendus. Ces évaluations ont été extrapolées en tenant compte des hypothèses applicables.

Pour l'évaluation du régime d'avantages complémentaires de retraite de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, l'évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation du 31 décembre 2018 a été utilisée. Cette évaluation a été extrapolée en tenant compte des hypothèses applicables, dont le taux d'actualisation, au 31 décembre 2020.

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 30 JUIN 2022

**12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)**

a) Régimes à prestations définies (suite)

Les informations relatives aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	<b>Régime de retraite 2020</b>	<b>Régime d'avantages complémentaires de retraite 2020</b>
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	33 353 200 \$	1 624 800 \$
Cout des prestations pour services rendus	2 478 600	-
Cotisations des salariés	965 800	-
Prestations versées	(4 817 700)	(306 600)
Intérêts débiteurs	5 753 600	155 400
Pertes (gains) actuarielles	582 300	(134 000)
Solde au 31 décembre 2020	<u>38 315 800</u> \$	<u>1 339 600</u> \$
Juste valeur des actifs des régimes		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	33 891 800 \$	-
Cotisations de l'employeur	2 578 300	306 600
Cotisations des salariés	965 800	-
Prestations versées	(4 817 700)	(306 600)
Rendement réel des actifs	6 741 200	-
Solde au 31 décembre 2020	<u>39 359 400</u> \$	<u>-</u> \$
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes	39 359 400 \$	-
Obligations au titre des prestations définies	38 315 800	1 339 600
Actif (passif) au titre des prestations définies	<u>1 043 600</u>	<u>(1 339 600)</u>
	<b>Régime de retraite 2017</b>	<b>Régime d'avantages complémentaires de retraite 2017</b>
(retraité, note 2)		
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	28 591 300 \$	1 690 300 \$
Cout des prestations pour services rendus	1 816 300	-
Cotisations des salariés	912 700	-
Prestations versées	(4 439 100)	(286 800)
Intérêts débiteurs	4 822 100	229 000
Pertes (gains) actuarielles	1 649 900	(7 700)
Solde au 31 décembre 2017	<u>33 353 200</u> \$	<u>1 624 800</u> \$
Juste valeur des actifs des régimes		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	28 456 900 \$	-
Cotisations de l'employeur	2 749 900	286 800
Cotisations des salariés	912 700	-
Prestations versées	(4 439 100)	(286 800)
Rendement réel des actifs	6 211 400	-
Solde au 31 décembre 2017	<u>33 891 800</u> \$	<u>-</u> \$
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes	33 891 800 \$	-
Obligations au titre des prestations définies	33 353 200	1 624 800
Actif (passif) au titre des prestations définies	<u>538 600</u>	<u>(1 624 800)</u>

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

AU 30 JUIN 2022

**12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)**

a) Régimes à prestations définies (suite)

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèces faits au cours de l'exercice relatifs aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

	<b>Régime de retraite 2020</b>	<b>Régime d'avantages complémentaires de retraite 2020</b>
Cotisations aux régimes à prestations définies	2 578 300 \$	306 600 \$
	<hr/>	<hr/>
	Régime de retraite 2017	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2017
Cotisations aux régimes à prestations définies	2 749 900 \$	286 800 \$

Composition des actifs des régimes selon l'évaluation à la date de mesure, soit les 31 décembre 2017 et 2020 :

Catégorie d'actifs

	Pourcentage des actifs des régimes 31 décembre 2020	31 décembre 2017
Titres à revenus fixes	38,3 %	37,7 %
Titres à revenus variables	42,4 %	42,9 %
Biens immobiliers	13,2 %	15,4 %
Autres	6,1 %	4,0 %
Total	100,0 %	100,0 %

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Fédération pour évaluer la charge et les obligations au titre de prestations définies sont les suivantes :

	<b>Régime de retraite au 31 décembre 2020</b>	<b>Régime d'avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2020</b>
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2020		
Taux d'actualisation	5,65 %	2,30 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %	s. o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020		
Taux d'actualisation	5,75 %	2,30 %
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	s. o.

Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2017

	<b>Régime de retraite au 31 décembre 2017</b>	<b>Régime d'avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2017</b>
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2017		
Taux d'actualisation	5,75 %	3,40 %
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	s. o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017		
Taux d'actualisation	5,65 %	3,40 %
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	s. o.

b) Régime à cotisations définies

Les informations relatives au régime à cotisations définies sont présentées à la note 14.

**13. RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES**

La CSN et ses organismes affiliés ont modifié le régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés prenant leur retraite à compter du 1er janvier 2010. En vertu de l'entente signée avec le syndicat, le Fonds d'assurance des retraités de la CSN (le « Fonds ») a été créé. Le financement de ce régime est assumé par la CSN et les organismes affiliés. Lors de la création du Fonds, les employeurs ont fourni une somme forfaitaire de

18 100 000 \$ dont un montant de 1 458 860 \$ provient de la Fédération. De plus, une contribution régulière de 2,00 % à compter du 1er janvier 2015 (1,25 % avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015) du salaire des employés est versée au Fonds. La charge et le débours pour l'exercice de ce régime à cotisations définies s'élèvent à 249 587 \$ (225 723 \$ en 2017). Les contributions de la Fédération sont accumulées dans le Fonds auquel participent tous les organismes affiliés. Ce Fonds finance les paiements des primes des retraités bénéficiant de ce régime. La quote-part de la Fédération de l'actif net à la juste valeur du fonds est de 2 865 811 \$ (2 397 528 \$ au 31 décembre 2017), soit 7,87 % (7,04 % au 31 décembre 2017) du Fonds. Le passif correspondant à cet actif est du même montant. Les activités financières sont sans effet sur la trésorerie.

#### **14. ENGAGEMENTS**

La Fédération s'est engagée en vertu de baux. Les paiements relatifs à des contrats de location de locaux et d'un photocopieur échéant à diverses dates allant jusqu'en 2042 s'élèvent à 4 767 667 \$ et se répartissent comme suit au cours des prochains exercices :

2021	375 677
2022	263 221
2023	257 628
2024	230 326
2025	233 281
2026 et années suivantes	3 407 534

#### **15. INSTRUMENTS FINANCIERS**

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fédération est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

##### **Risque de crédit**

Les syndicats affiliés doivent des montants à la Fédération dans le cours normal de leurs activités. La Fédération effectue de façon continue des évaluations et maintient des provisions pour créances douteuses si nécessaire.

##### **Risque de taux d'intérêt**

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

##### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fédération surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2020, les principaux passifs financiers de la Fédération étaient les créditeurs et charges à payer et l'obligation pour le régime d'assurances complémentaires de retraite à cotisations définies.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	Réel 36 mois 2018-2020	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023
<b>A - DIRECTION</b>				
<b>PRÉSIDENCE</b>				
Salaires	362 043 \$	329 426 \$	165 891 \$	167 186 \$
Avantages sociaux	131 355	134 266	65 227	63 972
Déplacements	48 566	50 720	15 156	5 311
Kilométrage	31 207	32 552	11 709	20 603
Remboursements - CSN	(24 338)	(30 073)	(14 740)	(12 085)
	548 832	516 890	243 243	244 987
<b>VICE-PRÉSIDENCE (39 semaines par année)</b>				
Salaires	224 000 \$	222 549 \$	111 268 \$	116 197
Avantages sociaux	93 251	100 741	51 847	49 726
Déplacements	32 793	34 210	11 275	4 999
Kilométrage	49 086	51 152	19 765	9 738
Remboursements - CSN	(9 912)	(10 519)	(4 954)	(1 350)
	389 218	398 133	189 202	179 310
<b>SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (42 semaines par année)</b>				
Salaires	236 541 \$	246 165 \$	126 775 \$	142 206
Avantages sociaux	99 442	105 898	56 028	56 496
Déplacements	26 610	27 757	9 778	7 364
Kilométrage	36 347	37 906	13 747	17 191
Remboursements - CSN	(20 873)	(22 151)	(10 715)	(4 332)
	378 068	395 575	195 612	218 925
<b>TRÉSORERIE</b>				
Salaires	304 150 \$	329 194 \$	165 629 \$	176 093
Avantages sociaux	104 044	134 266	65 227	62 005
Déplacements	27 357	28 540	10 097	13 595
Kilométrage	32 090	33 469	12 215	15 321
Remboursements - CSN	(23 061)	(24 471)	(11 995)	(3 278)
	444 580	500 997	241 173	263 736
	<u>1 760 698</u> \$	<u>1 811 595</u> \$	<u>869 230</u> \$	<u>906 958</u> \$

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ANNEXES B, C, D ET E - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023
<b>SERVICES</b>				
<b>B - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN - CÔTE-NORD</b>				
(3 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 123 126 \$	1 237 033 \$	605 092	594 979
Avantages sociaux	423 656	500 263	243 194	219 787
Déplacements	99 265	103 607	34 075	27 624
Kilométrage	116 053	120 963	48 117	39 657
Loyer	79 013	80 678	39 567	36 448
Télécommunications	13 207	11 385	5 581	5 902
Équipements informatiques et réseau	21 281	21 623	10 730	12 245
Papeterie, impression	4 639	4 923	2 413	1 334
Timbres	1 567	1 663	815	693
Articles de bureau	3 919	14 657	6 169	3 220
Abonnements, documentation	1 373	1 457	714	899
	1 887 099	2 098 251	996 467	942 788
<b>C - CŒUR-DU-QUÉBEC</b>				
(1 conseiller)				
Salaires	291 595 \$	329 426 \$	165 891	168 409
Avantages sociaux	105 288	132 254	64 257	65 983
Déplacements	10 708	11 163	4 345	7 416
Kilométrage	30 957	32 264	12 953	21 384
Loyer	24 537	25 900	12 758	12 821
Télécommunications	3 527	3 375	1 654	1 494
Équipements informatiques et réseau	5 103	5 341	2 618	2 628
Papeterie, impression	214	227	111	574
Timbres	131	139	68	-
Articles de bureau	664	3 329	1 378	784
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	810
	473 815	544 575	266 601	282 303
<b>D - BAS-SAINT-LAURENT</b>				
(1 conseiller, 1 employée de bureau)				
Salaires	553 516 \$	551 280 \$	275 794	258 033
Avantages sociaux	195 864	235 756	114 680	85 848
Déplacements	34 277	39 591	12 488	14 937
Kilométrage	41 116	46 000	14 165	26 939
Loyer	39 691	41 770	20 473	19 638
Télécommunications	4 812	4 636	2 272	1 959
Équipements informatiques et réseau	10 525	10 941	5 495	4 529
Papeterie, impression	1 820	1 931	947	269
Timbres	846	898	440	155
Articles de bureau	2 412	7 809	3 320	2 348
Abonnements, documentation	1 176	1 248	612	899
	886 055	941 858	450 686	415 554
<b>E - GASPÉSIE</b>				
(1 conseiller)				
Salaires	290 114 \$	330 241 \$	168 807	73 641
Avantages sociaux	123 515	132 254	64 257	48 344
Déplacements	58 436	60 982	20 539	1 165
Kilométrage	49 962	52 099	19 509	3 186
Loyer	17 447	18 433	9 035	9 185
Télécommunications	3 605	3 375	1 654	1 724
Équipements informatiques et réseau	4 251	5 341	2 618	1 017
Papeterie, impression	547	580	285	-
Timbres	813	863	423	251
Articles de bureau	640	3 304	1 366	30
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	848
	550 421	608 630	289 060	139 391
Montants à reporter	3 797 390 \$	4 193 313 \$	2 002 814 \$	1 780 036 \$

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ANNEXES F, G, H ET I - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023
<b>SERVICES (suite) - Montants reportés</b>	<b>3 797 390</b>	<b>\$ 4 193 313</b>	<b>\$ 2 002 814</b>	<b>\$ 1 780 036</b>
<b>F - LAURENTIDES - LANAUDIÈRE - OUTAOUAISS</b>				
(3 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 116 841	\$ 1 151 472	\$ 601 803	516 911
Avantages sociaux	450 155	500 263	243 194	177 082
Déplacements	70 564	73 606	26 399	30 633
Kilométrage	124 126	129 329	53 870	39 053
Loyer	97 546	100 778	49 932	48 817
Télécommunications	13 245	14 184	6 952	4 942
Équipements informatiques et réseau	21 016	21 623	10 730	9 638
Papeterie, impression	5 292	5 616	2 753	1 267
Timbres	3 179	3 374	1 654	991
Articles de bureau	5 724	16 572	7 108	4 101
Abonnements, documentation	1 412	1 498	734	899
	<b>1 909 100</b>	<b>2 018 315</b>	<b>1 005 130</b>	<b>834 334</b>
<b>G- MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN</b>				
(8 conseillers, 2 employées de bureau)				
Salaires	2 604 475	\$ 3 065 618	\$ 1 531 614	1 661 985
Avantages sociaux	1 048 964	1 265 033	614 903	604 233
Déplacements	112 137	133 750	44 554	40 005
Kilométrage	55 458	66 141	22 697	21 967
Loyer	557 017	580 532	287 644	286 554
Télécommunications	70 173	65 672	32 654	32 413
Équipements informatiques et réseau	116 422	124 914	62 282	67 486
Papeterie, impression	87 785	93 158	45 661	52 249
Timbres	31 617	33 552	16 446	12 526
Articles de bureau	46 433	75 520	34 479	38 782
Abonnements, documentation	17 156	18 206	8 924	7 738
	<b>4 747 636</b>	<b>5 522 097</b>	<b>2 701 856</b>	<b>2 825 938</b>
<b>H- QUÉBEC - CHAUDIÈRE-APPALACHES</b>				
(5 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 760 452	\$ 1 887 979	\$ 949 883	915 903
Avantages sociaux	645 655	766 761	372 678	364 142
Déplacements	137 760	143 554	58 785	51 760
Kilométrage	96 273	100 373	38 562	30 352
Loyer	141 180	158 494	77 412	76 618
Télécommunications	22 440	19 921	9 764	9 522
Équipements informatiques et réseau	33 331	32 564	16 225	12 692
Papeterie, impression	(17 283)	(18 341)	(8 990)	(3 041)
Timbres	1 201	1 552	667	695
Articles de bureau	8 036	22 715	10 376	6 579
Abonnements, documentation	1 808	2 336	1 004	899
	<b>2 830 851</b>	<b>3 117 909</b>	<b>1 526 368</b>	<b>1 466 121</b>
<b>I - MONTÉRÉGIE</b>				
(3 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 254 441	\$ 1 202 413	\$ 601 859	613 425
Avantages sociaux	445 525	500 263	243 194	221 635
Déplacements	83 085	86 479	40 500	32 467
Kilométrage	126 894	109 637	43 852	52 516
Loyer	121 647	150 523	73 778	55 881
Télécommunications	11 624	11 385	5 581	5 408
Équipements informatiques et réseau	25 153	21 623	10 730	11 066
Papeterie, impression	9 773	10 371	5 083	6 368
Timbres	2 593	2 752	1 349	2 292
Articles de bureau	3 528	14 242	5 966	3 194
Abonnements, documentation	1 450	1 539	754	937
	<b>2 085 713</b>	<b>2 111 227</b>	<b>1 032 647</b>	<b>1 005 189</b>
Montants à reporter	<b>15 370 690</b>	<b>\$ 16 962 861</b>	<b>\$ 8 268 815</b>	<b>\$ 7 911 618</b>

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ANNEXES J, K, L ET M - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023
<b>SERVICES (suite) - Montants reportés</b>	<b>15 370 690</b>	<b>\$ 16 962 861</b>	<b>\$ 8 268 815</b>	<b>\$ 7 911 618</b>
<b>J - ESTRIE</b>				
(1 conseiller)				
Salaires	303 798	329 426	165 891	129 474
Avantages sociaux	104 305	132 254	64 257	46 701
Déplacements	24 603	25 686	8 079	5 933
Kilométrage	31 604	32 987	12 905	9 749
Loyer	22 237	23 684	11 609	11 398
Télécommunications	4 243	3 375	1 654	2 037
Équipements informatiques et réseau	5 808	5 341	2 618	2 037
Papeterie, impression	1 207	1 281	628	535
Timbres	-	-	-	11
Articles de bureau	266	2 907	1 171	405
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	766
	<b>499 162</b>	<b>558 097</b>	<b>269 379</b>	<b>209 046</b>
<b>K - ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC</b>				
(1 conseiller) (60 % FC et 40 % FEESP)				
Salaires	111 585	\$ 196 944	\$ 101 284	97 436
Avantages sociaux	30 534	70 377	38 554	36 893
Déplacements	10 039	14 004	6 555	4 288
Kilométrage	29 662	39 804	17 567	12 966
Loyer	10 178	5 007	2 454	2 517
Télécommunications	2 516	2 025	993	856
Équipements informatiques et réseau	2 436	3 118	1 484	1 096
Papeterie, impression	23	24	12	-
Timbres	96	102	50	-
Articles de bureau	1 486	3 152	1 393	559
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	546
	<b>199 647</b>	<b>335 715</b>	<b>170 913</b>	<b>157 157</b>
<b>L - SERVICES D'APPUI</b>				
(1 conseiller appui à l'arbitrage, 3 conseillers appui aux services) (pompiers)				
Salaires	1 043 990	\$ 1 175 585	\$ 663 563	468 935
Avantages sociaux	402 771	529 015	257 028	175 409
Déplacements	54 326	74 033	22 423	34 859
Kilométrage	68 891	93 908	30 408	49 041
	<b>1 569 979</b>	<b>1 872 541</b>	<b>973 422</b>	<b>728 244</b>
<b>M - SERVICES GÉNÉRAUX</b>				
(2 coordinations, 2 sec. Comptables 2 employées de bureau direction, 1/2 commis compt.)				
Salaires	1 511 039	\$ 1 696 646	\$ 828 018	883 260
Avantages sociaux	595 001	709 528	336 021	339 646
Déplacements	87 920	91 701	33 388	37 454
Kilométrage	71 488	74 451	32 727	38 093
Remboursement CSN - Coordination des négociations	-	(15 000)	(10 000)	(21 252)
	<b>2 265 449</b>	<b>2 557 326</b>	<b>1 220 154</b>	<b>1 277 201</b>
Montants à reporter	<b>19 904 926</b>	<b>\$ 22 286 540</b>	<b>\$ 10 902 683</b>	<b>\$ 10 283 266</b>

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ANNEXES N, O et P - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

	<b>Réel</b> <b>36 mois</b> <b>2015-2017</b> audité	<b>Budget</b> <b>36 mois</b> <b>2021-2023</b>	<b>Budget</b> <b>18 mois</b> <b>2021-2023</b>	<b>Réel</b> <b>18 mois</b> <b>2021-2023</b>
<b>SERVICES (suite) - Montants reportés</b>	<b>19 904 926</b> \$	<b>22 286 540</b> \$	<b>10 902 683</b> \$	<b>10 283 266</b> \$

**N - FONCTIONNEMENT**

Ententes de services - Îles-de-la-Madeleine / Sept-Îles	90 930	\$ 107 742	\$ 52 979	59 918
Remplacements pour congés de maladie, de maternité et	395 769	378 306	185 689	156 340
Formation professionnelle	21 980	17 654	8 665	5 415
Réunions d'équipe provinciales, régionales et sectorielles:	22 028	21 922	10 374	6 634
Honoraires extérieurs	26 280	41 000	13 670	32 116
Service juridique CSN	447 659	475 060	232 850	187 039
Coût de la convention collective	468 685	497 373	243 787	216 220
Télécommunications (conférences téléphoniques)	5 110	3 091	1 515	-
Traitements des données - CSN	15 482	16 430	8 053	6 259
Assurances et CSST	19 769	20 979	10 283	10 870
Amortissement	46 182	21 573	12 073	13 039
Avantages sociaux futurs	324 099	343 937	168 580	168 580
Soins dentaires	41 219	-	-	-
	<b>1 925 191</b>	<b>1 945 066</b>	<b>948 517</b>	<b>862 430</b>
<b>TOTAL DES SERVICES</b>	<b>21 830 117</b> \$	<b>24 231 606</b> \$	<b>11 851 200</b> \$	<b>11 145 696</b> \$

**O - SECTEURS**

Commerce de détail, de gros et services divers	5 489	\$ 9 003	\$ 4 435	\$ 4 034
Agroalimentaire	2 123	6 002	2 957	1 752
Finances	929	4 001	1 971	705
Tourisme	3 225	7 002	3 849	3 000
Travaux sectoriels	75 613	210 786	84 988	41 183
Aide aux syndicats - Assemblées de secteurs	83 004	120 978	59 297	35 155
Personnes-ressources aux assemblées de secteurs	668	7 500	3 750	335
Formation - Comités de liaison	21 181	23 493	23 493	14 155
	<b>192 231</b> \$	<b>388 764</b> \$	<b>184 740</b> \$	<b>100 319</b> \$

**P - RÉUNIONS**

Bureau fédéral	129 570	\$ 139 573	\$ 49 620	\$ 52 871
Comités du bureau fédéral	9 363	8 820	4 916	1 724
Conseil fédéral	96 206	104 860	-	-
Aide aux syndicats - Conseil fédéral	93 676	102 107	-	-
Congrès fédéral	116 766	70 003	70 003	61 206
Aide aux syndicats - Congrès fédéral	133 478	62 888	62 888	19 522
Réunions du comité exécutif	6 616	7 109	3 485	3 040
	<b>585 675</b> \$	<b>495 359</b> \$	<b>190 912</b> \$	<b>138 363</b> \$

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES Q, R, S, T, U et V - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 18 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023
<b>Q - DÉLÉGATIONS</b>				
Conseil confédéral CSN	51 448 \$	61 081 \$	24 524 \$	23 929 \$
Remboursement Conseil confédéral CSN	(20 013)	(20 792)	(5 121)	(5 297)
Colloques CSN	-	5 500	1 375	-
Colloques divers et délégations diverses	9 704	9 000	2 250	2 484
	<u>41 139</u> \$	<u>54 789</u> \$	<u>23 028</u> \$	<u>21 116</u> \$
<b>R - COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL</b>				
Surveillance	22 443 \$	34 499 \$	16 910 \$	8 113 \$
Condition féminine	8 270	17 904	8 776	4 043
Santé-sécurité-environnement	7 045	-	-	-
Groupe de travail	14 756	2 984	1 463	-
Travaux des comités fédéraux pour les secteurs	7 165	-	-	-
Coordination de la formation	9 111	21 830	10 700	2 101
Journal de la Fédération	11 641	23 182	11 363	14 701
Formation - Comités fédéraux	2 857	3 524	3 524	2 207
	<u>83 288</u> \$	<u>103 923</u> \$	<u>52 735</u> \$	<u>31 165</u> \$
<b>S - FORMATION</b>				
Agentes et agents de griefs	87 365 \$	73 874 \$	27 130 \$	23 861 \$
Négociation de base	41 033	47 453	17 196	19 945
Organiser la solidarité	-	83 462	46 733	20 407
Violence et harcèlement	1 147	1 800	450	1 017
Assurances collectives	6 808	32 174	11 699	6 897
Prévention en santé-sécurité	34	4 500	1 125	1 431
Initiation au syndicalisme	-	40 523	14 970	576
Sessions flottantes	14 088	35 140	12 373	-
Consolidation organiser la solidarité	-	17 507	8 581	-
Consolidation initiation au syndicalisme	-	13 182	6 461	-
Consolidation	9 060	9 000	4 500	1 729
	<u>159 535</u> \$	<u>358 615</u> \$	<u>151 218</u> \$	<u>75 863</u> \$
<b>T - DONS ET SOUSCRIPTIONS</b>				
Dons	27 833 \$	30 000 \$	15 000 \$	21 349 \$
Souscriptions	1 617	6 000	3 000	1 885
	<u>29 449</u> \$	<u>36 000</u> \$	<u>18 000</u> \$	<u>23 234</u> \$
<b>U - AUTRES</b>				
Dépenses diverses	7 596 \$	7 824 \$	3 912 \$	5 186 \$
Créances douteuses	-	1 500	750	-
	<u>7 596</u> \$	<u>9 324</u> \$	<u>4 662</u> \$	<u>5 186</u> \$
<b>V - SERVICE DE LA DETTE</b>				
Frais d'administration	1 423 \$	2 500 \$	1 000 \$	488 \$
Intérêts sur marge de crédit	-	-	-	-
	<u>1 423</u> \$	<u>2 500</u> \$	<u>1 000</u>	<u>488</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)  
 ANNEXE W - AUTRES RENSEIGNEMENTS - ESTIMATIONS PER CAPITA À RECEVOIR  
 AU 30 JUIN 2022

No syndicat	No section	Nom syndicat	Estimé	Subséquent	Réel
02-02-005	00	STT DE G.E.P. DE BAIE-COMEAU - CSN	282.76	0.00	3 176.77
02-02-024	00	SE DE COMMERCE (CSN) SECTION GAGNON & FRÈRES	1 203.64	0.00	5 831.40
02-02-030	00	STT DU PROVIGO FORESTVILLE (CSN)	984.61	0.00	17 800.67
02-02-033	00	STT DE SOBEY'S DE BAIE-COMEAU (CSN)	8 488.45	1 305.58	62 816.73
02-02-039	00	STT DU PROVIGO PORT-CARTIER (CSN)	775.42	772.69	20 522.05
02-02-040	00	SE DE L'ENTREPÔT PROVIGO (CSN)	467.62	0.00	1 518.63
02-02-042	00	STT DU PROVIGO SEPT-ÎLES (CSN)	708.07	1 257.34	32 252.49
02-02-048	00	STT DU CLUB DE GOLF BAIE-COMEAU "CSN"	700.62	0.00	2 571.64
02-02-059	00	STT EN QUINCAILLERIE DE FORESTVILLE - CSN	2 215.15	0.00	4 717.97
02-02-065	00	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN (Code NP)	0.00	0.00	0.00
02-02-065	01	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	0.00	2 545.18	35 896.31
02-02-065	02	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	0.00	1 175.51	16 178.95
02-02-065	03	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	0.00	1 533.67	21 337.30
02-02-065	06	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	0.00	666.39	11 841.82
02-02-065	07	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DESJARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	0.00	1 647.14	18 136.42
02-04-002	00	S DES PÊCHERIES MARINARD (CSN)	0.00	2 722.67	41 210.50
02-04-009	00	STT DE MENU-MER - CSN	105.15	427.31	12 691.06
02-04-012	00	SE DE MAGASIN COOP HAVRE-AUX MAISONS, CSN	0.00	720.43	15 418.73
02-04-013	00	SE DE MAGASIN COOP DE LAVERNIÈRE (C.S.N.)	2 156.26	999.47	46 191.24
02-04-014	00	SE DE MAGASIN COOP FATIMA (CSN)	813.98	0.00	19 720.44
02-04-018	00	ST DE BOULANGERIE DES ÎLES (CSN)	511.23	428.83	22 224.20
02-04-023	00	SE DE LA CAISSE POPULAIRE DE GASPÉ (CSN)	4 595.99	0.00	17 590.85
02-04-024	00	STT DE BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES (C.S.N.)	1 998.86	0.00	17 292.03
02-04-033	00	SE DE BUREAU DES PÊCHERIES MARINARD (CSN)	0.00	227.71	4 911.35
02-04-041	00	ST DES ENTREPÔTS DE RÉFRIGÉRATION DES PÊCHERIES MARINARD (CSN)	0.00	358.95	8 161.59
02-04-059	00	STT DU MAGASIN IGA DE PASPÉBIAC (CSN)	1 659.49	568.68	30 380.07
02-04-061	00	STT DE KITOMER (CSN)	7.30	53.58	1 820.12
02-04-065	00	STT DE CENTRES COMMERCIAUX DE LA GASPÉSIE - CSN	35.30	29.30	2 563.48
02-04-065	01	STT DE CENTRES COMMERCIAUX DE LA GASPÉSIE - CSN	76.35	78.57	2 275.38
02-04-069	00	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DU LITTORAL GASPÉSIEN (CSN)	666.03	0.00	17 382.97
02-04-072	00	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA HAUTE-GASPÉSIE (CSN)	375.97	1 117.47	21 049.51
02-04-076	00	STT DE LA CAISSE DU CENTRE-SUD GASPÉSIEN (CSN)	8 923.05	0.00	21 578.92
02-04-077	00	STT DE LA CAISSE DES HAUTS-PHARES (CSN)	935.08	0.00	16 072.51
02-06-004	00	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	472.32	969.75	23 491.20
02-06-009	00	ST DE L'HÔTELLEURIE DE L'OUTAOUAIS (CSN)	174.96	384.25	11 489.40
02-06-033	00	STT DU MONT STE-MARIE (CSN)	5 111.40	0.00	8 892.72
02-06-034	00	STT DU CHÂTEAU CARTIER (CSN)	9 362.85	0.00	20 200.90
02-06-034	01	STT DU CHÂTEAU CARTIER (CSN) (PAIE DANS LA 00)	0.00	0.00	0.00
02-06-034	02	STT DU CHÂTEAU CARTIER (CSN) (PAIE DANS LA 00)	0.00	0.00	0.00
02-06-034	03	STT DU CHÂTEAU CARTIER (CSN) (PAIE DANS LA 00)	0.00	0.00	0.00
02-06-034	05	STT DU CHÂTEAU CARTIER (CSN) (PAIE DANS LA 00)	0.00	0.00	0.00
02-06-035	00	STT DE RÔTISSERIE AU COQ (CSN)	183.04	0.00	9 922.31
02-06-037	00	STT DE L'ABATTOIR CHARRON INC. - CSN	0.00	264.67	4 771.98
02-07-004	00	SE DE LA BISCUITERIE HARNOIS DE JOLIETTE (CSN)	4 119.35	3 290.56	34 727.89
02-07-005	00	STT DE LA COOP LANAUDIÈRE CSN	1 069.83	0.00	35 231.61
02-07-005	02	STT DE LA COOP LANAUDIÈRE CSN	143.73	0.00	2 147.49
02-07-006	00	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	0.00	12 997.44	379 436.19
02-07-010	00	SE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE - CSN	50.13	0.00	1 277.76
02-07-013	02	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	398.30	0.00	20 170.66
02-07-013	04	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	567.63	0.00	32 659.62
02-07-013	05	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	344.68	0.00	22 712.15
02-07-013	08	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	294.42	0.00	18 782.42
02-07-013	10	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LANAUDIÈRE - CSN	541.74	0.00	5 253.51
02-07-025	00	STT DE POIRIER-BÉRARD LTÉE (CSN)	2 642.18	0.00	44 911.46
02-07-025	01	STT DE POIRIER-BÉRARD LTÉE (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-07-027	00	STT DU MARCHÉ D'ALIMENTATION RAINVILLE ET FILS (CSN)	0.00	562.73	33 930.53
02-07-043	00	SE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU DE SOURCE (CSN)	2 152.77	0.00	36 767.36
02-07-058	00	STT DE VAL ST-CÔME CSN	1 431.34	0.00	14 679.01
02-07-070	00	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS TERREBONNE (CSN)	10 405.56	0.00	85 437.78
02-07-074	00	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	0.00	3 981.48	225 258.80
02-07-075	00	SE DE GOLF, RÉGION LANAUDIÈRE (CSN)	6 062.00	0.00	622.78
02-07-078	00	STT DE CORALTEX (CSN)	573.68	581.27	25 330.43
02-07-085	00	STT DE L'AUBERGE DU LAC TAUREAU - CSN	3 480.03	0.00	45 482.63
02-07-088	00	STT DE TERGEI - CSN	0.00	711.50	41 023.34
02-08-013	00	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	6 425.58	21 523.92	625 475.60
02-08-013	03	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	279.53	459.94	15 872.81
02-08-031	00	STT DU MONT HABITANT (CSN)	4 224.65	0.00	5 588.86
02-08-034	00	STT DE L'ALIMENTATION DE STE-ADÈLE (CSN)	2 550.89	0.00	46 158.90
02-08-070	00	STT LES METS DU COMMENSAL - CSN	1 540.49	0.00	22 253.83
02-08-080	00	SE DE LA CIE MONTOUR - CSN	1 136.08	3 385.27	54 854.87
02-08-080	01	SE DE LA CIE MONTOUR - CSN (Code NP)	0.00	0.00	0.00
02-08-086	01	SRS DES CAISSES DESJARDINS DES HAUTES-LAURENTIDES (CSN)	4 640.41	0.00	56 208.67
02-08-086	03	SRS DES CAISSES DESJARDINS DES HAUTES-LAURENTIDES (CSN)	0.00	0.00	3 428.35
02-08-086	04	SRS DES CAISSES DESJARDINS DES HAUTES-LAURENTIDES (CSN)	1 797.57	0.00	22 420.39
02-08-086	06	SRS DES CAISSES DESJARDINS DES HAUTES-LAURENTIDES (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-08-094	01	SRTT DES CAISSES DESJARDINS DES LAURENTIDES - CSN	1 065.41	1 194.84	26 071.29
02-09-065	00	STT DE L'HÔTEL MERIDIEN DE MONTRÉAL (CSN)	0.00	4 890.18	136 134.85
02-09-081	00	SE DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES PORTUGAIS DE MONTRÉAL (CSN)	1 506.81	1 260.55	15 885.13
02-09-103	00	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	13 091.81	19 639.63	474 428.82
02-09-103	01	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-103	04	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-105	00	ST DU BONAVENTURE (CSN)	0.00	7 519.64	110 962.88
02-09-106	00	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	2 227.46	0.00	107 691.72
02-09-109	00	ST DE L'HÔTEL DES GOUVERNEURS PLACE DUPUIS (CSN)	0.00	3 266.58	47 748.71
02-09-148	02	ST DES ÉPICERIES UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	20 127.44	0.00	415 331.96
02-09-148	03	ST DES ÉPICERIES UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	4 110.70	0.00	81 838.66
02-09-148	04	ST DES ÉPICERIES UNIS MÉTRO-RICHELIEU (CSN)	1 937.94	0.00	47 210.08
02-09-210	00	ST DU RAMADA INN (CENTRE-VILLE) (CSN)	2 808.58	0.00	28 956.70
02-09-215	00	ST DU RITZ CARLTON (CSN)	18 865.27	0.00	195 719.17
02-09-215	01	ST DU RITZ CARLTON (CSN)	1 080.83	0.00	13 139.96
02-09-219	00	STT DE LA COOP UQAM (CSN)	1 582.73	0.00	24 856.55
02-09-228	00	ST DES RÔTISSERIES AU COQ (CSN)	1 811.26	0.00	15 918.10
02-09-233	00	STT DE LALLEMAND (CSN)	1 427.68	0.00	73 684.55
02-09-241	00	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	0.00	5 874.37	309 721.91
02-09-269	00	STT DE IRON MOUNTAIN-M2 (CSN)	234.08	257.39	8 768.65
02-09-272	00	STT DE SUPER C (CSN)	2 901.14	0.00	22 412.48
02-09-292	00	STT DE LA COOP CEGERP MAISONNEUVE - CSN	131.31	318.00	7 675.03

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)  
 ANNEXE W - AUTRES RENSEIGNEMENTS - ESTIMATIONS PER CAPITA À RECEVOIR  
 AU 30 JUIN 2022

No syndicat	No section	Nom syndicat	Estimé	Subséquent	Réel
02-09-292	01	STT DE LA COOP CEGERP MAISONNEUVE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-296	00	ST DE VOLAILLES MARVID (CSN)	0.00	4 042.46	84 011.07
02-09-313	00	STT DE L'HÔTEL CÔTE-DE-LIESSE - CSN	1 178.08	3 144.44	25 287.44
02-09-321	00	STT DE HILTON Laval - (CSN)	3 351.38	0.00	47 047.82
02-09-331	00	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRES (CSN)	517.49	1 392.02	15 673.33
02-09-348	00	STT DE L'HÔTEL RUBY FOOS - CSN	2 234.20	0.00	32 570.16
02-09-359	00	STT DE L'HÔTEL FAIRFIELD MONTREAL CENTRE-VILLE - CSN	633.02	0.00	7 578.41
02-09-361	00	ST DE LA COOPÉRATIVE PREMIER DÉFI DE LAVAL (CSN)	4 619.86	606.97	22 317.42
02-09-392	00	STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRES - CSN	795.37	377.90	10 720.99
02-09-392	01	STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRES - CSN	232.08	0.00	2 455.87
02-09-401	00	STT DE RÉNO-DÉPÔT DE LAVAL - CSN	0.00	5 445.23	63 718.25
02-09-401	01	STT DE RÉNO-DÉPÔT DE LAVAL - CSN	368.90	266.97	4 296.84
02-09-405	00	STT DE RECALL-QUÉBEC - CSN	85.75	471.61	4 339.76
02-09-414	00	STT DE URGEL BOURGIE - CSN	10 663.53	0.00	141 210.32
02-09-431	00	STT DU HOLIDAY INN SINOMONDE - CSN	5 167.70	0.00	41 874.82
02-09-447	00	STT DE RENAUD-BRAY-CSN	0.00	785.07	41 390.24
02-09-448	00	STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	887.55	0.00	8 582.73
02-09-448	02	STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-455	00	STT DE L'HÔTEL CHÂTEAU VERSAILLES - CSN	585.45	0.00	18 526.65
02-09-468	00	ST DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	0.00	4 500.37	125 635.41
02-09-470	00	STT DE RESTO VÉGO ST-DENIS - CSN	3 284.57	0.00	4 942.07
02-09-487	00	STT DE VAST-AUTO - CSN	15 489.53	0.00	73 272.98
02-09-496	00	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	11 293.97	10 657.13	560 174.24
02-09-503	00	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	1 939.85	4 820.94	137 244.57
02-09-503	01	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-512	00	STT DE IRON MOUNTAIN - CSN	4 325.20	3 388.66	78 730.82
02-09-525	00	STT DU CENTRE MONT-ROYAL - CSN	992.25	0.00	19 942.35
02-09-527	00	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	148.00	0.00	4 130.38
02-09-527	01	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	473.25	0.00	6 974.23
02-09-527	04	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	75.81	0.00	1 291.34
02-09-527	08	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	46.14	0.00	2 334.93
02-09-527	10	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	1 163.97	0.00	15 195.66
02-09-527	11	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	260.85	0.00	5 324.70
02-09-527	12	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	44.74	0.00	816.72
02-09-527	13	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-527	15	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	226.71	0.00	75.57
02-09-527	16	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	469.57	0.00	9 047.92
02-09-527	18	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	90.16	0.00	907.76
02-09-527	23	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-527	24	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	105.83	0.00	1 183.69
02-09-527	25	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	191.66	0.00	105.02
02-09-527	26	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	121.86	0.00	0.00
02-09-527	27	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	121.86	0.00	0.00
02-09-527	29	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	35.20	0.00	46.92
02-09-527	30	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	45.67	38.95	633.58
02-09-527	31	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	121.86	0.00	284.31
02-09-527	33	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	121.86	0.00	0.00
02-09-535	00	STT DE RÉNO-DÉPÔT POINTE-CLAIRES - CSN	5 096.59	0.00	59 845.61
02-09-540	00	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LAVAL MONTRÉAL - CSN	335.07	462.68	25 938.89
02-09-557	00	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	32 276.59	0.00	298 208.89
02-09-565	00	STT LES BRASSEURS RJ - CSN	1 513.87	281.65	29 495.99
02-09-565	01	STT LES BRASSEURS RJ - CSN	103.94	30.21	1 434.82
02-09-568	00	STT DES SUITES FAUBOURG ST-LAURENT - CSN	3 001.58	0.00	41 158.81
02-09-589	00	SE DE MARTIN BROWER - CSN	0.00	15 033.77	222 407.76
02-09-593	00	STT DE W HÔTEL MONTRÉAL - CSN	775.62	2 750.77	48 078.18
02-09-593	02	STT DE W HÔTEL MONTRÉAL - CSN	0.00	0.00	0.00
02-09-597	00	STT DE SHRED-IT - CSN	2 076.48	0.00	34 143.19
02-09-607	00	STT DU QUALITY INN CENTRE-VILLE - CSN	559.01	0.00	11 238.85
02-09-614	00	STT DES BANQUETS DE L'HÔTEL BONAVENTURE - CSN	2 034.78	0.00	15 802.07
02-09-620	00	STT D'AUX VIVRES - CSN	6 651.41	0.00	7 880.39
02-09-621	00	STT DU BAR GEORGE - CSN	995.11	2 510.80	30 783.08
02-09-625	00	STT DU RÉSIDENCE INN BY MARRIOTT-CSN	1 031.73	0.00	16 097.71
02-09-642	00	STT DE RONA L'ENTREPÔT ANJOU - CSN	0.00	1 394.61	74 620.16
02-09-647	00	S DU RAFFINAGE DE SUCRE LANTIC - CSN	415.51	0.00	21 987.02
02-09-648	00	S DES TECH. ET TECH. DU DÉPARTEMENT QUALITÉ DE SUCRE LANTIC - CSN	1 599.05	0.00	16 999.72
02-09-651	00	STT DE NAVSTAR AVIATION-CSN	5 535.58	0.00	5 334.91
02-09-670	00	STT DE NEWREST MONTRÉAL ET DORVAL-CSN	12 760.60	0.00	169 293.36
02-09-677	00	SE DE LA LIBRAIRIE RAFFIN PLAZA SAINT-HUBERT - CSN	167.22	348.59	8 344.79
02-09-689	00	STT DE LA TOUR CARTIER - CSN	238.58	248.10	10 519.01
02-09-689	01	STT DE LA TOUR CARTIER - CSN	118.44	99.65	5 300.25
02-09-698	00	STT DU MOTEL IDEAL - CSN	213.04	425.29	12 338.65
02-09-704	00	STT DU HILTON GARDEN INN-CSN	1 032.57	879.10	27 135.98
02-09-722	01	STT du Quality Inn Dorval - CSN	0.00	190.60	0.00
02-10-021	00	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DE ROYNS-NORANDA (CSN)	3 157.12	997.99	57 884.05
02-10-042	00	SSS DU MAXI CHIBOUGAMAU (CSN)	782.20	1 187.83	21 889.34
02-10-043	00	STT DE IGA CHIBOUGAMAU - CSN	12 801.56	0.00	14 694.76
02-10-051	00	STT DE L'HÔTEL LE NORANDA - CSN	1 977.51	3 735.47	28 503.53
02-10-054	00	SE DE BEN DESHAIRES - CSN	1 889.48	0.00	121 933.94
02-10-054	01	SE DE BEN DESHAIRES - CSN	692.37	0.00	49 793.78
02-10-055	00	STT DU MOTEL DE VILLE - CSN	0.00	0.00	3 582.71
02-11-031	00	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	0.00	5 809.76	150 398.08
02-11-039	00	ST T DE BUANDERIES (CSN)	0.00	3 040.13	75 091.12
02-11-046	00	STT DE L'HÔTEL CLARIION (CSN)	8 978.62	679.74	17 071.93
02-11-046	01	STT DE L'HÔTEL CLARIION (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-11-047	00	STT DE L'HÔTEL PUR QUÉBEC (CSN)	1 461.24	0.00	54 045.35
02-11-061	00	ST DE QUINCAILLERIES DE QUÉBEC (CSN)	1 272.42	2 313.76	63 624.96
02-11-080	00	ST DU MANOIR DU LAC DELAGE (CSN)	3 279.62	0.00	33 257.59
02-11-083	00	ST DU COMMERCE DE LA RIVE-SUD (CSN)	3 500.03	0.00	28 135.71
02-11-109	00	ST DES ENCANS D'ANIMAUX DE QUÉBEC (CSN)	248.39	990.19	12 831.55
02-11-118	00	ST DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	2 342.09	0.00	65 059.63
02-11-118	02	ST DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-11-118	03	ST DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-11-130	00	ST DOLYMET VALLEE-JONCTION (CSN)	29 311.28	15 677.64	891 590.09
02-11-134	00	ST DE COUVOIR SCOTT (CSN)	2 388.28	0.00	58 556.26
02-11-134	01	ST DE COUVOIR SCOTT (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-11-141	00	ST DE SANIMAX (CSN)	3 019.89	4 808.04	70 749.87
02-11-151	00	STT DU MONT GRAND-FONDS (CSN)	110.49	0.00	10 861.89
02-11-172	00	STT DE LA BOULANGERIE VINCENT-MASSEY (CSN)	4 634.67	0.00	115 384.02

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)  
 ANNEXE W - AUTRES RENSEIGNEMENTS - ESTIMATIONS PER CAPITA À RECEVOIR  
 AU 30 JUIN 2022

No syndicat	No section	Nom syndicat	Estimé	Subséquent	Réel
02-11-191	00	SS DE LA CAISSE POPULAIRE SAINT-DAMIEN DE BUCKLAND (CSN)	1 297.61	0.00	6 339.36
02-11-194	00	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	0.00	3 191.88	166 709.04
02-11-197	00	SS DU SUPER MARCHÉ J.C. BÉDARD (CSN)	811.49	1 748.88	41 369.67
02-11-208	00	STT DE MAXI SAINTE-MARIE (CSN)	511.26	902.31	23 485.80
02-11-211	00	STT DE L'ALIMENTATION DE PROVIGO DE BAIE SAINT-PAUL (CSN)	0.00	629.47	17 602.82
02-11-213	00	STT DE PRESTO LIBRE-SERVICE DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CSN)	0.00	221.71	13 302.16
02-11-222	00	ST DU CHÂTEAU MONT STE-ANNE (CSN)	0.00	1 534.42	30 159.49
02-11-241	00	STT DE LA CAISSE DESJARDINS DU FLEUVE ET DES MONTAGNES (CSN)	2 012.96	1 071.08	29 671.52
02-11-260	00	STT DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DISRAELI (CSN)	83.23	0.00	2 597.04
02-11-266	00	STT DE LIBRAIRIE RENAUD-BRAY (CSN)	0.00	1 244.28	22 480.34
02-11-271	00	STT DU MARCHÉ MÉTRO DONNACONA (CSN)	5 373.14	0.00	7 106.82
02-11-279	00	SS DU MASSIF PETITE-RIVIÈRE ST-FRANCOIS (CSN)	9 504.64	0.00	54 145.42
02-11-295	00	STT DE MÉTRO COMPORTÉ (CSN)	671.97	1 591.74	39 439.34
02-11-296	00	ST DE MEUNERIE PURINA (CSN)	1 659.30	0.00	26 254.72
02-11-297	00	SE DE DISTRIBUTIONS 20-20 (CSN)	0.00	902.04	47 957.30
02-11-303	00	SE DU CLUB DE GOLF MURRAY BAY (C.S.N.)	1 204.81	0.00	4 065.39
02-11-337	00	STT DE L'HÔTEL LE CONCORDE (CSN)	2 706.32	1 040.94	62 158.79
02-11-340	00	SE DU MANOIR RICHELIEU (CSN)	0.00	2 813.83	53 169.98
02-11-342	00	STT DE MAXI LÉVIS (CSN)	0.00	1 672.25	44 686.57
02-11-347	00	SE DE L'HÔTEL DELTA QUÉBEC - CSN	0.00	2 725.72	73 734.35
02-11-348	00	SE DE LA STATION DE SKI DE STONEHAM (CSN)	4 345.74	0.00	31 100.56
02-11-349	00	STT DE COLABOR LÉVIS (CSN)	0.00	3 240.53	168 892.72
02-11-350	00	SE DE L'HÔTEL CLARENDRON (CSN)	289.23	380.60	16 412.72
02-11-353	00	SE DE LA STATION MONT SAINTE-ANNE - CSN	1 806.92	0.00	102 043.88
02-11-359	00	STT DE L'HÔTEL ET GOLF DE LA FAUNE - CSN	363.44	486.15	23 458.34
02-11-359	01	STT DE L'HÔTEL ET GOLF DE LA FAUNE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-11-360	00	STT D'INDIGO PARC CANADA - CSN	3 876.66	0.00	25 849.47
02-11-360	26	STT D'INDIGO PARC CANADA - CSN	0.00	0.00	0.00
02-11-360	28	STT D'INDIGO PARC CANADA - CSN	0.00	0.00	0.00
02-11-360	29	STT D'INDIGO PARC CANADA - CSN	0.00	0.00	0.00
02-11-372	00	STT DE L'HÔTEL CLASSIQUE - CSN	0.00	1 054.01	26 727.30
02-11-373	00	STT DU JARDIN MOBILE DES HALLES DE SAINTE-FOY - CSN	613.60	63.64	5 100.57
02-11-375	00	STT DE PHARMACIE DE QUÉBEC - CSN	267.82	525.52	13 281.60
02-11-377	00	STT DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES - CSN	1 930.37	1 251.46	45 112.76
02-11-380	00	STT DE LA SCA DE LA RIVIÈRE-DU-SUD - CSN	1 163.00	0.00	11 684.43
02-11-383	00	S DU PERSONNEL D'ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL TOURISTIQUE - CSN	869.79	161.86	4 241.62
02-12-008	00	SE D'AGRISCAR (CSN)	1 383.67	0.00	30 548.08
02-12-014	00	SE DU MAGASIN COOP DE TROIS-PISTOLES (CSN)	1 556.75	0.00	19 172.21
02-12-020	00	SE DES FRUITS DE MER DE MATANE (CSN)	0.00	1 680.61	39 721.59
02-12-040	00	ST DE MULTISODAS (CSN)	1 860.34	351.28	15 520.95
02-12-050	00	STT EN ALIMENTATION DE CABANO (CSN)	5 222.40	0.00	21 733.08
02-12-051	00	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	2 275.20	8 262.20	108 073.53
02-12-058	00	SE DE PURDEL BIC (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-12-073	00	ST DE L'A.T.R. DU BAS ST-LAURENT (CSN)	427.52	0.00	10 364.52
02-12-074	00	SP DU TOURISME DE LA GASPÉSIE (CSN)	0.00	170.93	9 940.14
02-12-081	00	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	0.00	6 497.31	325 496.52
02-12-090	00	ST DU SUPERMARCHÉ G.P. MATANE (CSN)	9 305.64	0.00	16 253.79
02-12-093	00	SE DE DYNACO (CSN)	2 104.49	0.00	15 101.96
02-12-098	00	ST DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU BAS ST-LAURENT (CSN)	1 244.16	0.00	11 066.32
02-12-099	00	SE DE BUREAU DE GROUPE COLABOR INC, DIVISION RIMOUSKI (CSN)	157.71	351.66	9 492.24
02-12-109	00	STT DE MÉTRO TROIS-PISTOLES - CSN	642.30	0.00	13 926.68
02-13-003	00	STT DE MAXI LA BAIE - CSN	462.43	2 214.34	25 458.83
02-13-011	00	ST DE PEPSI CSN DIVISION SAGUENAY LAC-ST-JEAN	0.00	2 751.04	43 594.13
02-13-013	00	STT DE NUTRINOR (CSN)	3 989.27	11 327.45	177 000.24
02-13-013	02	STT DE NUTRINOR (CSN)	519.49	1 543.90	19 212.54
02-13-049	00	SE EN HÔTELIERIE DU LAC BOUCHETTE (C.S.N.)	0.00	1 378.10	14 344.91
02-13-060	01	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	2 071.54	27 075.40
02-13-060	03	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	4 991.64	74 081.12
02-13-060	05	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	4 224.95	66 664.17
02-13-060	07	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	6 842.87	95 872.59
02-13-060	08	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	2 689.30	43 309.65
02-13-060	09	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	3 052.83	49 752.83
02-13-060	10	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	2 734.90	39 083.59
02-13-060	11	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	3 525.44	47 788.62
02-13-060	15	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	3 547.85	61 983.47
02-13-060	17	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	1 700.88	27 716.99
02-13-060	19	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	998.63	15 256.02
02-13-060	20	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	11 612.35	173 018.83
02-13-060	21	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	0.00	1 037.63	13 369.72
02-13-069	00	STT DE MAXI GALERIES LAC-SAINT-JEAN ALMA - CSN	1 850.60	0.00	45 632.94
02-13-073	00	STT DU SUPERMARCHÉ ROBERVAL INC. (CSN)	0.00	2 330.02	67 894.71
02-13-077	00	STT DE LA COOP DES DEUX RIVES (CSN)	4 289.81	0.00	21 358.29
02-13-077	01	STT DE LA COOP DES DEUX RIVES (CSN)	0.00	0.00	4 157.94
02-13-077	02	STT DE LA COOP DES DEUX RIVES (CSN)	0.00	0.00	1 990.24
02-13-078	00	STT DE LA COOPÉRATIVE D'ALBANEL (CSN)	1 407.02	0.00	5 580.37
02-13-081	00	STT DE LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS D'ALMA (CSN)	0.00	4 017.17	52 066.20
02-13-083	00	STT DE MAXI ROBERVAL - CSN	0.00	1 749.01	28 830.97
02-13-086	00	SE DES VIANDES C.D.S. (CSN)	0.00	2 802.61	35 705.17
02-13-089	00	SE DU SUPERMARCHÉ MAXI DE CHICOUTIMI - CSN	1 319.42	1 326.56	31 968.35
02-13-091	00	STT DE MAXI STE-GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	0.00	1 698.60	30 729.87
02-13-092	00	STT DU PROVIGO LE MARCHÉ CHICOUTIMI - CSN	0.00	3 715.81	47 381.53
02-13-123	00	SE DE L'ATR SAGUENAY LAC ST-JEAN (CSN)	0.00	2 114.36	11 530.84
02-13-128	00	SE EN HÔTELIERIE DE ROBERVAL (CSN)	0.00	774.47	13 747.63
02-13-129	00	SE DU SUPERMARCHÉ MAXI JONQUIÈRE (CSN)	1 722.24	835.70	45 908.02
02-13-137	00	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	1 188.83	2 280.34	66 363.94
02-13-145	00	STT ALIMENTATION LAC-À-LA-CROIX (CSN)	138.00	0.00	3 127.65
02-13-146	00	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	0.00	3 689.26	57 848.83
02-13-147	00	SE DU CENTRE DE SKI MONTBÉLU (CSN)	28.09	298.59	3 993.92
02-13-150	00	SE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CSN)	108.35	0.00	708.08
02-13-154	00	SE DU SUPER C JONQUIÈRE (CSN)	1 242.32	1 316.16	33 991.20
02-13-156	00	SE DU MÉTRO PLUS JONQUIÈRE (CSN)	0.00	2 752.53	53 719.75
02-13-158	00	STT DU SUPERMARCHÉ IGA SAINT-HUBERT (CSN)	837.63	1 571.77	48 639.20
02-13-163	00	SE DE IGA DE METABETCHOUAN (CSN)	0.00	1 143.79	29 027.36
02-13-166	00	SE DU MARCHÉ MAXI ALMA (CSN)	428.92	404.58	22 690.51
02-13-190	00	STT DE SUPER C CHICOUTIMI (CSN)	0.00	1 997.57	32 525.52
02-13-195	00	STT DE LA COOPERATIVE FUNÉRAIRE DE CHICOUTIMI - CSN	0.00	974.30	12 989.91
02-13-198	00	STT DE IGA LA BAIE - CSN	6 279.71	948.64	53 729.11
02-13-200	00	STT DU CLUB DE GOLF DE PORT-ALFRED - CSN	596.28	0.00	5 221.69

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)  
 ANNEXE W - AUTRES RENSEIGNEMENTS - ESTIMATIONS PER CAPITA À RECEVOIR  
 AU 30 JUIN 2022

No syndicat	No section	Nom syndicat	Estimé	Subséquent	Réel
02-13-213	00	STT DU CLUB DE GOLF LAC SAINT-JEAN - CSN	304.45	0.00	3 012.42
02-13-219	00	SE DU MARCHÉ METRO SAGAMIE (CSN)	0.00	2 487.26	22 242.40
02-13-225	00	STT DE QUÉBEC LINGE DE SAGUENAY - CSN	662.50	826.22	15 199.18
02-13-226	00	STT DE L'ALIMENTATION DE VILLE SAGUENAY - CSN	0.00	0.00	0.00
02-13-226	02	STT DE L'ALIMENTATION DE VILLE SAGUENAY - CSN	0.00	985.02	13 873.93
02-13-227	00	STT DE BLACKBURN ET BLACKBURN - CSN	1 405.71	1 685.87	9 889.22
02-13-236	00	STT DU SUPERMARCHÉ MELLON - CSN	7 132.14	0.00	49 054.80
02-13-242	01	STT du Groupe Colabor - CSN	214.49	1 278.47	1 523.81
02-15-047	00	SE DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE WINDSOR (CSN)	1 226.35	783.11	9 838.19
02-15-054	00	SE DE LA C.O.O.P. DE LA PATRIE (CSN)	1 283.89	0.00	14 982.26
02-15-058	00	STT DE JOUVENCE (CSN)	1 738.06	8 487.01	42 929.52
02-15-063	00	STT DE L'HÔTEL DELTA DE SHERBROOKE (CSN)	1 719.71	5 184.82	33 269.94
02-15-072	00	STT DE L'HÔTEL QUALITY - CSN	1 195.94	0.00	5 837.26
02-15-075	00	SE DE L'HÔTELLEURIE JARDINS DE VILLE - CSN	714.88	0.00	3 014.68
02-15-090	00	STT DE SERVICE DE L'ESTRIS - CSN	933.28	535.13	8 637.98
02-15-092	00	STT DU CLUB DE GOLF SHERBROOKE - CSN	1 345.63	0.00	5 264.05
02-15-092	01	STT DU CLUB DE GOLF SHERBROOKE - CSN	247.11	0.00	1 914.41
02-15-092	02	STT DU CLUB DE GOLF SHERBROOKE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-15-102	01	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN) (02-25-011-00)	0.00	9 376.89	106 428.12
02-15-102	02	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN) (02-25-011 payait tous dans la section 00)	0.00	0.00	0.00
02-15-103	01	SE DE LA CAISSE DESJARDINS DE BEDFORD - CSN (02-25-013)	6 443.73	0.00	9 612.75
02-15-104	01	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC. (02-25-015)	0.00	0.00	338 776.65
02-15-105	01	SNE DE BUREAU COOPExcel (CSN) (02-25-020)	357.78	0.00	6 897.60
02-22-003	00	SP DE VENTE DE SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. (CSN)	6 191.69	0.00	78 486.24
02-22-003	01	SP DE VENTE DE SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-22-003	02	SP DE VENTE DE SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. (CSN)	0.00	0.00	0.00
02-22-007	00	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	15 668.06	36 181.21	736 598.83
02-22-016	00	STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS (CSN)	2 055.39	0.00	107 055.06
02-22-017	00	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	0.00	10 746.24	109 757.42
02-22-018	00	STT DE FONDACTION (CSN)	8 117.96	28 813.01	332 439.70
02-22-018	01	STT DE FONDACTION (CSN)	510.46	1 621.68	23 707.93
02-22-022	00	S DES INSÉMINATEURS ET SERVICES À LA FERME DU C.I.A.Q. - CSN	41 014.47	0.00	148 845.47
02-22-023	00	SS DE SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES (CSN)	0.00	32 294.57	584 335.97
02-22-025	01	STT DE BÂTIRENT - CSN (02-09-521)	1 801.21	0.00	24 834.10
02-25-006	00	STT DE LA CAISSE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD - CSN	6 965.26	0.00	101 644.53
02-25-006	01	STT DE LA CAISSE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD - CSN	0.00	0.00	0.00
02-25-007	00	STT DE LA CAISSE DE CHÂTEAUGUAY - CSN	996.96	860.64	48 506.45
02-25-008	00	S DES CHAUFFEURS DE CAMION DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	696.13	1 566.68	34 838.20
02-25-030	00	ST D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	0.00	28 343.95	338 971.09
02-25-031	00	SE DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE-ROSALIE, (CSN)	0.00	12 521.49	432 624.60
02-25-032	00	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	9 595.28	23 334.41	433 021.79
02-25-039	00	STT DE A. LASSONDE (CSN)	0.00	16 772.27	270 165.36
02-25-040	00	ST D'OLYMPIA (CSN)	0.00	423.87	8 992.38
02-25-041	00	SS DES ALIMENTS BCI - CSN	4 463.17	15 034.36	190 595.94
02-25-043	00	SS DE A. LASSONDE (CSN)	0.00	8 186.80	316 935.27
02-25-052	00	ST DE MATCO RAVARY INC. (CSN) (SAINT-BASILE-LE-GRAND)	1 730.04	3 376.90	42 548.56
02-25-053	00	STT DU MARCHÉ BELLEMARE (CSN)	545.87	0.00	11 733.05
02-25-060	00	STT CONRAD LAFLAMME CSN	3 914.14	1 340.76	29 876.82
02-25-072	00	STT DES PRODUITS BRIDOR - CSN	6 068.03	0.00	304 181.48
02-25-097	00	STT DE PJB ENTREPÔT - CSN	0.00	0.00	818 963.36
02-25-098	00	STT DE COLABOR - CSN	8 600.90	0.00	52 261.54
02-25-101	00	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	0.00	8 525.07	114 357.61
02-25-128	00	STT DU MAXI SOREL-TRACY - CSN	3 941.73	0.00	30 363.90
02-25-134	00	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL - CSN	952.45	0.00	28 354.22
02-25-155	00	SE DE SALADE ETCETERA - CSN	2 834.09	0.00	21 393.75
02-25-168	00	STT DES MARINAS DE SOREL - CSN	403.57	0.00	4 740.73
02-25-180	01	STT de Sysco Grand-Montréal (CSN)	0.00	15 708.20	138 586.16
02-26-009	00	STT DE COOPPLUS (CSN)	500.50	297.68	5 444.15
02-26-013	00	STT DE SHUR-GAIN YAMACHICHE (CSN)	4 400.17	0.00	38 299.02
02-26-016	00	SE DE LA SSJB DE LA MAURICIE (CSN)	0.00	421.36	10 489.19
02-26-021	00	SS DES CROUSTILLES YUM YUM (CSN)	0.00	2 355.24	76 745.28
02-26-023	00	SE DU GROUPE OLYMEL CSN	36 775.65	0.00	291 829.98
02-26-027	00	STT DE MAXI VICTORIAVILLE (CSN)	1 833.75	1 914.11	30 095.42
02-26-040	00	STT DE BACON INTER-AMÉRICA (CSN)	0.00	25 763.33	440 351.33
02-26-046	00	STT DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA MAURICIE - CSN	0.00	578.82	11 024.60
02-26-048	00	SS DE BUREAU DE SHUR-GAIN, YAMACHICHE (CSN)	0.00	131.52	5 585.37
02-26-055	00	STT DE MAXI PLESSISVILLE (CSN)	367.59	1 237.43	21 282.31
02-26-068	00	STT DES CRÉATIONS MORIN - CSN	0.00	1 115.82	19 653.99
02-26-082	00	STT DE LA FROMAGERIE ST-GUILAUME - CSN	2 248.08	12 305.82	118 706.46
02-26-085	00	STT DE MCKESSON DRUMMONDVILLE - CSN	20 235.54	0.00	62 133.03
02-40-001	00	SE DE LA RESTAURATION - CSN	0.00	0.00	0.00
02-40-001	04	SE DE LA RESTAURATION - CSN	795.01	0.00	5 188.13
02-40-001	05	SE DE LA RESTAURATION - CSN	0.00	1 566.73	20 556.38
02-40-001	09	SE DE LA RESTAURATION - CSN	2 427.38	0.00	4 531.40
02-40-001	10	SE DE LA RESTAURATION - CSN	233.46	0.00	778.26
02-40-001	12	SE DE LA RESTAURATION - CSN	0.00	167.78	3 435.47
02-40-001	13	SE DE LA RESTAURATION - CSN	0.00	0.00	0.00
02-40-002	03	STT DU COMMERCE - CSN	723.97	0.00	8 564.19
02-40-002	05	STT DU COMMERCE - CSN	1 260.57	90.46	3 335.87
02-40-002	06	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	1 178.20	8 033.59
02-40-002	07	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	434.15	2 954.15
02-40-002	09	STT DU COMMERCE - CSN	609.23	0.00	2 295.81
02-40-002	10	STT DU COMMERCE - CSN	245.03	517.94	5 257.69
02-40-002	11	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	1 583.58	1 094.30
02-40-002	12	STT DU COMMERCE - CSN	407.48	393.53	2 444.90
02-40-002	15	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-40-002	17	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-40-002	18	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-40-002	21	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-40-002	22	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	0.00	0.00
02-40-002	24	STT DU COMMERCE - CSN	0.00	0.00	0.00

Total

739 672.14 697 896.72 21 125 814.89

1 437 568.86



## ANNEXE 8

# Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers au 30 juin 2022



Depuis le 52<sup>e</sup> Congrès de la Fédération du commerce (CSN) tenu en visioconférence en mai 2021, le comité de surveillance des finances s'est réuni à trois reprises, représentant un total de 11 journées de rencontre.

Lors de la première rencontre, le comité a reçu une formation par Lucie Michaud, conseillère syndicale au Service de vérification de la CSN.

L'objectif lors de ces trois rencontres était d'effectuer la vérification des états financiers se terminant le 30 juin 2021, le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022.

Le comité s'est rencontré les 11, 12, 13 et 14 octobre 2022 à Montréal.

Les personnes présentes étaient :

- Matthieu Lafontaine, STT des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN)
- Dan Tocu, STT de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis (CSN)

Le troisième membre du comité de surveillance des finances, Steve Danis-Tremblay du SS de services et professionnelles de Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN), était absent puisqu'il était en négociation de sa convention collective.

## **Ordre du jour**

---

### **1. Analyse des états financiers**

#### **1.1 État des résultats pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2022**

- 1.1.1 Produits**
- 1.1.2 Charges**
- 1.1.3 Validation de la conformité des demandes de remboursement des dépenses**

### **2. Autres**

- 2.1 Examen de la liste des per capita en retard (au 30 juin 2022)**
- 2.2 Vérification des ententes de per capita à recevoir et autres**
- 2.3 Vérification du journal des déboursés et du journal des recettes**
- 2.4 Vérification des comptes à payer et à recevoir (CSN et autres)**
- 2.5 Vérifications des syndicats pris en charge par la FC**
- 2.6 Lecture des procès-verbaux**
- 2.7 Réglementation des dépenses**

### **3. Recommandation**

## **Rapport**

---

### **1. ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS (ÉTAT DES RÉSULTATS ET BILAN AU 30 JUIN 2022)**

Le trésorier de la fédération nous a présenté les états financiers se terminant le 30 juin 2022. Nous avons procédé à l'analyse de ces états financiers pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2022.

## 1.1 État des résultats pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2022

### 1.1.1 Le poste Produits

Nous notons un écart favorable de 313 106 \$ qui s'explique principalement à des per capita supérieurs à ce qui avait été prévu.

### 1.1.2 Le poste Charges

Nous notons un écart favorable de 898 336 \$ essentiellement causé par des périodes vacantes dans plusieurs postes de la majorité des régions et aux services d'appui.

#### *Direction*

Nous notons un écart défavorable de 37 728 \$ attribuable à une augmentation des présences sur le terrain versus le télétravail, au changement d'échelon salarial au poste secrétariat général (qui n'avait pas été estimé) et à une provision de vacances à la trésorerie. De plus, l'écart défavorable est aussi attribuable aux remboursements inférieurs de la part de la CSN.

#### *Services*

Nous avons noté un écart global favorable de 705 504 \$. Ces écarts sont rattachés à la majorité des régions puisque certaines absences, conseillère ou conseiller et employé-e de bureau, n'ont pu être remplacées (moins de salaires et de dépenses que prévu), à l'exception de trois d'entre elles. La région du Cœur du Québec a eu des dépassements surtout au bloc « Déplacement » et « Kilométrage ». Ces montants ont été justifiés par le fait que les activités ont repris. La région de Montréal a eu des dépassements au niveau des salaires. Ces dépassements sont dus, entre autres, à des provisions de vacances.

Pour le bloc « Services généraux », nous avons également des dépassements au niveau des salaires pour les mêmes raisons mentionnées à la région de Montréal.

Dans le bloc « Fonctionnement », l'écart total est favorable de 86 087 \$, attribuable principalement à une baisse de volume de remplacement des congés maladie, congé parental, des frais juridiques et des coûts des conventions collectives. Toutefois, il y a un écart défavorable aux postes « Honoraires extérieurs » justifié par les frais comptables externes déjà payés pour l'ensemble de l'exercice et au poste « Ententes de services » à la suite d'une entente avec la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM).

### **Secteurs**

À ce bloc, nous avons un écart favorable de 84 421 \$ dû à certaines activités à venir et d'autres qui se sont tenues par visioconférence occasionnant moins de dépenses.

### **Réunions**

Pour l'ensemble du bloc, nous notons un écart favorable de 52 549 \$ attribuable principalement au poste « Aide aux syndicats – Congrès fédéral ». Le trésorier nous a précisé que plusieurs syndicats n'ont toujours pas fait leurs réclamations. Nous notons également un écart défavorable de 3 251 \$ au poste « Bureau fédéral » occasionné par une moyenne salariale plus élevée que budgétée ainsi qu'une rencontre extraordinaire non prévue.

### **Délégations**

Un écart favorable de 1 912 \$ a été noté provenant principalement du poste « Colloques CSN ». Le montant prévu n'a pas été utilisé.

### **Comités et groupes de travail**

Nous notons un écart favorable de 21 570 \$ dû à des absences ou à des postes vacants lors de la tenue des rencontres.

### **Formations**

Pour ce poste, nous avons noté un écart favorable de 75 355 \$. Certaines sessions ont dû être annulées soit par un nombre insuffisant de participants, par une refonte de la formation ou à cause de la pandémie. Il n'y a pas eu d'ajout de session flottante. Il faut aussi noter que la majorité des militantes et militants ayant participé à la formation *Initiation au syndicalisme* n'ont pas encore fait leur réclamation.

### **Dons et souscriptions**

Pour ce poste, nous avons un écart défavorable de 5 234 \$ en raison de l'augmentation des demandes de dons. Des cartes-cadeaux de 25 \$ ont aussi été offertes aux grévistes lors de la période des Fêtes 2021.

### **Autre**

Dans le poste « Dépenses diverses », nous avons noté un écart défavorable de 1 274 \$ attribuable aux petites attentions pour les nouveaux parents, les salarié-es hospitalisés et les cartes-cadeaux offertes à l'occasion des départs à la retraite qui est compensé en partie par l'écart favorable de 750 \$ aux créances douteuses.

### **Service de la dette**

Rien de significatif.

#### **1.1.3 Validation de la conformité des demandes de remboursement des dépenses**

Nous avons vérifié plusieurs rapports d'activités de salarié-es ainsi que de

militantes et militants. Nous avons également vérifié ceux de l'ensemble des membres du comité exécutif. Le tout est conforme à la réglementation de la fédération.

## 2. AUTRES

### 2.1 Examen de la liste des per capita en retard (au 30 juin 2022)

Pour l'analyse, lors de notre première réunion de l'exercice, nous avons soulevé une problématique au niveau de la synchronisation, du partage des données entre la CSN et la fédération et de la transition vers le nouveau logiciel comptable. Nous en avons fait le suivi lors de nos différentes rencontres. Toutefois, le trésorier et les secrétaires-comptables font un excellent suivi à la fédération améliorant ainsi nos vérifications.

Lors de l'analyse des per capita, nous avons noté que 63 syndicats sur 289 ont 4 mois et plus de retard. Nous notons également que parmi ces syndicats, 19 ont des retards importants, c'est-à-dire plus de 9 mois. Nous avons souligné ces retards au trésorier.

Lors de la vérification effectuée au mois de mars 2022, le comité avait souligné au trésorier que 25 syndicats avaient plus de 9 mois de retard.

### 2.2 Vérification des ententes de per capita à recevoir et autres

Les deux ententes en cours sont avec les syndicats suivants :

- STT Viande du Breton (CSN)
- STT du Quality Inn Centre-Ville (CSN)

Le STT Viande du Breton (CSN) a respecté l'entente de paiement pour la majorité de l'exercice, mais le comité de surveillance des finances a avisé le trésorier pour qu'il fasse le suivi auprès du Service de vérification de la CSN.

Le STT du Quality Inn Centre-Ville (CSN) est pris en charge par la fédération qui s'assurera du respect de l'entente.

### 2.3 Vérification du journal des déboursés et du journal des recettes

Le tout est conforme aux états financiers.

### 2.4 Vérification des comptes à payer et à recevoir (CSN et autres)

Lors de nos différentes rencontres, nous avons vérifié par sondage les journaux et des comptes à payer et à recevoir, et le tout est conforme aux états financiers.

### 2.5 Vérifications des syndicats pris en charge par la FC

Le comité a procédé à la vérification des états financiers des syndicats suivants pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 :

- SE de la restauration - CSN
- STT du Provigo Sept-Îles (CSN)
- STT Les Brasseurs RJ- CSN

- STT du Bar George – CSN
- STT du commerce – CSN

À la suite des contrôles effectués, nous n'avons trouvé aucune irrégularité. Tous les documents ainsi que les pièces justificatives sont bien enregistrés. Tout est conforme avec les procédures en vigueur et en ordre.

## 2.6 Lecture des procès-verbaux

Nous avons procédé à la lecture de l'ensemble des procès-verbaux des rencontres du comité exécutif et du bureau fédéral de la fédération.

## 2.7 Réglementation des dépenses

La fédération nous a remis une mise à jour de la réglementation des dépenses.

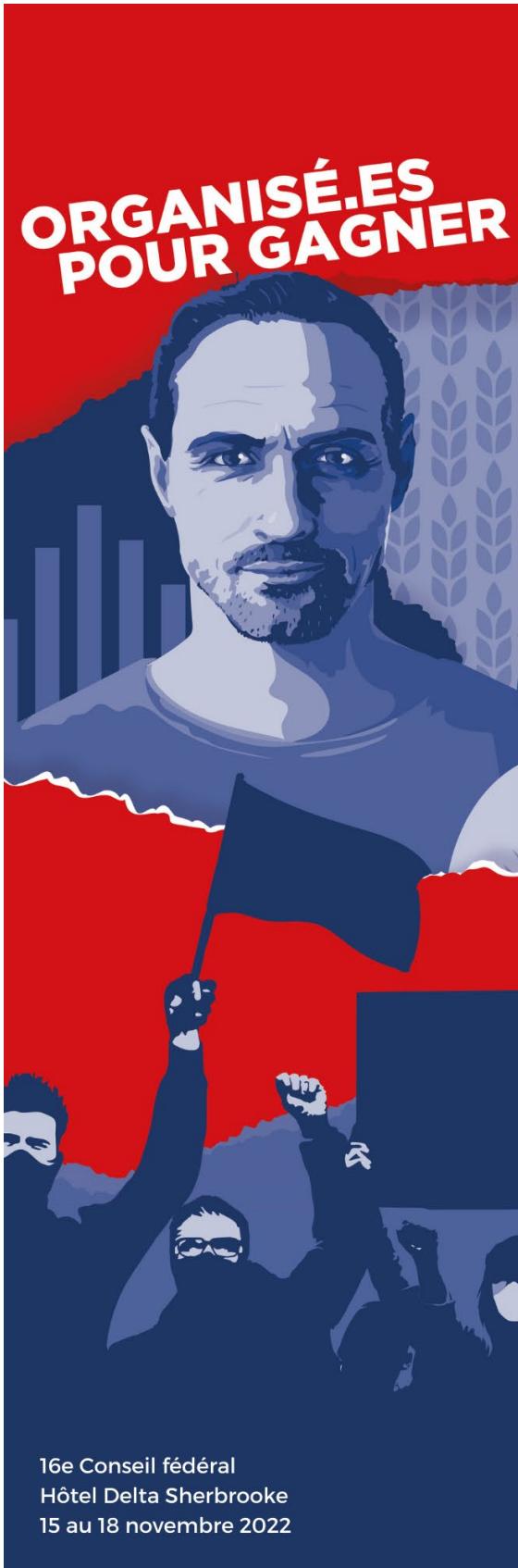
## 3. RECOMMANDATION

Le comité de surveillance des finances recommande au conseil fédéral d'adopter les états financiers en date du 30 juin 2022.

### Le comité de surveillance des finances

Matthieu Lafontaine

Dan Tocu



## ANNEXE 9

# Proposition sur les virements de crédit 2021-2023



Délégué-es,

Nous vous présentons une proposition de virements de crédit, exposant des modifications au budget initial déposé et adopté lors du dernier congrès tenu en mai 2021. Après 18 mois d'exercice financier, certaines prévisions se sont réalisées alors que d'autres non. Aujourd'hui, nous vous proposons des ajustements afin de corriger ces déséquilibres aux différents postes budgétaires qui permettront à ce budget modifié de mieux refléter la réalité à la fin de l'exercice de trois ans.

## REVENUS

### Per capita

Après 18 mois d'exercice, nous constatons un écart favorable de 405 243 \$. Nous procédons donc à un virement de crédit du même montant puisqu'une croissance des revenus de per capita a déjà été prévue pour l'année 2023 dans le budget initial.

### Péréquation

À la suite des nouveaux calculs de la CSN, nous procédons à un virement de crédit de (90 852 \$).

### Péréquation extraordinaire

Étant donné qu'il s'agissait d'un seul versement de la part de la CSN et que celui-ci a déjà été fait, nous procédons à un virement de crédit de (91 416\$), c'est-à-dire la différence entre le réel reçu et le montant estimé.

### Intérêts et autres revenus

Pour ce qui est des intérêts et autres revenus, la hausse des taux d'intérêt nous permet de procéder à un virement de crédit de 60 525 \$.

Nous procédons donc à un virement de crédit total de 283 500 \$ pour l'ensemble des revenus.

## DÉPENSES

L'ensemble des postes de dépenses se retrouvant dans le budget a été analysé. Dans un premier temps, nous avons déterminé si la raison de ces écarts était due à une conjoncture particulière ou à une tendance. Nous avons donc procédé pour certains à un virement exact, alors que d'autres ont été doublés, croyant qu'ils se répéteraient dans les 18 prochains mois.

### Salaires

Le poste « Salaires » est sans contredit le poste de dépenses le plus important. Nous devons vous préciser que lors de la préparation des prévisions budgétaires présentées au dernier congrès, nous avions estimé des hausses salariales de l'ordre de 3 %. Pour l'année 2021, le réel fut de 2.93 %, ce qui a permis au budget de tenir le coup. Toutefois, le réel a été de 6.73 % pour l'année 2022. Nous avons donc réajusté le poste « Salaires » en conséquence. En ce qui concerne l'année 2023, nous avons budgétré une augmentation de 5 %.

## Direction

Vous constaterez que nous avons ajouté deux semaines par année pour le secrétariat général faisant passer le poste de 42 semaines à 44 semaines de libération par année à partir de 2023, en plus de corriger la progression de l'échelon qui n'avait pas été estimé.

## Région

Pour la région de la Gaspésie, nous avons considéré que le poste serait vacant jusqu'à la fin de l'année 2022, ce qui explique un virement de crédit de (205 262 \$) pour cette région.

Pour la région de la Montérégie, nous procérons à la création d'un poste de conseillère ou conseiller syndical à partir du début de l'année 2023. Celui-ci sera autofinancé par la transformation d'un poste de pompier (appui aux services) en mentor. Ce poste de mentor sera à la charge de la CSN à la suite du règlement de la dernière convention collective entre la partie confédérale et le STTCSN. Il est important de préciser que l'entente prévue entre les parties devrait être d'une durée de 2 ans. L'objectif de la fédération est d'assurer la pérennité de ce 4<sup>e</sup> poste en Montérégie après la fin du mentorat.

## Services d'appui

Dans ce bloc, nous maintenons le poste de la personne conseillère syndicale à l'appui à l'arbitrage et deux personnes conseillères en appui aux services au lieu de trois. L'ajout de deux mentors dès janvier 2023, dont les salaires seront assumés par la CSN, justifie la création d'un nouveau poste « Remboursement-CSN ». Précision, la fédération désire ramener un troisième poste de conseiller en appui aux services à la fin du mentorat.

## Services généraux

Pour les services généraux, la fédération a pris la décision de transformer un poste de secrétaire-comptable en un poste de personne conseillère syndicale à la comptabilité dont son rôle sera de coordonner le département de la comptabilité et de jouer un rôle-conseil auprès du comité exécutif.

## Fonctionnement

Au bloc « Fonctionnement », nous avons revu à la hausse le poste « Ententes de service » à la suite des nouvelles ententes en place avec la FIM sur la Côte-Nord et au Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Dans ce même bloc, nous avons créé un nouveau poste budgétaire qui se nomme « Réserve équipe volante employé-e de bureau ». Il s'agit en fait d'une banque de 18 semaines par année pour pallier les absences et lors des périodes de surplus de travail ponctuel.

## Formation

Au bloc « Formation », un nouveau poste budgétaire a été créé avec l'ajout d'une formation en projet pilote, soit « Prise de parole en public et au féminin », à la suite de la journée thématique du comité de la condition féminine qui a eu lieu plus tôt à l'automne 2022.

Pour l'ensemble du bloc « Dépenses », nous procédons à un virement de crédit de 269 334 \$ en plus des budgets accordés pour l'équipe volante d'employé-es de bureau et la nouvelle formation.

Les virements de crédit qui vous sont soumis font passer le déficit estimé de (185 385 \$) à un excédent des revenus sur les dépenses de 160 820 \$ à la fin de l'exercice de 36 mois.

Bon conseil!

Michel Valiquette  
Trésorier





**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**VIREMENT**

**POUR L'EXERCICE DE 36 MOIS**

**TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

## FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

### TABLE DES MATIÈRES

#### VIREMENT DE CRÉDIT

État des résultats	2
Autres renseignements	
Annexes	
A - Direction	3
B - Services - Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord	4
C - Services - Cœur-du-Québec	4
D - Services - Bas-Saint-Laurent	4
E - Services - Gaspésie	4
F - Services - Laurentides-Lanaudière-Outaouais	5
G - Services - Montréal-Métropolitain	5
H - Services - Québec-Chaudière-Appalaches	5
I - Services - Montérégie	5
J - Services - Estrie	6
K - Services - Abitibi-Témiscamingue-Nord-Du-Québec	6
L - Services d'appui	6
M - Services généraux	6
N - Fonctionnement	7
O - Secteurs	7
P - Réunions	7
Q - Délégations	8
R - Comités et groupes de travail	8
S - Formation	8
T - Dons et souscriptions	8
U - Autres	8
V - Service de la dette	8

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DES RÉSULTATS

VIREMENT DE CRÉDIT

	Réel 36 mois 2018-2020	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023	Virement 18 mois 2021-2023	Budget modifié 36 mois 2021-2023
<b>PRODUITS</b>						
Per capita	15 816 777 \$	16 911 698 \$	7 958 978 \$	8 364 221 \$	405 243 \$	17 316 941
Péréquation - CSN	9 961 297	9 965 268	4 913 917	4 907 647	(90 852)	9 874 416
Péréquation extraordinaire - CSN	385 124	385 124	385 124	293 708	(91 416)	293 708
Intérêts et autres produits	74 244	45 000	22 500	28 049	60 525	105 525
	<u>26 237 442</u>	<u>27 307 090</u>	<u>13 280 519</u>	<u>13 593 625</u>	<u>283 500</u>	<u>27 590 590</u>
<b>CHARGES</b>						
Direction						
Présidence (Annexe A)	548 833	516 891	243 243	244 987	21 543	538 434
Vice-présidence (Annexe A)	389 218	398 133	189 202	179 310	(11 755)	386 378
Secrétariat général (Annexe A)	378 067	395 575	195 612	218 925	57 193	452 768
Trésorerie (Annexe A)	444 580	500 997	241 173	263 736	34 992	535 989
	<u>1 760 698</u>	<u>1 811 597</u>	<u>869 230</u>	<u>906 958</u>	<u>101 973</u>	<u>1 913 570</u>
Services						
Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord (Annexe B)	1 887 099	2 098 251	996 467	942 788	(1 462)	2 096 789
Cœur-du-Québec (Annexe C)	473 815	544 575	266 601	282 303	23 041	567 616
Bas-Saint-Laurent (Annexe D)	886 055	941 858	450 686	415 554	14 689	956 547
Gaspésie (Annexe E)	550 421	608 630	289 060	139 391	(205 262)	403 368
Laurentides-Lanaudière-Outaouais (Annexe F)	1 909 100	2 018 315	1 005 130	834 334	30 215	2 048 530
Montréal-Métropolitain (Annexe G)	4 747 637	5 522 097	2 701 856	2 825 938	104 316	5 626 413
Québec - Chaudière-Appalaches (Annexe H)	2 830 853	3 117 909	1 526 368	1 466 121	13 091	3 131 000
Montérégie (Annexe I)	2 085 713	2 111 227	1 032 647	1 005 189	208 629	2 319 856
Estrie (Annexe J)	499 162	558 097	269 379	209 046	(28 034)	530 063
Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec (Annexe K)	199 646	335 715	170 913	157 157	(3 992)	331 723
Services d'appui (Annexe L)	1 569 978	1 872 541	973 422	728 244	67 861	1 561 457
Services généraux (Annexe M)	2 265 448	2 557 326	1 220 154	1 277 201	112 986	2 670 312
Fonctionnement (Annexe N)	1 925 192	1 945 066	948 517	862 430	13 878	1 998 812
	<u>21 830 119</u>	<u>24 231 606</u>	<u>11 851 200</u>	<u>11 145 696</u>	<u>349 956</u>	<u>24 242 485</u>
Secteurs (Annexe O)	192 232	388 764	184 740	100 319	(46 727)	342 037
Réunions (Annexe P)	585 675	495 359	190 912	138 363	(51 989)	443 370
Délégations (Annexe Q)	41 139	54 789	23 028	21 116	-	54 789
Comités et groupes de travail (Annexe R)	83 288	103 923	52 735	31 165	(20 107)	83 816
Formation (Annexe S)	159 534	358 615	151 218	75 863	(75 355)	290 294
Dons et souscriptions (Annexe T)	29 450	36 000	18 000	23 234	11 583	47 583
Autres (Annexe U)	7 596	9 324	4 662	5 186	-	9 324
Service de la dette (Annexe V)	1 423	2 500	1 000	488	-	2 500
	<u>24 691 153</u>	<u>27 492 477</u>	<u>13 346 724</u>	<u>12 448 388</u>	<u>269 334</u>	<u>27 429 768</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>						
	<u>1 546 289 \$</u>	<u>(185 385) \$</u>	<u>(66 205) \$</u>	<u>1 145 237 \$</u>	<u>14 166</u>	<u>160 820</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

VIREMENT DE CRÉDIT

	Réel 36 mois 2018-2020	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023	Virement de crédit 2021-2023	Budget modifié 36 mois 2021-2023
<b>A - DIRECTION</b>						
<b>PRÉSIDENCE</b>						
Salaires	362 043	\$ 329 426	\$ 165 891	\$ 167 186	\$ 10 896	\$ 340 322
Avantages sociaux	131 355	134 266	65 227	63 972	2 704	136 970
Déplacements	48 566	50 720	15 156	5 311	(9 845)	40 875
Kilométrage	31 207	32 552	11 709	20 603	17 788	50 340
Remboursements - CSN	(24 338)	(30 073)	(14 740)	(12 085)	-	(30 073)
	548 832	516 891	243 243	244 987	21 543	538 434
<b>VICE-PRÉSIDENCE (39 semaines par année)</b>						
Salaires	224 000	\$ 222 549	\$ 111 268	\$ 116 197	12 016	234 565
Avantages sociaux	93 251	100 741	51 847	49 726	(1 045)	99 696
Déplacements	32 793	34 210	11 275	4 999	(6 276)	27 934
Kilométrage	49 086	51 152	19 765	9 738	(20 054)	31 098
Remboursements - CSN	(9 912)	(10 519)	(4 954)	(1 350)	3 604	(6 915)
	389 218	398 133	189 202	179 310	(11 755)	386 378
<b>SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (44 semaines par année)</b>						
Salaires	236 541	\$ 246 165	\$ 126 775	\$ 142 206	40 488	286 653
Avantages sociaux	99 442	105 898	56 028	56 496	2 909	108 807
Déplacements	26 610	27 757	9 778	7 364	(2 414)	25 343
Kilométrage	36 347	37 906	13 747	17 191	3 444	41 350
Remboursements - CSN	(20 873)	(22 151)	(10 715)	(4 332)	12 766	(9 385)
	378 068	395 575	195 612	218 925	57 193	452 768
<b>TRÉSORERIE</b>						
Salaires	304 150	\$ 329 194	\$ 165 629	\$ 176 093	9 602	338 796
Avantages sociaux	104 044	134 266	65 227	62 005	1 352	135 618
Déplacements	27 357	28 540	10 097	13 595	3 498	32 038
Kilométrage	32 090	33 469	12 215	15 321	3 106	36 575
Remboursements - CSN	(23 061)	(24 471)	(11 995)	(3 278)	17 434	(7 037)
	444 580	500 997	241 173	263 736	34 992	535 989
	1 760 698	\$ 1 811 597	\$ 869 230	\$ 906 958	\$ 101 973	\$ 1 913 570

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ANNEXES B, C, D ET E - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023	Virement de crédit 2021-2023	Budget modifié 36 mois 2021-2023
<b>SERVICES</b>						
<b>B - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN - CÔTE-NORD (3 conseillers, 1 employée de bureau)</b>						
Salaires	1 123 126 \$	1 237 033 \$	605 092	594 979	25 461	1 262 494
Avantages sociaux	423 656	500 263	243 194	219 787	4 678	504 941
Déplacements	99 265	103 607	34 075	27 624	(6 451)	97 156
Kilométrage	116 053	120 963	48 117	39 657	(8 460)	112 503
Loyer	79 013	80 678	39 567	36 448	(13 741)	66 937
Télécommunications	13 207	11 385	5 581	5 902	-	11 385
Équipements informatiques et réseau	21 281	21 623	10 730	12 245	-	21 623
Papeterie, impression	4 639	4 923	2 413	1 334	-	4 923
Timbres	1 567	1 663	815	693	-	1 663
Articles de bureau	3 919	14 657	6 169	3 220	(2 949)	11 708
Abonnements, documentation	1 373	1 457	714	899	-	1 457
	1 887 099	2 098 251	996 467	942 788	(1 462)	2 096 789
<b>C - CŒUR-DU-QUÉBEC (1 conseiller)</b>						
Salaires	291 595 \$	329 426 \$	165 891	168 409	10 169	339 595
Avantages sociaux	105 288	132 254	64 257	65 983	1 370	133 624
Déplacements	10 708	11 163	4 345	7 416	3 071	14 234
Kilométrage	30 957	32 264	12 953	21 384	8 431	40 695
Loyer	24 537	25 900	12 758	12 821	-	25 900
Télécommunications	3 527	3 375	1 654	1 494	-	3 375
Équipements informatiques et réseau	5 103	5 341	2 618	2 628	-	5 341
Papeterie, impression	214	227	111	574	-	227
Timbres	131	139	68	-	-	139
Articles de bureau	664	3 329	1 378	784	-	3 329
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	810	-	1 158
	473 815	544 575	266 601	282 303	23 041	567 616
<b>D - BAS-SAINT-LAURENT (1 conseiller, 1 employée de bureau)</b>						
Salaires	553 516 \$	551 280 \$	275 794	258 033	(2 470)	548 810
Avantages sociaux	195 864	235 756	114 680	85 848	1 936	237 692
Déplacements	34 277	39 591	12 488	14 937	2 449	42 040
Kilométrage	41 116	46 000	14 165	26 939	12 774	58 774
Loyer	39 691	41 770	20 473	19 638	-	41 770
Télécommunications	4 812	4 636	2 272	1 959	-	4 636
Équipements informatiques et réseau	10 525	10 941	5 495	4 529	-	10 941
Papeterie, impression	1 820	1 931	947	269	-	1 931
Timbres	846	898	440	155	-	898
Articles de bureau	2 412	7 809	3 320	2 348	-	7 809
Abonnements, documentation	1 176	1 248	612	899	-	1 248
	886 055	941 858	450 686	415 554	14 689	956 547
<b>E - GASPÉSIE (1 conseiller)</b>						
Salaires	290 114 \$	330 241 \$	168 807	73 641	(130 461)	199 780
Avantages sociaux	123 515	132 254	64 257	48 344	(37 311)	94 943
Déplacements	58 436	60 982	20 539	1 165	(19 374)	41 608
Kilométrage	49 962	52 099	19 509	3 186	(16 323)	35 776
Loyer	17 447	18 433	9 035	9 185	-	18 433
Télécommunications	3 605	3 375	1 654	1 724	-	3 375
Équipements informatiques et réseau	4 251	5 341	2 618	1 017	-	5 341
Papeterie, impression	547	580	285	-	(285)	295
Timbres	813	863	423	251	(172)	691
Articles de bureau	640	3 304	1 366	30	(1 336)	1 968
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	848	-	1 158
	550 421	608 630	289 060	139 391	(205 262)	403 368
Montants à reporter	3 797 390 \$	4 193 313 \$	2 002 814 \$	1 780 036 \$	(168 994)	4 024 319

**FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)**

**ANNEXES F, G, H ET I - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023	Virement de crédit 2021-2023	Budget modifié 36 mois 2021-2023
<b>SERVICES (suite) - Montants reportés</b>	<b>3 797 390</b>	<b>\$ 4 193 313</b>	<b>\$ 2 002 814</b>	<b>\$ 1 780 036</b>	<b>\$ (168 994)</b>	<b>4 024 319</b>
<b>F - LAURENTIDES - LANAUDIÈRE - OUTAOUAISS</b> <b>(3 conseillers, 1 employée de bureau)</b>						
Salaires	1 116 841	\$ 1 151 472	\$ 601 803	516 911	35 421	1 186 893
Avantages sociaux	450 155	500 263	243 194	177 082	4 678	504 941
Déplacements	70 564	73 606	26 399	30 633	4 234	77 840
Kilométrage	124 126	129 329	53 870	39 053	(14 817)	114 512
Loyer	97 546	100 778	49 932	48 817	5 716	106 494
Télécommunications	13 245	14 184	6 952	4 942	(2 010)	12 174
Équipements informatiques et réseau	21 016	21 623	10 730	9 638	-	21 623
Papeterie, impression	5 292	5 616	2 753	1 267	-	5 616
Timbres	3 179	3 374	1 654	991	-	3 374
Articles de bureau	5 724	16 572	7 108	4 101	(3 007)	13 565
Abonnements, documentation	1 412	1 498	734	899	-	1 498
	<b>1 909 100</b>	<b>2 018 315</b>	<b>1 005 130</b>	<b>834 334</b>	<b>30 215</b>	<b>2 048 530</b>
<b>G- MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN</b> <b>(8 conseillers, 2 employées de bureau)</b>						
Salaires	2 604 475	\$ 3 065 618	\$ 1 531 614	1 661 985	91 181	3 156 799
Avantages sociaux	1 048 964	1 265 033	614 903	604 233	12 097	1 277 130
Déplacements	112 137	133 750	44 554	40 005	(4 549)	129 201
Kilométrage	55 458	66 141	22 697	21 967	-	66 141
Loyer	557 017	580 532	287 644	286 554	-	580 532
Télécommunications	70 173	65 672	32 654	32 413	-	65 672
Équipements informatiques et réseau	116 422	124 914	62 282	67 486	5 204	130 118
Papeterie, impression	87 785	93 158	45 661	52 249	-	93 158
Timbres	31 617	33 552	16 446	12 526	(3 920)	29 632
Articles de bureau	46 433	75 520	34 479	38 782	4 303	79 823
Abonnements, documentation	17 156	18 206	8 924	7 738	-	18 206
	<b>4 747 636</b>	<b>5 522 097</b>	<b>2 701 856</b>	<b>2 825 938</b>	<b>104 316</b>	<b>5 626 413</b>
<b>H- QUÉBEC - CHAUDIÈRE-APPALACHES</b> <b>(5 conseillers, 1 employée de bureau)</b>						
Salaires	1 760 452	\$ 1 887 979	\$ 949 883	915 903	22 278	1 910 257
Avantages sociaux	645 655	766 761	372 678	364 142	7 429	774 190
Déplacements	137 760	143 554	58 785	51 760	(7 025)	136 529
Kilométrage	96 273	100 373	38 562	30 352	(8 210)	92 163
Loyer	141 180	158 494	77 412	76 618	-	158 494
Télécommunications	22 440	19 921	9 764	9 522	-	19 921
Équipements informatiques et réseau	33 331	32 564	16 225	12 692	(3 533)	29 031
Papeterie, impression	(17 283)	(18 341)	(8 990)	(3 041)	5 949	(12 392)
Timbres	1 201	1 552	667	695	-	1 552
Articles de bureau	8 036	22 715	10 376	6 579	(3 797)	18 918
Abonnements, documentation	1 808	2 336	1 004	899	-	2 336
	<b>2 830 851</b>	<b>3 117 909</b>	<b>1 526 368</b>	<b>1 466 121</b>	<b>13 091</b>	<b>3 131 000</b>
<b>I - MONTÉRÉGIE</b> <b>(4 conseillers, 1 employée de bureau)</b>						
Salaires	1 254 441	\$ 1 202 413	\$ 601 859	613 425	154 858	1 357 271
Avantages sociaux	445 525	500 263	243 194	221 635	51 277	551 540
Déplacements	83 085	86 479	40 500	32 467	2 284	88 763
Kilométrage	126 894	109 637	43 852	52 516	23 426	133 063
Loyer	121 647	150 523	73 778	55 881	(20 444)	130 079
Télécommunications	11 624	11 385	5 581	5 408	-	11 385
Équipements informatiques et réseau	25 153	21 623	10 730	11 066	-	21 623
Papeterie, impression	9 773	10 371	5 083	6 368	-	10 371
Timbres	2 593	2 752	1 349	2 292	-	2 752
Articles de bureau	3 528	14 242	5 966	3 194	(2 772)	11 470
Abonnements, documentation	1 450	1 539	754	937	-	1 539
	<b>2 085 713</b>	<b>2 111 227</b>	<b>1 032 647</b>	<b>1 005 189</b>	<b>208 629</b>	<b>2 319 856</b>
Montants à reporter	<b>15 370 690</b>	<b>\$ 16 962 861</b>	<b>\$ 8 268 815</b>	<b>\$ 7 911 618</b>	<b>\$ 187 257</b>	<b>17 150 118</b>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES J, K, L ET M - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023	Virement de crédit 2021-2023	Budget modifié 36 mois 2021-2023
<b>SERVICES (suite) - Montants reportés</b>	<b>15 370 690</b>	<b>\$ 16 962 861</b>	<b>\$ 8 268 815</b>	<b>\$ 7 911 618</b>	<b>\$ 187 257</b>	<b>\$ 17 150 118</b>
<b>J - ESTRIE</b>						
<b>(1 conseiller)</b>						
Salaires	303 798	329 426	165 891	129 474	(26 248)	303 178
Avantages sociaux	104 305	132 254	64 257	46 701	1 370	133 624
Déplacements	24 603	25 686	8 079	5 933	-	25 686
Kilométrage	31 604	32 987	12 905	9 749	(3 156)	29 831
Loyer	22 237	23 684	11 609	11 398	-	23 684
Télécommunications	4 243	3 375	1 654	2 037	-	3 375
Équipements informatiques et réseau	5 808	5 341	2 618	2 037	-	5 341
Papeterie, impression	1 207	1 281	628	535	-	1 281
Timbres	-	-	-	11	-	-
Articles de bureau	266	2 907	1 171	405	-	2 907
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	766	-	1 158
	<b>499 162</b>	<b>558 097</b>	<b>269 379</b>	<b>209 046</b>	<b>(28 034)</b>	<b>530 063</b>
<b>K - ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC</b>						
<b>(1 conseiller) (60 % FC et 40 % FEESP)</b>						
Salaires	111 585	\$ 196 944	\$ 101 284	97 436	2 191	199 135
Avantages sociaux	30 534	70 377	38 554	36 893	685	71 062
Déplacements	10 039	14 004	6 555	4 288	(2 267)	11 737
Kilométrage	29 662	39 804	17 567	12 966	(4 601)	35 203
Loyer	10 178	5 007	2 454	2 517	-	5 007
Télécommunications	2 516	2 025	993	856	-	2 025
Équipements informatiques et réseau	2 436	3 118	1 484	1 096	-	3 118
Papeterie, impression	23	24	12	-	-	24
Timbres	96	102	50	-	-	102
Articles de bureau	1 486	3 152	1 393	559	-	3 152
Abonnements, documentation	1 091	1 158	567	546	-	1 158
	<b>199 647</b>	<b>335 715</b>	<b>170 913</b>	<b>157 157</b>	<b>(3 992)</b>	<b>331 723</b>
<b>L - SERVICES D'APPUI</b>						
<b>1 conseiller appui à l'arbitrage,</b>						
<b>2 conseillers appui aux services) (pompiers)</b>						
<b>2 Mentors</b>						
Salaires	1 043 990	\$ 1 175 585	\$ 663 563	468 935	(34 618)	1 140 967
Avantages sociaux	402 771	529 015	257 028	175 409	52 081	581 096
Déplacements	54 326	74 033	22 423	34 859	21 102	95 135
Kilométrage	68 891	93 908	30 408	49 041	29 296	123 204
Remboursements-CSN						(378 945)
	<b>1 569 979</b>	<b>1 872 541</b>	<b>973 422</b>	<b>728 244</b>	<b>67 861</b>	<b>1 156 1457</b>
<b>M - SERVICES GÉNÉRAUX</b>						
<b>(2 coordinations, 1 sec. Comptable</b>						
<b>1 conseiller syndical à la comptabilité</b>						
<b>2 employées de bureau direction, 1/2 commis compt.)</b>						
Salaires	1 511 039	\$ 1 696 646	\$ 828 018	883 260	93 887	1 790 533
Avantages sociaux	595 001	709 528	336 021	339 646	20 919	730 447
Déplacements	87 920	91 701	33 388	37 454	4 066	95 767
Kilométrage	71 488	74 451	32 727	38 093	5 366	79 817
Remboursement CSN - Coordination des négociations	-	(15 000)	(10 000)	(21 252)	(11 252)	(26 252)
	<b>2 265 449</b>	<b>2 557 326</b>	<b>1 220 154</b>	<b>1 277 201</b>	<b>112 986</b>	<b>2 670 312</b>
Montants à reporter	<b>19 904 926</b>	<b>\$ 22 286 540</b>	<b>\$ 10 902 683</b>	<b>\$ 10 283 266</b>	<b>\$ 336 078</b>	<b>\$ 22 243 673</b>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES N, O et P - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023	Virement de crédit 2021-2023	Budget modifié 36 mois 2021-2023
<b>SERVICES (suite) - Montants reportés</b>	<b>19 904 926</b>	<b>\$ 22 286 540</b>	<b>\$ 10 902 683</b>	<b>\$ 10 283 266</b>	<b>\$ 336 078</b>	<b>22 243 673</b>
<b>N - FONCTIONNEMENT</b>						
Ententes de services - Îles-de-la-Madeleine / Sept-Îles						
Remplacements pour congés de maladie, de maternité e	90 930	\$ 107 742	\$ 52 979	\$ 59 918	\$ 13 878	\$ 121 620
Formation professionnelle	395 769	\$ 378 306	\$ 185 689	\$ 156 340	\$ -	\$ 378 306
Réunions d'équipe provinciales, régionales et sectorielles:	21 980	\$ 17 654	\$ 8 665	\$ 5 415	\$ -	\$ 17 654
Honoraires extérieurs	22 028	\$ 21 922	\$ 10 374	\$ 6 634	\$ -	\$ 21 922
Service juridique CSN	26 280	\$ 41 000	\$ 13 670	\$ 32 116	\$ -	\$ 41 000
Coût de la convention collective	447 659	\$ 475 060	\$ 232 850	\$ 187 039	\$ -	\$ 475 060
Télécommunications (conférences téléphoniques)	468 685	\$ 497 373	\$ 243 787	\$ 216 220	\$ -	\$ 497 373
Traitement des données - CSN	5 110	\$ 3 091	\$ 1 515	\$ -	\$ -	\$ 3 091
Assurances et CSST	15 482	\$ 16 430	\$ 8 053	\$ 6 259	\$ -	\$ 16 430
Amortissement	19 769	\$ 20 979	\$ 10 283	\$ 10 870	\$ -	\$ 20 979
Avantages sociaux futurs	46 182	\$ 21 573	\$ 12 073	\$ 13 039	\$ -	\$ 21 573
Soins dentaires	324 099	\$ 343 937	\$ 168 580	\$ 168 580	\$ -	\$ 343 937
Reserve Équipe Volante Employé-e de bureau	41 219	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
	<b>1 925 191</b>	<b>\$ 1 945 066</b>	<b>\$ 948 517</b>	<b>\$ 862 430</b>	<b>\$ 13 878</b>	<b>\$ 1 998 812</b>
<b>TOTAL DES SERVICES</b>	<b>21 830 117</b>	<b>\$ 24 231 606</b>	<b>\$ 11 851 200</b>	<b>\$ 11 145 696</b>	<b>\$ 349 956</b>	<b>\$ 24 242 485</b>
<b>O - SECTEURS</b>						
Commerce de détail, de gros et services divers	5 489	\$ 9 003	\$ 4 435	\$ 4 034	\$ -	\$ 9 003
Agroalimentaire	2 123	\$ 6 002	\$ 2 957	\$ 1 752	\$ -	\$ 6 002
Finances	929	\$ 4 001	\$ 1 971	\$ 705	\$ -	\$ 4 001
Tourisme	3 225	\$ 7 002	\$ 3 849	\$ 3 000	\$ -	\$ 7 002
Travaux sectoriels	75 613	\$ 210 786	\$ 84 988	\$ 41 183	\$ (21 903)	\$ 188 883
Aide aux syndicats - Assemblées de secteurs	83 004	\$ 120 978	\$ 59 297	\$ 35 155	\$ (12 071)	\$ 108 907
Personnes-ressources aux assemblées de secteurs	668	\$ 7 500	\$ 3 750	\$ 335	\$ (3 415)	\$ 4 085
Formation - Comités de liaison	21 181	\$ 23 493	\$ 23 493	\$ 14 155	\$ (9 338)	\$ 14 155
	<b>192 231</b>	<b>\$ 388 764</b>	<b>\$ 184 740</b>	<b>\$ 100 319</b>	<b>\$ (46 727)</b>	<b>\$ 342 037</b>
<b>P - RÉUNIONS</b>						
Bureau fédéral	129 570	\$ 139 573	\$ 49 620	\$ 52 871	\$ -	\$ 139 573
Comités du bureau fédéral	9 363	\$ 8 820	\$ 4 916	\$ 1 724	\$ (3 192)	\$ 5 628
Conseil fédéral	96 206	\$ 104 860	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 104 860
Aide aux syndicats - Conseil fédéral	93 676	\$ 102 107	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 102 107
Congrès fédéral	116 766	\$ 70 003	\$ 70 003	\$ 61 206	\$ (8 797)	\$ 61 206
Aide aux syndicats - Congrès fédéral	133 478	\$ 62 888	\$ 62 888	\$ 19 522	\$ (40 000)	\$ 22 888
Réunions du comité exécutif	6 616	\$ 7 109	\$ 3 485	\$ 3 040	\$ -	\$ 7 109
	<b>585 675</b>	<b>\$ 495 359</b>	<b>\$ 190 912</b>	<b>\$ 138 363</b>	<b>\$ (51 989)</b>	<b>\$ 443 370</b>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES Q, R, S, T, U et V - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2021-2023	Budget 18 mois 2021-2023	Réel 18 mois 2021-2023	Virement de crédit 2021-2023	Budget modifié 36 mois 2021-2023
<b>Q - DÉLÉGATIONS</b>						
Conseil confédéral CSN	51 448 \$	61 081 \$	24 524 \$	23 929 \$	-	61 081
Remboursement Conseil confédéral CSN	(20 013)	(20 792)	(5 121)	(5 297)	-	(20 792)
Colloques CSN	-	5 500	1 375	-	-	5 500
Colloques divers et délégations diverses	9 704	9 000	2 250	2 484	-	9 000
	<b>41 139 \$</b>	<b>54 789 \$</b>	<b>23 028 \$</b>	<b>21 116 \$</b>	<b>-</b>	<b>54 789</b>
<b>R - COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL</b>						
Surveillance	22 443 \$	34 499 \$	16 910 \$	8 113 \$	(8 797)	25 702
Condition féminine	8 270	17 904	8 776	4 043	(4 733)	13 171
Santé-sécurité-environnement	7 045	-	-	-	-	-
Groupe de travail	14 756	2 984	1 463	-	-	2 984
Travaux des comités fédéraux pour les secteurs	7 165	-	-	-	-	-
Coordination de la formation	9 111	21 830	10 700	2 101	(8 599)	13 231
Journal de la Fédération	11 641	23 182	11 363	14 701	3 339	26 521
Formation - Comités fédéraux	2 857	3 524	3 524	2 207	(1 317)	2 207
	<b>83 288 \$</b>	<b>103 923 \$</b>	<b>52 735 \$</b>	<b>31 165 \$</b>	<b>(20 107)</b>	<b>83 816</b>
<b>S - FORMATION</b>						
Agentes et agents de griefs	87 365 \$	73 874 \$	27 130 \$	23 861 \$	(3 269)	70 605
Négociation de base	41 033	47 453	17 196	19 945	2 749	50 202
Organiser la solidarité	-	83 462	46 733	20 407	(26 326)	57 136
Violence et harcèlement	1 147	1 800	450	1 017	567	2 367
Assurances collectives	6 808	32 174	11 699	6 897	(4 802)	27 372
Prévention en santé-sécurité	34	4 500	1 125	1 431	306	4 806
Initiation au syndicalisme	-	40 523	14 970	576	(14 394)	26 129
Sessions flottantes	14 088	35 140	12 373	-	(12 373)	22 767
Consolidation organiser la solidarité	-	17 507	8 581	-	(8 581)	8 926
Consolidation initiation au syndicalisme	-	13 182	6 461	-	(6 461)	6 721
Consolidation	9 060	9 000	4 500	1 729	(2 771)	6 229
Prise de parole en public au féminin	-	-	-	-	-	7 034
	<b>159 535 \$</b>	<b>358 615 \$</b>	<b>151 218 \$</b>	<b>75 863 \$</b>	<b>(75 355)</b>	<b>290 294</b>
<b>T - DONS ET SOUSCRIPTIONS</b>						
Dons	27 833 \$	30 000 \$	15 000 \$	21 349 \$	12 698	42 698
Souscriptions	1 617	6 000	3 000	1 885	(1 115)	4 885
	<b>29 449 \$</b>	<b>36 000 \$</b>	<b>18 000 \$</b>	<b>23 234 \$</b>	<b>11 583</b>	<b>47 583</b>
<b>U - AUTRES</b>						
Dépenses diverses	7 596 \$	7 824 \$	3 912 \$	5 186 \$	-	7 824
Créances douteuses	-	1 500	750	-	-	1 500
	<b>7 596 \$</b>	<b>9 324 \$</b>	<b>4 662 \$</b>	<b>5 186 \$</b>	<b>-</b>	<b>9 324</b>
<b>V - SERVICE DE LA DETTE</b>						
Frais d'administration	1 423 \$	2 500 \$	1 000 \$	488 \$	-	2 500
Intérêts sur marge de crédit	-	-	-	-	-	-
	<b>1 423 \$</b>	<b>2 500 \$</b>	<b>1 000</b>	<b>488</b>	<b>-</b>	<b>2 500</b>



## ANNEXE 10

# Rapport du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2021-2023



En vertu des statuts et règlements de la Fédération du commerce (CSN), le comité de surveillance des finances doit donner, au conseil fédéral, son avis sur les virements de crédit proposés par les membres du comité exécutif et du bureau fédéral.

Lors de la rencontre du comité de surveillance des finances des 11, 12, 13 et 14 octobre 2022 tenue à Montréal, Michel Valiquette, trésorier de la fédération, a procédé à une présentation des propositions de virements de crédit aux membres du comité présents, soit :

- Matthieu Lafontaine, ST des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN)
- Dan Tocu, STT de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis (CSN)

Le troisième membre du comité de surveillance des finances, Steve Danis-Tremblay du SS de services et professionnelles de Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN), était absent puisqu'il était en négociation de sa convention collective.

## Revenus

### Per capita

Un virement de crédit de 405 243 \$ est nécessaire au poste « Per Capita », dû à la reprise des activités plus tôt que prévu et une augmentation générale des salaires des travailleuses et travailleurs.

### Péréquation

Une diminution de la péréquation, à la suite des nouveaux calculs de la CSN, entraînera un virement de crédit de (90 852) \$.

### Péréquation extraordinaire

Une diminution de la péréquation extraordinaire, à la suite des calculs de la CSN, entraînera un virement de crédit de (91 416) \$.

### Intérêts et autres revenus

Un virement de crédit de 60 525 \$ est nécessaire à la suite de nouveaux placements à épargnes à terme.

## Dépenses

### Direction et services

Un virement de crédit de 101 973 \$ à la direction, principalement dû à l'augmentation de l'IPC au 1<sup>er</sup> juin 2022 ainsi que l'ajustement des échelons salariaux.

De plus, un virement de 349 956 \$ sera fait dans les services. Ce virement s'explique également par l'augmentation de salaire au 1<sup>er</sup> juin 2022, mais aussi par les nombreuses périodes vacantes à certains postes. Ce virement inclut un virement de crédit de 13 878 \$ au bloc *Fonctionnement* dû à une entente avec la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM) concernant les syndicats de la région de la Côte-Nord.

## Secteur

Un virement de crédit de (46 727 \$) provenant de sommes non utilisées principalement dans le poste *Travaux sectoriels et aide aux syndicats – Assemblées de secteurs*, et ce malgré une forte participation aux assemblées sectorielles.

## Réunion

Un virement de crédit de (51 989 \$) attribuable à la tenue du congrès en visioconférence occasionnant une diminution des dépenses normalement remboursées aux syndicats.

## Comités et groupes de travail

Un virement de crédit de (20 107 \$) est fait dû à plusieurs absences et postes vacants ainsi que la tenue de certaines rencontres en visioconférence.

## Formation

Un virement de crédit de (75 355 \$) provenant notamment de sessions de formation qui ont dû être annulées en temps de pandémie ainsi que par faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

## Dons et souscriptions

Un virement de crédit de 11 583 \$ sera fait puisqu'il y a un nombre accru de syndicat qui bénéficie des différentes politiques d'aide financière de la fédération.

## Recommandation

Le comité de surveillance des finances recommande au conseil fédéral d'adopter la proposition des virements de crédit 2021-2023.

### *Le comité de surveillance*

Matthieu Lafontaine  
Dan Tocu



## ANNEXE 11

# Rapport étape de la résolution « Organisé-es et plus nombreux »



## 1. Mise en contexte

Avant l'arrivée de la crise pandémique ayant paralysé l'ensemble du Québec en mars 2020, la Fédération du commerce (CSN) avait comme priorité de syndicalisation le secteur de la restauration.

Avec l'arrivée de la pandémie, les nombreuses fermetures de restaurants ont rendu extrêmement difficile la syndicalisation des travailleuses et travailleurs de cette industrie. La totalité des salles à manger étant fermées, seules les cuisines étaient ouvertes pour les commandes à emporter ou pour la livraison. En termes clairs, il est difficile d'imaginer une offensive de syndicalisation efficace dans les restaurants autres que les St-Hubert et Benny avec les livreurs.

Dans ce contexte, la fédération, de concert avec le Service de syndicalisation, a changé de priorité de syndicalisation. Les différentes données économiques démontraient à l'époque une hausse importante de la rénovation des maisons pendant cette crise. Le résultat fut un achalandage monstre dans les quincailleries et centres de rénovation qui, rappelons-le, avaient été considérés comme des commerces essentiels par le gouvernement de la CAQ.

Dans les mois qui ont suivi lors du dernier Congrès de la CSN, le Service de syndicalisation, avec en tête le nouveau responsable politique, David Bergeron-Cyr, 2<sup>e</sup> vice-président de la CSN, s'adressait à l'ensemble des fédérations et des conseils centraux afin de définir leurs priorités de syndicalisation pour les prochains mois, voire pour les prochaines années.

C'est dans ce contexte que quelques mois plus tard, en juin 2021, le Congrès de la Fédération du commerce (CSN) mandatait l'exécutif sur les grandes priorités de syndicalisation.

- La syndicalisation hors Québec;
- Les non syndiqués dans les entreprises avec une présence FC;
- Les quincailleries.

Ces trois priorités seront traitées dans le rapport et nous émettrons certaines recommandations.

## 2. La syndicalisation hors Québec

Nous serons très brefs dans cette partie du rapport. Les travaux de syndicalisation hors Québec ont mené à une importante campagne de maraudage en Ontario, surtout dans le Grand Toronto.

Les travaux ont débuté vers la fin de l'année 2021 et ce travail commence à porter fruit avec le dépôt de trois requêtes en accréditation pour représenter les travailleuses et travailleurs de l'hôtel Fairmont Royal York de Toronto. Il reste encore plusieurs cibles de syndicalisation sérieuses dans cette région. Au moment d'écrire les lignes du présent rapport, nous avons obtenu une première unité d'accréditation pour représenter les hôtesses de l'hôtel Fairmont Royal York et nous sommes en attente d'une décision juridique sur l'unité générale et pour la réception dans ce même hôtel.

Un comité spécial regroupant l'ensemble des composantes de la CSN a été mis sur pied afin de faire un suivi régulier des travaux. Benoit Boucher, coordonnateur, ainsi que Michel Valiquette, responsable du secteur tourisme, sont les personnes désignées pour suivre ces travaux.

Le constat de mi-mandat est clair; nous devons continuer les travaux de syndicalisation hors Québec dans le secteur de l'hôtellerie. Nous verrons également si ce travail nous apportera de nouvelles occasions d'exploration dans d'autres secteurs de cette région.

### 3. Les non syndiqués dans les entreprises avec une présence FC

Dès le début du mandat, le comité sur le suivi de la syndicalisation a davantage priorisé ses travaux sur les périodes de maraudage ainsi que sur les quincailleries, ce pour quoi le mandat de la syndicalisation des non syndiqués dans les entreprises avec une présence FC a débuté plus tard.

Avec l'aide de l'ensemble des conseillers FC, l'équipe de pompiers de la FC a fait le recensement des entreprises où nous retrouvons ce type de travailleuses et travailleurs. Un tableau a été mis sur pied et nous avons, au cours des dernières semaines, priorisé quelques syndicats.

L'ordre de priorisation a été fait en prenant en considération plusieurs facteurs tels que les tentatives passées de syndicalisation, les contacts, le nombre de membres, la facilité d'accès aux salariés, etc. Dans de nombreux cas, il s'agit des travailleuses et travailleurs se retrouvant dans les bureaux où la production est syndiquée avec la FC-CSN.

Comme ces travaux sont entamés depuis peu et que nous sommes encore à établir un plan pour nos premières approches, ce mandat reste à poursuivre.

### 4. Les quincailleries

Pour le dernier mandat, la FC avait déterminé les quincailleries et centres de rénovation à titre de priorité de syndicalisation pour les raisons suivantes :

- Contexte de la pandémie mondiale et fermeture de plusieurs commerces;
- Faible représentation syndicale dans le secteur;
- Syndicats affiliés à la FC-CSN en négociation.

Avant même le début du mandat, nous avons fait plusieurs approches dans les quincailleries avec l'aide de l'équipe de conseillères et de conseillers de la Fédération du commerce. Nous avons à l'époque ciblé plusieurs quincailleries (et épiceries) syndiquées avec les TUAC et dont la période de maraudage arrivait au cours des mois suivants. Cette démarche nous a permis de créer des contacts dans une quincaillerie ainsi que dans une épicerie.

Pour l'ensemble du Québec, le Service de syndicalisation a répertorié 417 établissements de plus de 20 salariés. De ce nombre, le service estime qu'il y a 274 entreprises en champ libre. Au total, le service et les AMS (agents multiplicateurs en syndicalisation) ont visité plus d'une centaine d'établissements pour les régions des Laurentides, Lanaudière, Montréal, Estrie, Montérégie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Cœur-du-Québec et la Capitale nationale.

Nous constatons que la pénurie de main-d'œuvre jumelée à la hausse du salaire minimum ont mené à une bonification des conditions de travail du secteur. Plusieurs bannières, incluant les coopératives, ont maintenu les primes Covid et ajouté une couverture d'assurance et des plans de retraite pour les travailleurs réguliers de l'industrie, de sorte que le nombre de contacts positifs à la suite de nos démarches d'exploration a été très limité.

En terminant, le Service de syndicalisation a tenté un nombre significatif d'approches dans ce secteur, mais ce travail n'a pas donné les résultats escomptés. Nous sommes d'avis que nous devons continuer d'observer le secteur et d'accepter les demandes de syndicalisation qui en proviennent, mais la prospection active n'est pas une priorité pour l'instant.

## 5. Travaux des comités d'aide à la syndicalisation

L'équipe de la FC a créé 4 comités ad hoc pour soutenir les travaux en syndicalisation dont le mandat est principalement de créer des outils pour les équipes de travail et pour les campagnes de syndicalisation. (ex.: comparatifs sectoriels, argumentaires, dépliants, identification des enjeux, etc.).

**Les travaux visaient les 4 secteurs suivants :**

- L'hôtellerie (Sophie Dupont et Kim Boyer);
- Desjardins (Étienne Luce et Éric Moffet);
- La restauration (Michaël Tremblay et Élisabeth Béfort-Doucet);
- Les magasins de sport (Kim Boyer et Élisabeth Béfort-Doucet).

Avec la collaboration d'Alexe Raymond et Jessie Dubois Di Chiaro, employées de bureau de la fédération, ces comités ont débuté leurs travaux en janvier 2022. Une rencontre de suivi par la coordination s'est tenue vers le mois de mars et une autre en juillet 2022.

L'objectif pour ces quatre comités est de remettre leurs travaux lors de l'équipe provinciale d'octobre 2022, soit un an après leur création.

Nous recommandons à l'exécutif FC de cibler de nouvelles catégories d'entreprises ou secteurs afin que des équipes soient nommées lors de l'équipe provinciale d'octobre 2022, et ce, avant de connaître les résultats des travaux des 4 comités actuellement en place.

## 6. Nouvelle priorité de syndicalisation

Allons droit au but : le comité recommande à l'exécutif de la FC d'aller de l'avant avec le secteur du tourisme et plus particulièrement celui de l'hôtellerie.

D'abord les **perspectives économiques** se sont grandement améliorées dans le secteur depuis le début de la pandémie. Nous constatons que les gens ont envie et ont hâte de voyager.

À titre d'exemples, plusieurs articles de journaux laissent entrevoir une embellie dans ce secteur dans l'ensemble des régions du Québec :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890157/tourisme-hotellerie-quebec-relace-ete-2022-pandemie> paru le 10 juin 2022.

<https://www.lapresse.ca/affaires/2022-03-15/saison-estivale-2022/l-industrie-touristique-se-prepare.php>

<https://www.lapresse.ca/voyage/quebec-et-canada/2022-05-17/boom-touristique-en-vue-cet-ete-a-montreal.php>

Comme deuxième argument, la pénurie de main-d'œuvre. Sans nous étendre trop longtemps sur le sujet, il est de connaissance notoire qu'il y a un important manque de main-d'œuvre dans le tourisme et dans l'hôtellerie. Nous n'avons qu'à penser à l'hôtel Le Reine Elizabeth où l'employeur a dû afficher un nombre très important de postes de préposés aux chambres et où les conditions de travail sont parmi les meilleures au Québec. Les temps sont donc bons pour espérer bonifier les conditions de travail des travailleuses et travailleurs de ce secteur!

L'article de journal suivant, paru le 19 février 2022, traite du sujet de la pénurie de main-d'œuvre dans l'hôtellerie :

<https://www.ledevoir.com/economie/675483/hotellerie-comment-lutter-contre-la-penurie-de-main-d-oeuvre>

Comme troisième argument, la présence d'hôtels dans chacune des régions du Québec (même en Ontario) nous permet de nous déployer dans toutes ces régions. En choisissant un secteur d'activité présent sur tout le territoire, la fédération pourra améliorer le sort de travailleurs et travailleuses de partout au Québec.

Comme quatrième argument, le tourisme est l'une des grandes forces de la FC et c'est un secteur qui n'a plus de secret pour nous! Nous représentons déjà des travailleuses et travailleurs de petits, moyens et grands hôtels, et ce, dans la quasi-totalité des régions où nous sommes présents. Nous avons des conseillères et des conseillers prêts et capables de prendre ce genre de dossier dans l'ensemble des régions. Nous avons également une forte représentation politique du secteur et une solide structure d'appui sectorielle. De plus, il arrive souvent que l'on se lance dans des campagnes de maraudage ou de syndicalisation en partant de zéro. Cette fois-ci, ce ne sera pas le cas! L'équipe formée de Kim Boyer et de Sophie Dupont a mis sur pied plusieurs documents afin d'aider la syndicalisation dans ses travaux et d'aider l'équipe de conseillers dans leurs négociations. Avis au secteur : nous sommes prêts à travailler avec vous pour améliorer vos conditions de travail une fois de plus!

Comme cinquième argument, nous représentons près de 8000 travailleuses et travailleurs dans l'industrie du tourisme, il s'agit donc d'un potentiel de 8000 contacts qui pourraient nous fournir le nom et les coordonnées de travailleuses et travailleurs non syndiqués ou mal syndiqués dans le secteur au Québec. Pourquoi ne pas lancer un grand sondage dans ce secteur?

Finalement, la prochaine ronde de négociation coordonnée se tiendra en 2024 avec encore plus de syndicats invités que lors de la précédente. Bien entendu, nous laissons le secteur faire son bilan de la dernière ronde de négociation, mais à notre avis, il s'agit encore une fois d'une réussite dans un contexte économique extrêmement difficile.

Nous le savons, avant de voir l'aboutissement des travaux en syndicalisation, cela peut prendre des mois, voire des années. Nous sommes donc d'avis que de débuter ou reprendre des travaux encore plus actifs dans ce secteur, en 2022, nous permettrait d'ajouter plus de syndicats à la force sectorielle de la FC et même possiblement de nouveaux syndicats pour la ronde de 2024.

En terminant, nous sommes conscients qu'il y a encore bien d'autres arguments en faveur de la syndicalisation de ce secteur, mais nous avons choisi de ne vous en présenter que quelques-uns.

Nous sommes d'avis que nous devrions élargir, pour quelques mois, l'équipe de suivi de la syndicalisation afin de développer une campagne nationale incluant une priorisation des cibles et des régions, pour choisir un thème et une image pouvant notamment s'inspirer de la campagne faite par la CSN en Ontario.

Francis Morin, coordonnateur

Serge Monette, Vice-Président



## ANNEXE 12

### 3e rapport du comité des lettres de créance



**Officiel**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>A</b>		
02-09-540	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LAVAL MONTRÉAL - CSN	ALEXANDRE, MARIE-THÉRÈSE
<b>B</b>		
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRICA (CSN)	BOURRET, DANIEL
<b>C</b>		
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRICA (CSN)	CLOUTIER, MÉLANIE
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRICA (CSN)	CYR, MICHEL
<b>L</b>		
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRICA (CSN)	LEROUX, CHRISTINE
<b>S</b>		
02-09-557	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	SCAVONE, PATRICK

**Fraternel**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>D</b>		
02-09-557	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	DESROSIERS, BENOIT
<b>L</b>		
02-09-557	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	LECLERC, MICHEL
<b>P</b>		
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	PELCHAT, LINE
<b>V</b>		
02-09-540	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LAVAL MONTRÉAL - CSN	VASQUES, YAZMIN

**Salarié-e FC**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<b>S</b>		SAVARD, ALAIN

**Salarié-e du mouvement**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
----------	-----	---------------

P

PAQUETTE, MARC

**Visiteur**

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
----------	-----	---------------

D

DANEAU, ROBERT

L

LAFLAMME, DAVID

**Grand Total**

	Femmes	Hommes	Délégués-es	Syndicats
Officiel	3	3	6	3
Fraternel	2	2	4	3
Salarié-e FC	0	1	1	0
Salarié-e du mouvement	0	1	1	0
Visiteur	0	2	2	0
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	

**RAPPORT FINAL**

	Femmes	Hommes	Délégués-es	Syndicats
Officiel	32	72	104	63
Fraternel	10	19	29	23
Dirigeant du mouvement	1	3	4	0
Salarié-e FC	13	18	31	0
Salarié-e du mouvement	1	3	4	0
Visiteur	3	7	10	0
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>122</b>	<b>182</b>	